

# L'Estuaire

Revue d'histoire des pays de l'estuaire du Saint-Laurent

Numéro 73, juin 2013 - 10\$

**Présence autochtone à la Maison Louis-Bertrand**

**Le métissage au Bas-Saint-Laurent**

**Transformation du tissu urbain de la ville de Rimouski**

**Denis Riverin et la pêche sédentaire (2<sup>e</sup> volet)**



## L'Estuaire

Revue d'histoire des pays  
de l'estuaire du Saint-Laurent  
(auparavant *Revue d'histoire  
du Bas-Saint-Laurent*)

Publiée une fois l'an par la Société  
d'histoire du Bas-Saint-Laurent et  
le Département des lettres et  
humanités de l'Université du  
Québec à Rimouski.

Comité de rédaction :

Jean-René THUOT, directeur  
Nicolas BEAUDRY  
Pierre COLLINS  
Karine HÉBERT  
Julien GOYETTE  
Claude LA CHARITÉ  
Paul LAROCQUE  
Manon SAVARD  
Kurt VIGNOLA

Graphiste : Geneviève THIBAUT  
Mise en page : Andrée-Anne CÔTÉ  
Révision linguistique : Renaud PAGNIEZ  
Impression :  
Tendance impression (Rimouski)

Politique rédactionnelle :

Les personnes intéressées à publier  
des articles, notes de recherche ou  
comptes rendus peuvent nous les faire  
parvenir avec les fichiers numériques  
(logiciel WORD). Nous vous référerons à  
notre site web pour plus de détails sur  
les normes de présentation.

Il n'est pas nécessaire d'être un  
spécialiste pour publier dans la revue  
*L'Estuaire*. Le Comité de rédaction  
peut, dans certains cas, assurer un  
soutien aux auteurs. Les textes sont lus  
par le comité et recommandés, selon le  
cas pour publication. Les  
auteurs demeurent responsables du  
contenu de leurs articles. Une invita-  
tion cordiale est faite aux intéressés.

Dépôts légaux :

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN-1484-6969  
© Tous droits réservés, *L'Estuaire*, 2013

Photographie de la page couverture :  
La Maison Louis-Bertrand  
168, rue Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte  
Source : Jean-René Thuot, 2011

## Sommaire

*L'Estuaire* – Numéro 73, juin 2013

	Page
<b>Éditorial</b> .....	2
<i>Jean-René THUOT</i>	
<b>Présence autochtone à la Maison Louis-Bertrand</b> .....	4
<i>Catherine BROUÉ et Marie-Pier TREMBLAY DEXTRAS</i>	
<b>Le métissage au Bas-Saint-Laurent (1685-1849)</b> .....	14
<i>Serge GOUDREAU</i>	
<b>Transformation du tissu urbain de la ville de Rimouski entre 1948 et 2004</b> .....	23
<i>Tristan CARON, Pierre-Andrée LALANNE et Antoine MORISSETTE</i>	
<b>La Buick Jouvin-Desrosiers</b> .....	33
<i>Béatrice CHASSÉ</i>	

### SECTION SPÉCIALISÉE

<b>Denis Riverin et la Compagnie des pêches sédentaires du Canada : les difficultés d'implantation d'une industrie de la pêche en Nouvelle-France (suite et fin)</b> .....	39
<i>Mario MIMEAULT</i>	

### CHRONIQUES

<b>Vieux écrits : La grande « détresse » de 1816</b> .....	49
<i>Pierre COLLINS</i>	
<b>Des livres à lire</b> .....	54
<i>Jean-François RIOUX</i>	

### Pour s'abonner à la revue *L'Estuaire* en 2013 (un numéro)

Individu	15 \$
Individu (soutien)	20 \$
Institution	20 \$
Institution (soutien)	30 \$

Votre chèque doit être fait au nom de  
**La Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent :**  
*L'Estuaire* a/s Jean-René Thuot  
Département des lettres et humanités  
300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 3A1

## *L'Estuaire : 40 ans de passions*

**V**oilà maintenant 40 ans cette année que le projet de faire vivre l'histoire de l'Est du Québec autrement est né d'un groupe de passionnés. Connue comme *La revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent* à son

baptême, cette initiative est le fruit dès le départ d'une collaboration entre la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent et le secteur des sciences humaines de l'UQAR. Le premier éditorial, signé de la main de Noël Bélanger en 1973, énonce avec conviction ce qui guide l'entre-



### *Éditorial 2013*

prise : faire connaître et préserver le patrimoine historique de la région d'une part, et servir les intérêts de la recherche fondamentale d'autre part. Force est de constater qu'après quarante années d'évolution, plusieurs traits de base demeurent. Non seulement la revue réserve-t-elle toujours une place de choix au patrimoine historique et à la recherche fondamentale, mais « l'appel à un éventail de collaborateurs élargi » lancé par Noël Bélanger à l'époque a été entendu...

Ainsi, d'une génération à l'autre, le flambeau s'est transmis. De Noël Bélanger à Paul Larocque, en passant par Jacques Lemay, Antonio Lechasseur, Jean Larrivée et Pierre Collins, les animateurs de la revue ont su dynamiser le parcours et insuffler l'énergie nécessaire à la poursuite du projet. À tous, merci de nous permettre de prendre humblement le relais aujourd'hui.

Pour souligner cet anniversaire, le comité de rédaction de la revue est heureux d'annoncer à son lectorat la mise en ligne de l'intégrale de la collection de *La revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent / L'Estuaire* de 1973 à 2010. Cette version numérique est accessible dès maintenant par l'entremise de la plateforme *Sémaphore* du Service de la bibliothèque de l'UQAR; l'arrimage avec le site web de la revue se réalisera en cours d'année.

Par ailleurs, l'éditorial de l'an dernier s'était conclu sur un regret, soit celui de constater le peu de place réservée au parcours des Amérindiens. L'actuel numéro rectifie le tir avec les articles du duo Catherine Broué / Marie-Pier Tremblay Dextras et de Serge Goudreau. À ces travaux s'ajoutent le deuxième volet du parcours de Denis Riverin publié l'an dernier par Mario Mimeault, une lecture géographique du développement du *Grand Rimouski* du trio Tristan Caron / Pierre-André Lalanne / Antoine Morissette, une évocation de la trajectoire inusitée d'une voiture par Béatrice Chassé et enfin les chroniques de Pierre Collins et de Jean-François Rioux.

Bonne lecture à tous et bon été,

**Jean-René THUOT**

Directeur de *L'Estuaire*

# Présence autochtone dans la Maison Louis-Bertrand

*Catherine BROUÉ<sup>1</sup>*

*Marie-Pier TREMBLAY DEXTRAS<sup>2</sup>*

**A**u cœur du village de L'Isle-Verte, la Maison Louis-Bertrand constitue un témoignage autant qu'une représentation complexe de l'évolution d'une famille aisée depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Riche de meubles, de tableaux ou d'artefacts de grande valeur ainsi que d'objets du quotidien ne présentant d'autre intérêt que de faire état d'un usage, d'un mode de vie, voire, de goûts ou de préférences, cette vaste demeure aura fait l'objet de divers inventaires depuis les années 1990.

Étonnées d'abord, lors d'une rapide visite, par une « présence » autochtone ostensible dans l'une des deux pièces centrales du 2<sup>e</sup> étage et émerveillées par le porte-bébé brodé à la main qui y est exposé parmi d'autres objets autochtones, nous avons cherché à dépasser notre étonnement premier pour comprendre la place qui était faite, par cette disposition, à la figure amérindienne. Notre étude n'échappera donc pas à cette mise en abyme possible des processus d'inventaire en s'intéressant aux artefacts, objets, documents ou photos relatifs aux Premières Nations présents dans la Maison Louis-Bertrand. Notre propos se limitera pourtant ici à faire état de cette présence amérindienne

incarnée dans des objets qui l'évoquent par un état des lieux détaillant ce qui se donne à voir ou à découvrir comme autochtone à chaque étage de la maison, pour esquisser les grandes lignes de la représentation qui s'en dégage<sup>3</sup>.

## **Inventaires dans la Maison Louis-Bertrand**

La Maison Louis-Bertrand a été acquise par l'Université du Québec à Rimouski en 2005. En cédant leur propriété à l'UQAR, Pierre et Robert Michaud, tous les deux prêtres, étaient bien conscients de la valeur patrimoniale de ce bâtiment qui avait déjà suscité l'intérêt de l'anthropologue Marius Barbeau<sup>4</sup> dans les années 1930-1940. Louis Bertrand, leur arrière-grand-père, l'avait construite en 1853, et elle avait toujours appartenu à leur famille depuis<sup>5</sup>.

De fait, la Maison Louis-Bertrand ou certains des meubles ou objets qu'elle recèle font l'objet de signalements dans des ouvrages généraux traitant de patrimoine<sup>6</sup>. Des inventaires plus spécifiques, réalisés à la suite des démarches entreprises par les Michaud pour faire reconnaître la valeur patrimoniale de leur maison de famille, ont également souligné l'importance pour l'histoire

nationale de ce bâtiment et des meubles, tableaux, objets et documents qu'il contient. Ainsi, dans son rapport d'inventaire portant sur les meubles meublants et une partie des objets usuels et décoratifs, Anne Bérubé souligne que « [l]a collection de la maison Bertrand est estimée à plus de 900 objets auxquelles [*sic*] s'ajoutent une quantité importante de livres et d'archives »<sup>7</sup>. L'évaluation qualitative faisant suite à cette étude signale l'intérêt du « décor de style néo-classique, typique des intérieurs bourgeois des années 1850 » et des biens mobiliers « acquis au fil des besoins, des modes, des goûts et des innovations technologiques propres à la période victorienne et à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle »<sup>8</sup>. Claire Desmeules signale aussi « la valeur ethnologique et historique de la maison et de son contenu »<sup>9</sup>. Selon elle, la maison aurait « cessé d'évoluer en 1938, au moment où elle cessait d'être habitée en permanence » et serait « comme "figée" dans le temps », les Michaud n'ayant « à peu près rien changé dans la maison depuis cette date »<sup>10</sup>.

Patrick Albert, dans son *Rapport d'enquête de conservation*, établit des catégories permettant de classer les objets de la collection Louis-Bertrand : archives et

livres; armes; céramique et verre; dessins, aquarelles et autres travaux d'art graphique; films et enregistrements sonores; instruments de musique; meubles, objets et sculptures en bois; objets et sculptures en métal; objets ethnographiques; objets historiques; photographies et textiles et vêtements divers »<sup>11</sup>. Des objets d'origine autochtone pourraient se retrouver dans la plupart de ces catégories, mais ce rapport ne les détaille pas davantage et s'intéresse plutôt aux interventions de conservation à apporter aux meubles. Ces trois rapports commandés par le ministère de la Culture ne font aucune mention d'artefacts provenant de nations autochtones.

On apprend, dans *L'Énoncé d'intégrité commémorative* préparé par Parcs Canada en 2005, que ce qui est considéré comme la « collection ethnologique » de la maison est constituée des quelque 900 objets dénombrés par Anne Bérubé en 1993<sup>12</sup>. Ce document insiste aussi sur une période précise quant à la valeur historique de cette collection : « La collection Louis-Bertrand est une collection naturelle, un fonds de famille, où chaque élément a été acquis au fil des besoins liés au quotidien d'une famille de la bourgeoisie rurale sur une période de près d'un siècle [...] entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. »<sup>13</sup> Plus loin, on précise : « les objets de la collection [ethnographique] couvrent la période de 1853 à 1938 »<sup>14</sup>. Il n'est pas spécifiquement fait mention de ce qui a été déposé là par les frères Michaud pendant toute la période où ils n'ont habité la maison que de façon sporadique. Pourtant, des objets

de toutes sortes datant de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle abondent dans la plupart des pièces, les Michaud continuant en effet d'alimenter la maison familiale en archives ou objets divers<sup>15</sup>.

Un autre inventaire a été établi, en 2003, par l'antiquaire David Brown, à la demande de Marcel Michaud qui s'interrogeait tout comme ses frères sur la valeur des meubles et artefacts. Son évaluation comprend les trois entrées suivantes : « 2 boîtes ovales indiennes Mic Mac (rare) [...] Indien – transporteur de bébé... [...] Objets indiens divers... »<sup>16</sup> Ces quelques objets étaient jusqu'à présent les seuls à avoir été signalés comme porteurs d'une amérindianité dans la Maison Louis-Bertrand.

Cherchant à faire le point sur la valeur patrimoniale ou marchande des biens de cette maison, ces inventaires témoignent ce faisant de l'importance accordée aujourd'hui à tel ou tel type d'objets, voire de la conception même de la mémoire familiale et collective qui a présidé à leur constitution<sup>17</sup>. On le constate, la présence d'artefacts ou d'objets d'origine amérindienne ou évoquant l'amérindianité n'a pas compté dans l'estimation de la valeur historique de la maison, bien que quelques objets soient signalés par l'antiquaire David Brown. Ce silence s'explique sans doute autant par la faible importance quantitative de cette présence en regard du foisonnement matériel de meubles et d'objets que par l'impression de figement temporel que dégage l'ensemble du décor et de la disposition des pièces typiques

d'une culture canadienne-française révolue depuis près d'un siècle. De plus, la majorité des objets en rapport avec une culture autochtone a été déposée dans la maison après 1940, comme en témoignent les dates inscrites sur ces objets ou comme en atteste Pierre Michaud, que nous avons interrogé à ce sujet<sup>18</sup>. C'est pourtant justement le caractère inusité d'artefacts amérindiens dans un décor bourgeois considéré comme patrimoine historique, ethnologique et national qui nous a incitées à porter notre attention sur cet aspect de la Maison Louis-Bertrand.

### **Notre propre conception de l'autochtonie**

Il n'existe pas d'inventaire qui ne procède d'une classification préalable, explicite ou sous-jacente dans sa structure ou son contenu même<sup>19</sup>. Notre état des lieux supposait que l'on s'interroge d'emblée sur la notion même d'autochtonie ou d'amérindianité rapportée aux objets exposés, documents ou artefacts. En quoi un objet autochtone diffère-t-il d'un objet non autochtone? Quels critères choisir ou ne pas choisir pour faire notre état des lieux? Valeur marchande des objets, valeur historique ou archéologique, intérêt sociologique ou testimonial des traces d'un mode de vie ou de pensée associé aux Premières Nations...? Que devait-on reconnaître comme amérindien ou référant à la culture ou au mode de vie amérindien? Fallait-il intégrer à cet inventaire, par exemple, les raquettes en babiche (constituant sans conteste un héritage de la culture autochtone) accrochées dans le couloir du deuxième étage, alors que celles-ci étaient rangées

à côté d'autres raquettes, de tennis cette fois-ci, créant par là une association qui semble davantage associée au sport qu'à l'indianité?

Comme, selon nous, l'un des intérêts de la Maison Louis-Bertrand réside dans l'ensemble des biens et documents accumulés, disposés et donnés à voir<sup>20</sup>, et non pas seulement dans la valeur patrimoniale ou pécuniaire de tel ou tel objet, notre parti pris devait être celui de l'hétéroclite, du détail dans un ensemble qu'il s'agirait de cerner *a posteriori*. Si les inventaires gouvernementaux ont procédé d'une vision bien précise de la valeur patrimoniale des meubles et des objets, si la liste établie par l'antiquaire David Brown n'a retenu que ce qui présentait une valeur marchande, notre « état des lieux » procéderait d'un relevé systématique, pièce par pièce, de tout ce qui, de près ou de loin, évoquait pour nous un mode de vie associé aux Premières Nations ou qui se présentait au regard comme une réflexion sur ces communautés. Le premier survol que nous proposons ici procède donc d'un point de vue « néophyte » porté sur une culture dont nous ne savons en définitive que peu de choses et prétend moins dater, soupeser ou identifier des objets culturellement marqués que de comprendre ce qui s'offre à notre regard. Il ne s'agit pas de circonscrire des manifestations culturelles autochtones dans le but de cerner ce qui constituerait une spécificité ethnographique ou identitaire : il s'agit de rendre compte d'une mise en scène – voulue ou non – de ces peuples conçus comme autres, mise en scène construite par l'intermédiaire d'objets disposés de façon

réfléchie dans cette maison à la fois exemplaire et typique de la culture néo-classique canadienne-française.

### État des lieux

#### Étage 0 – Pièces de vie et d'affaires

Les pièces de cet étage sont celles qui ont subi le plus de modifications au cours des ans. Abrisant à l'origine un magasin général, un bureau de poste et des bureaux pour les activités commerciales, seigneuriales ou professionnelles des Bertrand, cet étage a été considérablement modifié après le mariage d'Aimée Bertrand et de Charles-Eugène Michaud, en 1913 ou 1914<sup>21</sup>. On suppose néanmoins que la salle à manger et la cuisine ont conservé leurs fonctions initiales après ce mariage. Dans ces deux pièces, des tiges de maïs dans des vases ou sur les meubles et des épis de maïs séchés contribuent à la décoration, mais rien ne distingue cette pratique des pratiques occidentales traditionnelles, si ce n'est que le maïs est une espèce endogène d'Amérique.

Dans la bibliothèque de la chambre 07 (ancien bureau de poste), on retrouve quelques ouvrages de diverses époques attestant d'un intérêt pour les nations autochtones, leur art ou leur territoire, dont un exemplaire de *L'Homme du Labrador* de Bernard Clavel et un exemplaire de *L'Art traditionnel au Québec : Trois siècles d'ornements populaires* de Michel Lessard et Huguette Marquis. Dans un volume relié à la main compilant des articles de journaux et des extraits de lecture du révérend Émile B. Gauvreau<sup>22</sup>, intitulé (titre manuscrit) *Extrait de revues et journaux*, dont la consti-

tution remonte au début du XX<sup>e</sup> siècle si on en juge par les dates disséminées dans ce recueil, quelques coupures évoquent des contacts avec des nations autochtones<sup>23</sup> ou témoignent d'un intérêt pour les vestiges historiques de mondes passés et pour les travaux de naturalistes comme les abbés Huart ou Provencher. Ce volumineux recueil mériterait sans doute un examen fouillé, mais nous nous contenterons ici de le mentionner.

#### Étage 1 – Chambres et pièces de réception

Communément appelé « le bel étage » ou « noble étage », le premier étage abrite un salon et un séjour qui semblent avoir été le lieu de réceptions mondaines et amicales, et des chambres, dont les dernières occupantes ont été la « tante Loulou » et la grand-mère Élisabeth Mignault. La présence autochtone se manifeste d'abord dans la salle de séjour 02, sur la table centrale où sont disposés divers albums photographiques. L'un de ces albums de photographies noir et blanc, que l'on pourrait approximativement dater du début du XX<sup>e</sup> siècle montre la famille Bertrand pratiquant des loisirs de plein air : raquette, camping, tennis, pique-nique, traîneau à chien, canot, etc. Quelques portraits ou photographies de groupes d'Amérindiens non identifiés devant un campement rudimentaire y côtoient des photographies de membres ou d'amis de la famille imitant un mode de vie autochtone : cuisson d'un poisson sur feu de bois, canotage, etc. Par cet amalgame se crée une association – ou un brouillage – entre les loisirs sportifs à la mode « naturaliste », dans un cadre semi-

sauvage, d'une élite rurale du tournant du siècle et les contacts amicaux, ou à tout le moins humains, entre des membres de la famille Bertrand et des autochtones. Sur l'une de ces photographies, montrant deux hommes sur un bateau à voiles, l'un des personnages<sup>24</sup> a fait l'objet d'un barbouillage ultérieur : on lui a dessiné, au stylo, un costume et un chapeau, un arc et une flèche, tandis qu'une seconde flèche lui arrive dessus; sous la photo est inscrite la légende « Un chef huron ». Cette facétie révèle à sa façon que les loisirs de plein air participent bien, pour une part, d'une certaine transgression entre deux cultures, deux mondes, celui du « civilisé » aisé accédant par ses loisirs – sur le mode humoristique – au statut de « huron » barbouillé. Un autre album, plus récent, rassemble des souvenirs d'une croisière en Alaska effectuée en 1983 parmi lesquels on retrouve des clichés et des cartes postales de totems et un récit de ce voyage faisant la mention d'une visite du village autochtone de Ketchikan<sup>25</sup>. Dans la même pièce, sur un guéridon collé au mur, dans un dossier intitulé « à classer », une légende portant sur la création des îles du Saint-Laurent, dont l'île Verte, intitulée *Légende Saguenayenne - Le grand chef Malechite*, associe un chef « malechite » à Lucifer, ce serviteur jaloux qui finira par être définitivement écrasé par la création divine<sup>26</sup>. Sur le même palier, dans la chambre 06, d'autres albums rangés dans le placard regroupent des photographies datant du début du XX<sup>e</sup> siècle similaires à celles qui sont données à voir dans le séjour 02<sup>27</sup>.

Dans un tiroir de bureau au fond de la chambre 07, on retrouve une petite décoration murale, une gravure de métal au motif d'inspiration aborigène de la côte Ouest canadienne. Dans le placard de cette même pièce se trouve un exemplaire de l'ouvrage *Mémoires d'un esquimau* de Maurice Métayer et un autre exemplaire de *L'Homme du Labrador* de Bernard Clavel.

Dans le placard de la chambre 04 sont rangées deux grosses boîtes ovales en bois, l'une légèrement plus petite que l'autre, assemblées à la main par un lacet d'écorce, de facture amérindienne, qui accueillent des foulards et autres accessoires vestimentaires féminins (figure 1). Ces deux boîtes en parfait état ont fait l'objet d'une évaluation chiffrée assez conséquente dans l'inventaire réalisé par l'antiquaire David Brown en 2003<sup>28</sup>.

#### Étage 2 – Étude et chambres mansardées

Cet étage servait à l'origine de *nursery* et de dortoir pour les domestiques. Cependant, il a été condamné et utilisé comme débaras pendant plusieurs décennies à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. C'est en 1938, quand le reste de la famille est partie s'installer à Québec, que Pierre et Robert Michaud se sont séparé l'étage pour en aménager à leur goût leur moitié respective<sup>29</sup>.

Dans le hall 01, des paires de raquettes à neige en corde et en babiche sont disposées dans un décor évoquant le sport et le voyage et côtoient des raquettes de tennis, du matériel de pêche, des valises et des malles et des cartes géographiques.

Dans la chambre 04 de ce deuxième étage, on trouve un livre de Pierre Cholenec, *Catherine Tegahkouita : La Sainte sauvagesse*<sup>30</sup>, portant l'ex-libris : « Jacques Michaud ». En outre, la bibliothèque 02 comprend divers livres dont le propos tourne autour des Amérindiens : *Une Française chez les sauvages*, de Jeanne Goussard de Mayolle<sup>31</sup>, portant l'ex-libris : « Robert Michaud » et une estampille : « Autorisé/Remarque : Épeurant/Sem. St.-Charles »; *Aux Glaces polaires : Indiens et Esquimaux*, de Pierre Jean Baptiste Duchaussois<sup>32</sup>;

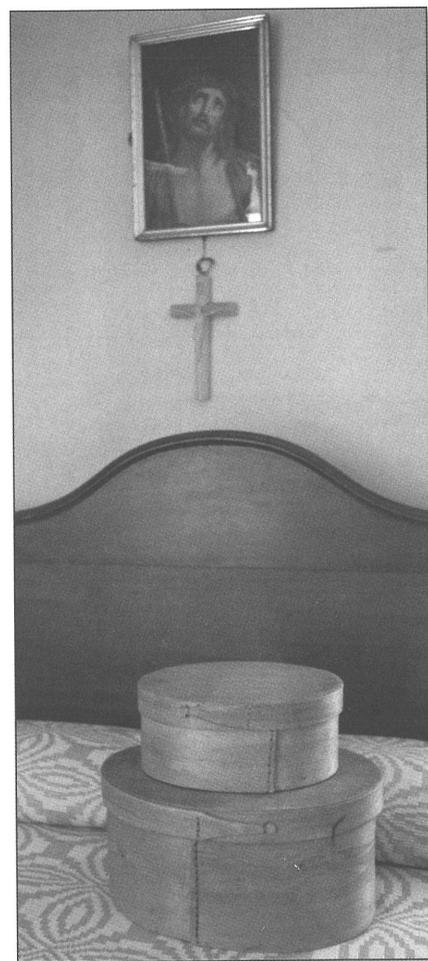


Figure 1 : Boîtes ovales en bois - Chambre 04, 1<sup>er</sup> étage

*Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique*, d'Alexandre-Antonin Taché<sup>33</sup>, portant l'exlibris : « M<sup>e</sup> L. A. Bertrand »<sup>34</sup>.

C'est dans le séjour 08, ancien bureau de Pierre Michaud, que l'on retrouve la majeure partie des objets évoquant des nations ou un mode de vie autochtones. S'y côtoient des artefacts vraisemblablement recueillis par Pierre et Marcel Michaud lors de leurs voyages sur la Côte-Nord et dans la région de Chibougamau, de menus objets de fabrication industrielle de type « souvenirs de voyage », des photographies avec ou sans légendes, des peaux tannées, etc. La description et les illustrations qui suivent tentent de donner une

idée du foisonnement hétéroclite qui caractérise la disposition et le décor de cette pièce.

Le décor de cette pièce semble tourner autour de la chasse, du scoutisme, de la navigation et du voyage. Ornant le mur sud, un panache avec son velours rappelle un voyage de chasse au lac Ninawawe (près de Schefferville), en 1972. Des photos de ce voyage sont d'ailleurs accrochées au panache, dans un petit sac. Sur la table du centre trône une plaque métallique (un porte-livre?) sur laquelle figurent une citation de Longfellow et le profil d'une tête de chef amérindien (identifiable comme chef à sa coiffe de plumes). Du côté est, l'espace de l'âtre

est décoré de plusieurs bibelots, d'un morceau du mur de Berlin, d'une divinité hindoue, d'un hexagramme irlando-amish, d'un oiseau en pierre à savon, d'un totem en modèle réduit, etc. Des vestiges marins, une bouée, et un râtelier contenant des fusils complètent le décor.

C'est autour de la commode LB-157 (figure 2) qu'est aménagée la principale « mise en scène » matérielle de la figure amérindienne. Le porte-bébé en cuir orné de broderies évoqué en introduction et un panache de cervidé surplombent cette commode dont le plateau expose un éventail hétéroclite d'objets, artefacts, bibelots, photographies,



Figure 2 : Commode LB-157, Séjour de Pierre Michaud, 2<sup>e</sup> étage



Figure 3 : Fragment de panier d'écorce et sa légende. Sur la commode LB-157, Séjour de Pierre Michaud, 2<sup>e</sup> étage



Figure 4 : Mocassins, chope et panier d'écorce. Sur la commode LB-157, Séjour de Pierre Michaud, 2<sup>e</sup> étage

etc. La thématique de cette collection semble être, au premier abord, la vie des Premières Nations, mais un coup d'œil plus attentif nous révèle qu'il s'agit plutôt de curiosités et de souvenirs de voyages ou

de menus événements personnels. Ainsi se côtoient sur cette commode de petits pots contenant ce qui semble être des algues, des macarons de style folklorique, une roche de titane de Havre-Saint-

Pierre, du minerai de fer de Moisie, une chope « allemande » *made in China*, une photo de l'abbé Fortin faisant sa messe sur un canot retourné, des prières encadrées, une pomme de pin, des sculptures en pierre à savon (stéatite), une tirelire de la Banque Nationale, des dessins d'enfants, une photo de Pierre Michaud dans un taxi-vélo de Pondichéry, un « morceau de vaisselle trouvé dans les ruines de la maison habitée par Lord Strathcona lorsqu'il était agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson »<sup>35</sup>, un pistolet ou une reproduction de pistolet ancien<sup>36</sup>, une corne creuse avec bouchon, des affiches bilingues français-innu du Département des Terres et Forêts, de petits paniers d'écorce, dont un est un vestige accompagné de sa légende (figure 3), une bouteille en terre cuite décorée de fourrure, un chandelier (?) en cuir épais, des mocassins brodés (figure 4), des colliers de perles et médaillons colorés plutôt récents et semblant relever d'une fabrication en série, une peau tendue des Scouts Éclaireurs-Loups de La Romaine, deux petits canots décoratifs en écorce dont l'un porte la date de 1908 et l'autre porte la légende « souvenir de Sept-Îles », un fossile de coquillage, des coquillages, une photo de cinq femmes innues, une petite boîte en fer du père Noël, des rubans de congrégations religieuses, dont l'un orne un cylindre d'écorce de bouleau soulignant la fête patronale des Indiens de Betsiamites de 1949... Certains objets en cachent d'autres : par exemple, dans l'écorce de bouleau est inséré un article de journal « Le «Couteau Croche» des Indiens de la forêt boréale »<sup>37</sup>. Derrière un dinosaure métallique miniature est glissée

une enveloppe de plastique contenant quelques photographies : « l'abbé Michaud, revenant de son ministère auprès des militaires de l'armée de l'air, au Radar de Moisie » en 1956-1959; l'abbé Michaud faisant sa messe sur un assemblage de gros troncs « messe dans la grotte Pte-à-la-Garde Camp des Aumôniers »; une femme innue avec un bébé donnant lieu, au recto de la photographie, à la légende suivante : « Les derniers visiteurs que nous avons eus. Après un mois de marche venant de 250 milles. avril 1951 »; enfin, trois clichés d'une famille innue en compagnie de Marcel Michaud au « Lac Wacouna mille 120 octobre 1950 »<sup>38</sup>. Sur ce même mur, tout près de la commode, sont exposés une petite décoration murale en métal gravé du même style que celle trouvée au 1<sup>er</sup> étage et, dans un cadre, une reproduction agrandie d'une des photographies trouvées dans les albums de l'étage inférieur, représentant une vieille femme portant la coiffure typique des Innues (bonnet et cheveux enroulés derrière les oreilles) et fumant la pipe (figure 5). Dans le même cadre, sous ce portrait, sur un arrière-plan de sapins vus du ciel, figure la mention suivante : « Un monde était leur empire »<sup>39</sup> (figure 2).

Dans les tiroirs de la commode sont rangés une tête de pipe (1941), un marteau et des ficelles d'arpentage, un couteau (1907), une ceinture pour les balles, une pince pour fondre le métal, un serre-joints et un sac



Figure 5 : Femme innue avec coiffe traditionnelle. Album du séjour 02, 1<sup>er</sup> étage

rempli de fourrures, dont certaines sont doublées et brodées de festons colorés (1 ours, 1 castor, 2 phoques, 2 hermines (?)) emballées elles-mêmes, étonnamment, dans des journaux faisant de la réclame pour des vêtements en fourrure.

### Une représentation complexe de soi

Dans la Maison Louis-Bertrand, une certaine vision de l'Autre comme objet – d'admiration, de curiosité, de pitié ou d'empathie – semble imposée par la disposition des pièces, par le décor ou l'ambiance, par les commentaires ou renseignements qui sont associés aux objets, meubles ou documents répartis

dans la maison, par les discours véhiculés au hasard des livres, coupures de journaux, manuscrits ou photographies classés ou disposés çà et là...

Bien sûr, les activités apostoliques et professionnelles de Marcel et de Pierre Michaud transparaisent dans l'aménagement de cette pièce décorée de souvenirs, de trouvailles ou de cadeaux<sup>40</sup>. L'entremêlement de bibelots sans valeur et d'objets artisanaux de grande qualité témoigne d'un regard à la fois admiratif et curieux, empreint d'une vision « touristique » et nostalgique d'un territoire et d'une culture – essentiellement innue – considérée comme en voie de disparition. Cette folklorisation de la figure amérindienne participe en même temps d'une

représentation de soi, d'une expérience de vie : tous ces objets, de l'artefact ethnologique ancien à la pacotille industrielle, sont investis d'une valeur personnelle et sentimentale. Plusieurs d'entre eux mériteraient qu'on y porte davantage d'attention, comme les fourrures doublées ou les paniers faits à la main. Cependant, c'est leur mélange même qui confère à l'ensemble son intérêt : des époques, des procédés de fabrication, des valeurs s'y télescopent dans un désordre qui n'a rien de fortuit. Il ne s'agit pas là d'objets posés au hasard dans une maison de villégiature conçue uniquement pour la détente : on y perçoit une volonté muséale manifeste, comme en témoignent les petites notes

explicatives laissées sur place (figure 3) ou la disposition même des objets. L'exposition offerte ou cachée au regard est d'autant plus évocatrice que chaque objet est mis en dialogue avec les autres et s'inscrit dans un décor auquel il contribue à donner vie.

Les Amérindiens apparaissent ainsi comme un souvenir, une curiosité, un mode de vie idéalisé et recyclé dans les loisirs au grand air d'une famille aisée. Plus discrètement, ils racontent en filigrane l'enthousiasme de jeunes gens du XX<sup>e</sup> siècle pour leur travail et les liens qu'ils ont su tisser dans le cadre de leurs voyages. Certes, il n'est pas rare de voir des photos d'activités en forêt chez les Canadiens du début du siècle. Il s'agit d'un mode de vie pour certains, d'une mode pour d'autres. Le Bas-Saint-Laurent ne comptait-il pas, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses « places d'eau » fréquentées par les habitants francophones aisés et les visiteurs anglais amateurs de sport, de chasse et de pêche? La possession et l'usage de raquettes et de canots par les familles canadiennes d'origine européenne ou de tentes de prospecteurs par les Amérindiens constituent d'ailleurs des signes d'une acclimatation entre les peuples colonisateurs et les peuples ancestraux. Néanmoins, les réminiscences ou les emprunts à la culture autochtone se font souvent à l'insu de leurs usagers, ou en tout cas sans qu'aucun parallèle ne soit explicitement établi entre usages autochtones et usages canadiens-français. Ce n'est pas tout à fait le cas dans la Maison Louis-Bertrand où un dessus de meuble est consacré aux « enfants de la forêt » et mis en parallèle

avec les usages et les intérêts d'une famille aisée au XX<sup>e</sup> siècle. Ce rapprochement d'usage, ce métissage d'influences mis en représentation dans le séjour de Pierre Michaud, s'ils rappellent le mouvement scout auquel a participé ce dernier dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>41</sup>, prennent également la forme d'une assimilation religieuse et présentent le peuple amérindien comme fatalement appelé à disparaître – d'où l'importance de se réapproprier son savoir-faire. Ils appellent néanmoins le visiteur, par le regard spécifique qu'ils mettent en œuvre, un regard où la valeur marchande de tel ou tel artefact n'a pas plus d'importance que le souvenir « kitch » d'une excursion, à reconnaître des liens profonds unissant deux cultures en apparence distinctes.

Il s'avère que l'imprécision notionnelle préalable qui aura fondé notre démarche (sur ce qui est autochtone et ce qui ne l'est pas) aura permis de mettre au jour une sorte de métissage dans le décor proposé au 2<sup>e</sup> étage. En nous fiant à ce que la maison elle-même proposait comme « autochtone » ou « non autochtone », tout en nous méfiant du regard imposé par la disposition des pièces, des objets et des éléments de décor, nous croyons percevoir une sorte de classification, une frontière et des zones de transition. Si les livres retrouvés au premier étage font partie d'un ensemble et témoignent d'une curiosité intellectuelle pour des cultures et des territoires spécifiques, les photographies ajoutées aux albums de famille témoignent de liens amicaux établis entre des membres de la famille Bertrand et des familles

autochtones dans le cadre d'activités professionnelles ou de loisirs. Par ailleurs, dans le bureau de Pierre Michaud au deuxième étage, chaque mur semble privilégier un thème à la fois différent et complémentaire des autres : à la commode chargée d'artefacts autochtones et de souvenirs de voyage répondent, sur le mur d'en face, le panache de caribou et ses souvenirs de chasse. Entre les deux, le mur nord rassemble les deux thématiques en y ajoutant celle de la navigation. Faisant un pont entre tout cela, des livres, des instruments de navigation et d'autres « souvenirs » amérindiens sont disposés comme au hasard sur la table placée en plein centre de la pièce, créant ainsi une vision hétéroclite où l'intérêt pour la faune ou les loisirs de plein air passe par le livre et la science.

Incidentement, ce survol de la présence autochtone dans la Maison Louis-Bertrand nous aura permis de nuancer l'idée selon laquelle cette maison offrirait au public – et au chercheur – l'image d'un intérieur canadien-français bourgeois qui se serait figée à la fin des années 1930. Il montre au contraire que les loisirs de la famille Bertrand-Michaud jusqu'à la fin des années 1980, voire jusqu'à aujourd'hui, ont contribué à la constitution d'une collection certes moins prestigieuse que celle des biens meubles ou patrimoniaux relevés dans les inventaires et les documents de reconnaissance entre 1983 et 2005, mais tout aussi fascinante de menus objets, de photographies ou d'écrits plus ou moins élaborés témoignant et instituant une rencontre d'ordre affectif et intellectuel entre deux types de culture.

## Notes

- 1 Catherine Broué est professeure au Département des lettres et humanités. Spécialiste de Louis Hennepin et des récits d'exploration en Nouvelle-France, elle travaille actuellement sur les représentations de la parole autochtone dans ces récits et dans les textes administratifs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.
- 2 Marie-Pier Tremblay est étudiante à la maîtrise en Lettres. Son projet de mémoire porte sur le patrimoine lettré et les pratiques de lecture à partir de l'inventaire analytique de la bibliothèque de la Maison Louis-Bertrand.
- 3 « Les travaux de recherche, notamment en histoire, viendront-ils banaliser le pouvoir évocateur de la mémoire, ou permettront-ils de rendre accessible aux générations à venir cette mémoire en la réactualisant? » s'interroge Maude Flamand-Hubert dans le chapitre « La maison Louis-Bertrand : lieu de mémoire et d'histoire », *Histoire et idées du patrimoine, entre régionalisation et mondialisation*, Hébert, Karine et Goyette, Julien, Québec, Canada, Les Éditions MultiMondes, Collection Cahiers de l'Institut du patrimoine de l'UQAM, 2010, p. 160. Nous espérons bien sûr que ce tour d'horizon contribuera à la réactualisation d'une mémoire trop souvent laissée pour compte.
- 4 Marius Barbeau, *Maîtres Artisans chez nous*, Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1942, p. 102. Musée canadien des Civilisations : Louis Bertrand et famille Bertrand, Fonds Marius Barbeau, dossier « Agriculture – Machinerie agricole », (boîte B314 f 2).
- 5 Claire Desmeules, *Maison Louis-Bertrand. Évaluation qualitative des biens mobiliers, du décor et des fonctions d'origine des pièces*, Rimouski, ministère de la Culture, 1993, p. 3. Globalement, tous les documents mentionnés ci-après fournissent les mêmes informations quant au contexte historique autour de la Maison Louis-Bertrand.
- 6 Par exemple, Michel Lessard, *Meubles anciens du Québec : Au Carrefour de trois cultures*, Montréal, Éditions de l'homme, 1999, 543 p.
- 7 Anne Bérubé, *Rapport d'inventaire. La Maison Louis-Bertrand, L'Isle-Verte*, Rimouski, ministère de la Culture, 1993, s.p.
- 8 Claire Desmeules, *op. cit.*, p. 23 et 24.
- 9 Claire Desmeules, *op. cit.*, p. 24.
- 10 Claire Desmeules, *op. cit.*, p. 33.
- 11 Patrick Albert, *Rapport d'enquête de conservation. Maison Louis-Bertrand, L'Isle-Verte, Québec*, Centre de conservation du Québec, ministère de la Culture et des Communications, 2003, p. 4-5.
- 12 Parcs Canada, *Énoncé d'intégrité commémorative. Lieu historique national du Canada de la Maison Louis-Bertrand*, Unité de gestion du Saguenay-Saint-Laurent, 2005, 28 p.
- 13 Parcs Canada, *op. cit.*, *Énoncé d'intégrité commémorative*, p. 12-13.
- 14 Parcs Canada, *op. cit.*, *Énoncé d'intégrité commémorative*, p. 15.
- 15 Ainsi ce mot, comme plusieurs autres, daté de 2010, accompagnant un document déposé sur un guéridon du séjour et indiquant où il devra être rangé.
- 16 David Brown, *Évaluation d'articles et de meubles antiques et usagés de la maison Louis-Bertrand de L'Isle-Verte*, 2003, p. 10-11.
- 17 Karine Hébert et Julien Goyette soulignent à juste titre que la conception du patrimoine a partie liée avec les questionnements d'ordre identitaire, dans « Le patrimoine au Bas-Saint-Laurent, entre histoire et actualité », *L'Estuaire*, n° 66, juin 2006, p. 3-8.
- 18 Entrevue entre Marie-Pier Tremblay Dextras et Pierre Michaud, Baie-Comeau, le 19 avril 2013.
- 19 Ainsi, par exemple, Bruce Curtis montre qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les activités d'inventaire réalisés par J.-C. Taché ou ses confrères ont procédé de certaines valeurs sous-jacentes et permis une affirmation identitaire, dans « Joseph-Charles Taché et la science de l'inventaire social au Québec », Goyette, Julien et La Charité, Claude (dir.), Joseph-Charles Taché polygraphe, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Cultures québécoises », à paraître.
- 20 Karine Hébert est ses collaborateurs indiquent notamment que la Maison Louis-Bertrand offre aux chercheurs dans les domaines de l'histoire et de l'archéologie de la consommation un champ d'observation privilégié (Hébert, Karine, Goyette, Julien et Savard, Manon, « La Maison Louis-Bertrand, laboratoire d'histoire et d'archéologie », dans *L'Estuaire*, n° 66, juin 2006, p. 12.
- 21 Dans son *Rapport d'inventaire*, *op. cit.*, Anne Bérubé indique la date de 1914 à la page 3 et celle de 1913 à la page 7.
- 22 Les familles Gauvreau et Bertrand auraient entretenu une amitié de longue date d'après Pierre Michaud, entrevue entre Marie-Pier Tremblay Dextras et Pierre Michaud, Baie-Comeau, le 19 avril 2013.
- 23 Un article intitulé « Les Samoïs » signé Jules Gendron rapporte une scène mettant en présence les habitants de Saint-Paul (Minnesota) et la nation des Samoïs. La morale qui sert de conclusion à ce fait divers atteste d'une vision nostalgique opposant la « nature » dont feraient partie les nations autochtones à une « humanité » pervertie : « Ces scènes me font parfois songer étrangement. Il y avait là en effet deux castes en présence : le Sauvage ou barbarie et la foule ou civilisation. Le premier disait : vérité, enthousiasme, amour, religion; l'autre, mensonge, dissimulation, froideur, orgueil. Le Sauvage disait « Nature » et la foule « humanité ». (s.d., mais probablement ca 1906).
- 24 Frédéric et Henry Bertrand, selon Pierre Michaud, qui n'est toutefois pas certain de son identification. Compte tenu de leur âge – ils

- seraient dans la vingtaine – la photographie daterait des années 1900 ou 1910.
- 25 Mimi, *Voyage en Alaska du 17 au 26 juin*, 1983, Laval, 28 octobre 1983, Maison Louis-Bertrand, étage 01, séjour 02.
- 26 10 février 1941, *Légende Saguenayenne, Le grand chef Malechite (1)*. En note sous le sous-titre : (1) « Cette légende nous a été révélée par le Dr. A. Déry, de Québec un enfant de Trois-Pistoles dont il étudie passionnément l'histoire. ». La légende se conclut sur la note très édifiante suivante : « Aujourd'hui, au milieu des ruines de la caverne du grand chef Maléchite à Trois-Pistoles, s'élève un autre " wigwam " habité par de saintes filles du Dieu des Blancs... L'été, dans le calme du soir au soleil couchant, souvent apparaissent au bord du roc observatoire du chef des silhouettes de femmes. Elles portent à leur cou de petites croix d'argent. Leurs lèvres murmurent les " AVE " du ROSAIRE ou chantent les louanges du Créateur de la belle nature qui les entoure, cependant que la vague plaintive du fleuve venant se briser sur les rochers culbutés, semble apporter les gémissements du méchant Esprit de l'Orgueilleux vaincu banni pour l'Eternité de la Falaise enchantée. »
- 27 Bien qu'elles soient rangées pêle-mêle, on peut séparer ces photos selon deux générations, la première étant celle des frères et sœurs Bertrand, jeunes adultes au début du XX<sup>e</sup> siècle et la deuxième étant celle des frères et sœurs Michaud, jeunes adultes autour des années 1940-1950. Les photographies sur lesquelles apparaissent des Amérindiens appartiennent à cette deuxième série.
- 28 Pierre Michaud ne se souvient pas de ces boîtes ou, en tout cas, ne les associe pas à des artefacts amérindiens. Entrevue entre Marie-Pier Tremblay Dextras et Pierre Michaud, Baie-Comeau, le 19 avril 2013.
- 29 Anne Bérubé, *op. cit.*, p. 11-12; Pierre et Robert Michaud, document sans titre que l'on pourrait intituler *Signes de pistes: Pour une auto-visite du troisième est de la maison Louis-Bertrand à L'Isle-Verte*, p. 3, dossier Notes diverses, bureau de Denis Boisvert, Bibliothèque, UQAR. Plusieurs témoignages oraux de Pierre et Robert Michaud explicitent leur aménagement du deuxième étage.
- 30 Beauceville, *L'Éclairer*, 1914, 36 p.
- 31 Tours, Maison Alfred Mame et fils, [1924], 144 p.
- 32 Lyon; Pris, Œuvre apostolique de Marie Immaculée; Œuvre des Missions, [1922], 476 p.
- 33 Montréal, Eusèbe Sénécal, 1866, 245 p.
- 34 L'inventaire exhaustif des livres n'est pas terminé.
- 35 Ce texte provient de la note accompagnant l'artéfact. Y sont ajoutés le lieu et la date : Mingan, août 1946.
- 36 Selon Pierre Michaud, un deuxième pistolet identique à celui-ci aurait disparu peu après que la maison ait été ouverte au public.
- 37 Jacques Brousseau, « Le "Couteau croche" des Indiens de la forêt boréale », *Technique : Revue industrielle*, Montréal, juin 1946, vol. XXI, n<sup>o</sup> 6.
- 38 Ces photos sont particulièrement intéressantes. Elles sont prises dans la forêt, sur la neige. La femme porte une robe à manches courtes avec de gros motifs de pomme; en arrière-plan, on voit ce qui semble être leur habitation, soit une seminte, semi-cabane.
- 39 Pierre Michaud explique avoir monté ce cadre après avoir lu Ringuet, *Un Monde était leur empire*, Montréal, Éditions variétés Dussault et Péladeau, 1943, 350 p. Entrevue entre Marie-Pier Tremblay Dextras et Pierre Michaud, Baie-Comeau, le 19 avril 2013.
- 40 Cf. le porte-bébé. Pierre et Robert Michaud, *Signes de pistes: Pour une auto-visite du troisième est de la maison Louis-Bertrand à L'Isle-Verte*, p. 10, laquelle s'intitule « Souvenirs amérindiens » NB. « Le porte-bébé « AWASTEPINAGAN » rapporté par Marcel l'été de la naissance de Louise, fille de Thérèse (1946). C'est pourquoi le nom « Louise » est brodé sur la bande frontale. »
- 41 Quoique Pierre Michaud ne voie aucun rapport entre le scoutisme et les Amérindiens, Entrevue entre Marie-Pier Tremblay Dextras et Pierre Michaud, Baie-Comeau, le 19 avril 2013. Le scoutisme a pourtant emprunté au mode de vie autochtone certaines techniques de survie en forêt et certains emblèmes (le loup, la tête d'Indien, etc.) exposés dans ce séjour et dans la chambre adjacente.

# Le métissage au Bas-Saint-Laurent (1685-1849)

*Serge GOUDREAU<sup>1</sup>*

De plus en plus de chercheurs s'intéressent au phénomène du métissage de la population québécoise. Certaines études répondent à des impératifs scientifiques, c'est-à-dire évaluer l'apport des données génétiques à la mesure généalogique des origines amérindiennes des Canadiens français<sup>2</sup>. D'autres études s'articulent plutôt autour d'une problématique juridique alors que certaines organisations dites « métisses » cherchent à obtenir une reconnaissance officielle pour revendiquer des droits ancestraux sur la base d'un récent jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Powley<sup>3</sup>. L'objet de la présente étude est d'observer toute manifestation de métissage de la population canadienne du Bas-Saint-Laurent avec des Autochtones de cette région (Malécites, Micmacs, etc.). L'écllosion de potentielles communautés métisses au Bas-Saint-Laurent reste naturellement tributaire d'une pratique concertée de mariages mixtes.

## **Une présence autochtone dans le Bas-Saint-Laurent**

La monumentale synthèse régionale de Fortin et Lechasseur sur l'histoire du Bas-Saint-Laurent<sup>4</sup> effectue un bref historique de la présence autochtone dans cette région. Il s'agit d'une région géographique à la croisée des déplacements autochtones. Au 16<sup>e</sup> siècle, les Iroquoiens du Saint-Laurent fréquentent les rives du Saint-Laurent jusqu'en Gaspésie

afin de s'approvisionner en ressources halieutiques. Cependant, lorsque Samuel de Champlain pénètre dans le golfe Saint-Laurent en 1603, il n'y rencontre plus de personnes de culture iroquoienne. Au début du 17<sup>e</sup> siècle, les Montagnais de la rive nord du fleuve Saint-Laurent se déplacent également sur la rive sud entre les rivières du Loup et Matane. Quelques décennies plus tard, les Montagnais cessent pratiquement de fréquenter le Bas-Saint-Laurent. Deux autres groupes autochtones, les Micmacs et les Malécites sont particulièrement présents sur le territoire au cours des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles<sup>5</sup>. En juin 1764, les autorités coloniales dressent un recensement des nations autochtones de l'est du Canada. Un petit village micmac de 10 à 12 familles serait alors établi dans le secteur de Rimouski<sup>6</sup>. Aucun village malécite n'y est alors recensé bien que cette nation fréquente régulièrement la région du Témiscouata. En 1826, un groupe malécite de la rivière Meduxnekeag sur le fleuve Saint-Jean au Nouveau-Brunswick adresse une pétition au Gouverneur général du Bas-Canada pour immigrer dans le secteur de L'Isle-Verte (canton de Viger)<sup>7</sup>. À compter de cette date, les Malécites s'implantent de façon définitive dans la région. Les Micmacs et les Malécites demeurent donc des acteurs essentiels pour évaluer le phénomène de métissage dans le Bas-Saint-Laurent.

## **Sources documentaires**

Des recherches ont été effectuées dans les monographies régionales et paroissiales pour identifier des sources documentaires soulignant des traces de métissage au sein de la population du Bas-Saint-Laurent.

Quelques rares observateurs ont relevé des éléments de métissage au cours des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Par exemple, en mai 1756, Louis-Guillaume de Parscau du Plessix, enseigne de vaisseau à bord de la frégate le Sauvage, mouillée à l'île du Bic, relate sa rencontre avec quatre Micmacs en précisant qu'« Un de ces sauvages nous dit être fils d'un français qui avait épousé une femme de la nation Micmac. Il est fort bel homme, il avait dix enfants à ce qu'il nous dit, dont nous vîmes trois garçons grands et bien faits »<sup>8</sup>. En 1784, Donald McKinnon, seigneur de Matane, procède à la dissolution d'une société active dans le commerce de la traite des fourrures. Il dresse alors une liste de ses débiteurs : 36 chefs de famille autochtones figurent sur cette liste. Plusieurs patronymes canadiens apparaissent sur cette liste de prêts autochtones comme les Caplan, Dedam, Gagnon, Laroque, Lizotte et Millier. Cette liste permet de présumer à une certaine forme de métissage des autochtones de la région de Matane<sup>9</sup>. D'ailleurs, en 1812, lors de sa première visite pastorale, l'Évêque de Québec, Monseigneur Plessis, relate le

phénomène suivant : « Croirait-on que dans une population aussi peu nombreuse que celle de Matane, il se trouve des Canadiens, des Écossais, des Allemands, des Acadiens, des Irlandais, des Anglo-Américains, des Micmacs? ». Monseigneur Plessis s'étonne d'y entendre la même personne y parler trois ou quatre langues<sup>10</sup>.

### Dépouillement des registres d'état civil

Les études de population reposent essentiellement sur l'utilisation des registres d'état civil qui consignent tous les actes de baptêmes, de mariages et de sépultures des habitants d'une paroisse donnée. Ces registres permettent notamment de mesurer la contribution génétique des Autochtones au métissage de la population. Le peuplement euro-canadien du Bas-Saint-Laurent débute à la fin du 17<sup>e</sup> siècle par le prolongement de l'aire seigneuriale vers le bas du fleuve Saint-Laurent. Dans le cadre de la présente étude, nous avons dépouillé tous les registres des paroisses bas-laurentiennes antérieurs à 1849 afin d'en extraire les actes impliquant un autochtone. La région administrative du Bas-Saint-Laurent comprend les paroisses du comté de Kamouraska, à savoir Rivière-Ouelle (1685), La Pocatière

(1715), Kamouraska (1727), Saint-André (1791) et Saint-Pascal (1829); les paroisses du comté de Témiscouata, à savoir Trois-Pistoles (1713), L'Isle-Verte (1766), Rivière-du-Loup (1813) et Cacouna (1813), ainsi que les paroisses du comté de Rimouski, à savoir Rimouski (1701), Matane (1812), Saint-Simon (1836) et Sainte-Luce (1842).

Le dépouillement des registres d'état civil s'effectue selon des règles clairement établies pour constituer un fichier de population autochtone. Aux fins de la présente recherche, nous avons relevé tous les actes d'état civil dont le sujet d'acte, c'est-à-dire la personne baptisée ou inhumée et les deux futurs époux de l'acte de mariage, est identifié comme autochtone. Règle générale, le rédacteur de l'acte précise la nation autochtone à laquelle appartient le sujet d'acte (Malécite, Micmac, etc.), mais dans plusieurs cas, l'officiant mentionne simplement l'origine « Sauvage ». De plus, en certaines circonstances, le rédacteur de l'acte omet d'inscrire toute information sur l'origine ethnique. Dans de tels cas, si l'un des parents du sujet d'acte est d'origine autochtone, l'acte est retenu même si le rédacteur ne l'indique pas dans le corps de l'acte. Dans la base de données,

ces actes sont qualifiés de « sans identification ». Cette dernière catégorie permet notamment d'ajouter des enfants « métis » à l'échantillon de base, car le rédacteur omet généralement d'inscrire ce type de déclaration. La base de données des actes autochtones du Bas-Saint-Laurent a été constituée de telle sorte qu'il est possible d'établir des différences régionales (par comtés). Le tableau 1 illustre le nombre d'actes autochtones par comté et période chronologique.

La base de données d'actes autochtones du Bas-Saint-Laurent s'élève à près de 1 000 actes pour la période 1685-1849. Sur l'ensemble des actes, cette proportion demeure relativement peu importante, de l'ordre de 9 pour 1 000. Des variations importantes sont perceptibles sur le plan chronologique. En effet, les actes autochtones sont proportionnellement plus importants lors de la période la plus ancienne (70 pour mille) qu'à la toute fin de la période d'étude (3 pour mille). En 1830-1849, le nombre d'actes autochtones chute de près de 20 % par rapport à la période précédente. Des variations régionales sont également perceptibles dans l'enregistrement des actes autochtones. Au 18<sup>e</sup> siècle,

**Tableau 1 : Nombre d'actes d'état civil par comté et période chronologique, 1685-1849**

Nom du comté	1685	1710	1730	1750	1770	1790	1810	1830	Total
	1709	1729	1749	1769	1789	1809	1829	1849	
Kamouraska	579	693	2 116	4 295	8 088	12 835	19 745	24 023	72 374
Rimouski	16	78	160	145	131	852	2 407	10 326	14 115
Témiscouata		7	15	76	246	1 387	6 088	16 040	23 859
Total	595	778	2 291	4 516	8 465	15 074	28 240	50 389	11 0348
Nombre d'actes autochtones	42	44	100	124	190	162	197	163	1 022
Proportion pour mille	70	56	43	27	22	10	7	3	9

les actes autochtones sont généralement enregistrés dans le comté de Kamouraska. En 1770-1789, 183 des 190 actes autochtones y sont inscrits. Cependant, dès 1790, le comté de Kamouraska ne possède plus qu'une proportion d'actes autochtones inférieure à 1 % de l'ensemble de ses actes, les comtés de Témiscouata et de Rimouski en récoltant alors la plus large part. Au début du 19<sup>e</sup> siècle, le nombre d'actes autochtones du comté de Rimouski passe de 74 à 51 actes pour la période 1830-1849 alors qu'une tendance inverse s'observe dans le comté de Témiscouata où le nombre d'actes progresse de 24 à 100 actes. L'implantation définitive d'une communauté malécite en 1826 dans le secteur de L'Isle-Verte est l'un des facteurs qui influencent à la hausse le nombre d'enregistrements autochtones dans le comté de Témiscouata.

Au tableau 2, les actes autochtones ont été distribués par comté selon leur groupe d'appartenance.

Seulement 54 % des sujets d'actes possèdent des déclarations précises sur leur origine autochtone (580 cas sur 1066). C'est donc dire que les prêtres omettent régulièrement de déclarer à quelle nation autochtone appartiennent les sujets d'actes. Plusieurs actes demeurent imprécis, mais signalent cependant que les sujets d'actes sont d'origine « sauvage » (422 cas). Certains actes ne fournissent aucune indication sur l'origine des individus (64 cas). Dans cette dernière catégorie d'actes, on retrouve plusieurs couples métis. D'ailleurs, les prêtres ne déclarent que trois actes « métis » dans l'ensemble des actes bas-laurentiens.

**Tableau 2 :**  
**Nombre de sujets d'actes autochtones par comté et groupe autochtone, 1685-1849**

	<i>Kamouraska</i>	<i>Rimouski</i>	<i>Témiscouata</i>	<i>Total</i>
Abénaquis	47	1	5	53
Algonquin	17		2	19
Canibas	9			9
Huron	1	1	1	3
Iroquois	6	1		7
Malécite	111	21	65	197
Métis	1	2		3
Micmac	128	113	23	264
Montagnais	22	1	2	25
Sauvage	250	81	91	422
Sans indication	18	41	5	64
Total	610	262	194	1066 <sup>11</sup>

La nation micmaque occupe une place prépondérante dans cet échantillon d'actes, soit 45 % de toutes les mentions précises d'actes autochtones du territoire du Bas-Saint-Laurent (264 sur 580). Des variantes régionales importantes se manifestent : les Micmacs sont fortement majoritaires dans le comté de Rimouski (à 80 %), alors qu'ils sont minoritaires dans le comté voisin du Témiscouata (à 23 %). C'est donc dire que les Micmacs fréquentent tout particulièrement la portion Est du territoire du Bas-Saint-Laurent. Dans le cas des Malécites, ils sont surtout présents dans le comté de Témiscouata (à 66 %) et à un degré moindre dans le comté de Rimouski (à 19 %). Dans une certaine mesure, nous pouvons soutenir l'hypothèse que les Micmacs fréquentent surtout la région de Rimouski alors que les Malécites s'activent plutôt au Témiscouata. Quant au comté de Kamouraska, les Micmacs et les Malécites y sont présents dans des proportions presque analogues, 37 % pour les Micmacs et 32 % pour les Malécites. Les prêtres du

comté de Kamouraska inscrivent également des membres de la nation abénaquise dans une proportion de l'ordre de 13 %. Les inscriptions d'actes autochtones du comté de Kamouraska réfèrent à un lieu de passage plutôt qu'à une région de fréquentation comme le sont les comtés de Témiscouata et de Rimouski.

#### **Les mariages autochtones du Bas-Saint-Laurent**

Les registres paroissiaux du Bas-Saint-Laurent consignent quelque 110 000 actes pour la période 1685-1849, dont 66 % sont des actes de baptêmes, 24 % des actes de sépultures et 10 % des actes de mariages. Les registres contiennent donc un peu plus de 11 000 mariages au cours de cette période. Sur l'ensemble de ces unions, on n'y retrouve que 64 mariages autochtones, pour une proportion d'à peine 5 pour 1 000. De toute évidence, les mariages autochtones sont extrêmement rares. Si l'on reporte ces 64 mariages autochtones aux 1 022 actes autochtones de la région, la proportion de mariages autochtones n'est que de 6 %.

**Tableau 3 : Nombre d'actes de mariage par comté et période chronologique, 1685-1849**

	1685 1709	1710 1729	1730 1749	1750 1769	1770 1789	1790 1809	1810 1829	1830 1849	Total
Kamouraska	63	86	221	457	801	1 294	2 008	2 447	7 377
Rimouski	1	9	17	18	25	106	279	1 140	1 595
Témiscouata			3	13	27	144	504	1 495	2 186
Total	64	95	241	488	853	1 544	2 791	5 082	11 158
Nombre de mariages autochtones	0	4	1	5	7	12	19	16	64
Proportion pour mille	0	42	4	10	8	9	6	2	5

Ce taux reste bien inférieur au 10 % que nous retrouvons pour l'ensemble des actes de mariage de la population du Bas-Saint-Laurent. Comment expliquer cette sous-représentation des mariages autochtones?

Les autochtones du Bas-Saint-Laurent se marient-ils à l'extérieur de leur région? Pendant plusieurs décennies, les autochtones de l'est du Canada se sont regroupés à proximité de la ville de Québec afin de participer à la distribution traditionnelle des présents annuels remis par les autorités britanniques. Au cours des mois d'été, des campements autochtones s'élèvent à la Pointe-Lévy permettant des rassemblements de familles autochtones. Ces rencontres annuelles sont propices à des échanges et plusieurs mariages y sont célébrés. Des Micmacs et des Malécites du Bas-Saint-Laurent s'y trouvent des conjoints en fraternisant avec des membres de diverses nations autochtones<sup>12</sup>. De 1800 à 1849, près de 120 mariages autochtones sont célébrés à Lévis et plusieurs de ceux-ci impliquent des autochtones du Bas-Saint-Laurent. À titre d'exemple, le malécite Noël Denis s'y marie le 22 août 1814 à Reine Montagnais, une femme d'origine micmaque et plusieurs de leurs enfants sont par

la suite baptisés dans les paroisses du Témiscouata. Célestin Denis, fils des précédents, se marie également à Lévis le 24 mai 1842 avec Marie Athanase, une jeune femme malécite. Leurs enfants seront également baptisés dans les paroisses du Témiscouata. En fin de compte, le sous-enregistrement des actes de mariage autochtones au Bas-Saint-Laurent s'expliquerait en grande partie par les mariages célébrés à Lévis lors de rassemblements estivaux.

Parmi les 64 mariages autochtones du Bas-Saint-Laurent, y rencontre-t-on plusieurs mariages mixtes favorisant le métissage de la population euro-canadienne du Bas-Saint-Laurent?

Les mariages autochtones célébrés ont été distribués selon l'origine ethnique des futurs époux (voir tableau 4). La majorité de ceux-ci, soit 43 mariages, impliquent deux individus qui appartiennent à des bandes autochtones. C'est donc dire que les autochtones choisissent



Figure 1 : Wigwams à la pointe de Lévis, ca 1836.

Source : Bibliothèque et Archives Canada, Cote 1970-188-1047.

sent généralement de se marier au sein de leur groupe d'origine. Il n'y aurait donc que 21 mariages mixtes sur les 11 158 mariages célébrés au Bas-Saint-Laurent. Cette donnée statistique démontre hors de tout doute le caractère limité du métissage dans la région. Des 21 mariages mixtes, 17 de ceux-ci impliquent des personnes métisses qui choisissent leurs conjoints au sein de la population blanche. Nous livrons ici le fruit d'un examen minutieux de ces mariages mixtes dans les différents secteurs de la région.

#### Métissage dans le comté de Kamouraska

Quelque 7 377 mariages sont célébrés dans le comté de Kamouraska entre 1685 et 1849. De ce nombre, on n'y retrouve que 25 mariages autochtones, une proportion de l'ordre de 3 pour 1 000. De ces 25 mariages, seulement deux de ceux-ci constituent des mariages mixtes. En effet, deux femmes métisses épousent des Euro-Canadiens, l'un de ces mariages est célébré le 20 octobre 1766 à Saint-Louis-de-Kamouraska et le second le 7 avril 1806 à Saint-André-de-Kamouraska.

• **Famille Marchand** : Le 14 juillet 1733, Georges Marchand (Lemarchand), un immigrant breton, se marie à l'Île Saint-Jean (Île-du-Prince-Édouard) avec Marie-Ursule Labauve, une jeune femme métisse

d'origine micmaque. En 1742, le jeune couple quitte la région acadienne pour s'établir dans la paroisse de Kamouraska. Trois de leurs enfants y sont baptisés, Marie-Ursule (1743), Marie-Angélique (1745) et Jean-Baptiste (1747). En novembre 1749, Marie-Ursule Labauve, devenue veuve, se voit contrainte de vendre la moitié de la terre qu'elle possède dans la seconde concession de Kamouraska. Lors de cette transaction, elle précise qu'elle est chargée de 7 enfants en bas âge et qu'elle n'a aucun parent pour l'aider à soutenir sa famille<sup>13</sup>. Quatre enfants du couple parviennent à l'âge adulte dont Marie-Ursule qui se marie le 20 octobre 1766 à Saint-Louis-de-Kamouraska avec Jean-Baptiste Gueret dit Dumont. Marie-Ursule Marchand est décédée dans cette paroisse le 21 juin 1778 alors que Marie-Ursule Labauve, sa mère, y est également inhumée le 11 avril 1781. La descendance de la famille Marchand s'est perpétuée dans la région de Kamouraska par Antoine Marchand dont le mariage est célébré à Saint-Pierre-du-Sud le 19 janvier 1762 avec Dorothee Therrien. Le jeune couple s'établit à l'Îlet du Portage dans la paroisse de Kamouraska<sup>14</sup>.

• **Famille Fraser** : Alexandre Fraser, né en 1763, est le fils de Malcolm Fraser, seigneur de Mont Murray et de Marie Allaire. En 1787, il s'engage dans la Compagnie du

Nord-Ouest pour travailler dans les Pays d'en Haut (Saskatchewan). Il y fait la connaissance d'une femme autochtone, vraisemblablement d'origine chipewyanne, avec qui il s'unit selon les us et coutumes du pays. Le jeune couple donne naissance à cinq enfants, dont Angélique, née le 24 décembre 1789<sup>15</sup>. En 1801, Alexandre Fraser devient le seigneur de Rivière-du-Loup et du fief de Madawaska. Il s'y installe quelques années plus tard avec Angélique Meadows, sa conjointe autochtone. Angélique Fraser, leur fille, aurait reçu une éducation catholique, des 1801 à 1806, au couvent des Ursulines de Québec. Au mois d'avril 1806, elle se marie avec Ignace Beaulieu, un prospère cultivateur de la paroisse de Saint-André-de-Kamouraska. En 1831, elle assiste au baptême d'Angélique Meadows, sa mère, à Saint-André-de-Kamouraska, et cette dernière sera inhumée en 1833 à la Rivière-du-Loup. Angélique Fraser est inhumée le 20 avril 1857 à Notre-Dame-du-Portage à l'âge de 73 ans.

#### Métissage dans le comté de Témiscouata

Quelque 2 186 mariages sont célébrés dans le comté de Témiscouata entre 1713 et 1849. De ce nombre, on n'y retrouve que neuf mariages autochtones, une proportion de l'ordre de 4 pour 1 000. De ces neuf mariages, un seul paraît de nature métisse, soit celui de Marguerite Fraser, fille d'Alexandre Fraser, seigneur de la Rivière-du-Loup et d'Angélique Meadows, née le 10 juillet 1796 à Cumberland House (Saskatchewan). Marguerite Fraser aurait reçu une éducation catholique au couvent des Ursulines de Québec entre 1802 et 1814. Son mariage est célébré le 16 janvier 1815 à la Rivière-du-Loup avec le notaire Joseph Amiot. Ce

**Tableau 4 :**  
**Mariages autochtones selon le sexe et l'origine ethnique, 1685-1849**

	Blanc	Métis	Autochtone	Total
Blanche	X	6	1	7
Métisse	11	1	1	13
Autochtone	1	0	43	44
Total	12	7	45	64

dernier décède à Saint-André-de-Kamouraska en mai 1816 et Marguerite Fraser se remarie en 1828 avec le marchand Thomas Jones. Marguerite Fraser et son nouveau conjoint s'établissent dans la paroisse de la Rivière-du-Loup et quelques enfants naissent de leur mariage, dont John Wolfred, Geneviève (1831), Virginie (1834) et Thomas-Henry-David (1835). Marguerite Fraser est décédée le 4 janvier 1861 à la Rivière-du-Loup.

### Métissage dans le comté de Rimouski

Quelque 1 595 mariages sont célébrés dans le comté de Rimouski entre 1701 et 1849. De ce nombre, on retrouve 30 mariages autochtones, une proportion de l'ordre de 18 pour 1 000. Bien que ce taux soit relativement faible, il est beaucoup plus élevé que celui des comtés de Kamouraska (3 pour 1 000) et de Témiscouata (4 pour 1 000). Sur ces 30 mariages, on en retrouve 18 qui sont de nature mixte. C'est donc dire que plusieurs couples métis se sont formés dans le comté de Rimouski. Quel fut le destin de ces couples métis?

- **Famille Pominville** : Le Canadien Étienne Brault dit Pominville, né en 1671 à Québec, exerçait vraisemblablement des activités de coureur des bois dans la région du Bas-Saint-Laurent à la fin du 17<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Il se marie à Québec le 8 juin 1716 avec la Canadienne Louise Palin, qui décède dès l'année suivante. Le 15 juin 1718, il se remarie à Rimouski avec une autochtone prénommée Marguerite. Le couple réside dans la région de Rimouski et pas moins de huit enfants naissent de leur union : Pierre (1719), Louis-François (1721), Angélique (1724), Jean-Baptiste (1727), Gabriel (1729),

Claude (1729), Joseph (c. 1731) et Cécile (1734). Étienne Brault dit Pominville est inhumé le 28 octobre 1738 à l'Hôtel-Dieu-de-Québec à l'âge de 60 ans. La famille Pominville continue de vivre dans le secteur de Rimouski. En mai 1746, Pierre Pominville et Thérèse Paul, son épouse, enregistrent le baptême d'un de leurs enfants à Rimouski, et en juin 1750, c'est au tour de Jean-Baptiste Pominville et Anne Sis, son épouse, de s'y présenter pour baptiser l'un de leurs fils. La famille Pominville semble quitter le Bas-Saint-Laurent, car les registres de la région ne font plus mention de cette famille à compter de 1771. Au début du 19<sup>e</sup> siècle, le registre paroissial de Carleton en Gaspésie signale des familles Pominville d'origine micmaque de la région de Pokemouche<sup>17</sup>. Existe-t-il un lien entre ces familles Pominville de Pokemouche au Nouveau-Brunswick et l'ancêtre Étienne Brault dit Pominville? Les descendants d'Étienne Brault dit Pominville se seraient-ils intégrés à une bande micmaque du Nouveau-Brunswick?

- **Famille Samson** : Le métis Nicolas Samson, né vers 1767 de l'union de Simon Samson et de Geneviève, de la nation micmaque, se marie le 16 avril 1792 à Rimouski avec Anne Janotte, fille métisse de Paul Janotte et d'Angélique Gagnon. En 1794, Anne Janotte décède à Métis et elle est inhumée le 29 septembre 1794 à Rimouski à l'âge de 26 ans. Devenu veuf, Nicolas Samson se remarie vers 1797 à Marie-Suzanne Caplan, une Micmaque de la Gaspésie. Le jeune couple s'implante au Bas-Saint-Laurent, car plusieurs de ses enfants y sont baptisés : Marie (1800), Alexis (1803), Germain (1803), Marie-Françoise (1809) et Thomas (1815).

Les Samson conservent toujours des liens avec la communauté micmaque de Restigouche. En effet, leur fille Anastasie est baptisée à Carleton le 28 mai 1807 et le prêtre officiant précise qu'ils sont de Rimouski. De plus, ils se rendent occasionnellement en pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré comme l'atteste la noyade de leur fils Alexis dans la rivière Blondelle en 1810. À compter de 1815, la famille Samson n'apparaît plus dans les registres bas-laurentiens. Nicolas Samson et Marie-Suzanne Caplan sont inhumés en 1827 à Bonaventure, en Gaspésie. Plusieurs enfants du couple se marient au sein de la communauté micmaque de Restigouche dont Pierre le 3 juin 1823, Anastasie le 6 juin 1823, Jean-Baptiste le 30 mai 1832 et Thomas le 6 août 1838. En octobre 1835, l'arpenteur Joseph Hamel rencontre au lac Cascapédia un jeune Micmac nommé Thomas Samson qui lui signale que son grand-père était un Canadien natif de la Pointe-Lévy. De toute évidence, les descendants de Nicolas Samson ont quitté définitivement le Bas-Saint-Laurent pour s'intégrer à la communauté micmaque de Restigouche<sup>18</sup>.

- **Famille McMullen** : La famille McMullen, originaire d'Écosse, s'établit dans la région de Matane à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. En 1784, Jean McMullen figure sur une liste de dettes à recouvrer par la société McKinnon et Marchand au poste de traite de Matane<sup>19</sup>. Daniel McMullen, son fils, se serait vraisemblablement marié dans la région vers 1790 avec Madeleine Godin, une métisse d'origine micmaque, baptisée le 27 mars 1758 à Rimouski, fille de Nicolas Godin et d'Agnès Tamquet. En juillet 1795, le jeune couple inscrit le baptême de Marie-Suzanne

au registre de la paroisse de Rimouski. En octobre 1805, Daniel McMullen, pilote sur le Saint-Laurent, survit miraculeusement au naufrage de la goélette le Lizard<sup>20</sup>. Au mois d'octobre 1808, John McGibbons, seigneur de Matane, lui accorde la permission d'occuper une terre de trois arpents de front sur 40 arpents de profondeur sur la rive ouest de la rivière Matane<sup>21</sup>. En mai 1812, le prêtre missionnaire de Matane enregistre les naissances de Daniel McMullen, âgé de 7 ans, fils de Daniel McMullen et de défunte Madeleine Caisse (ou Kaisse?), ainsi que les naissances de Louise, âgée de 3 ans, et de Jean, âgé de 2 ans, enfants de Daniel McMullen et de Marie-Louise Millier, sa nouvelle conjointe. Suite au décès de Madeleine Godin dite Kaisse (ou Caisse? Quelle est la bonne orthographe?), Daniel McMullen se remarie le 11 novembre 1807 à Rimouski avec Marie-Louise Millier, une jeune métisse d'origine micmaque. Plusieurs enfants du couple sont inscrits au registre paroissial de Matane : Isaac (c. 1815), Alexandre (1819), Jean (1821), Charles (1823), Catherine (1825), Christine (1828) et Marie-Louise (1830). Marie-Louise Millier est décédée le 12 décembre 1837 à Matane alors que Daniel McMullen s'est noyé en décembre 1838. Les enfants de Daniel McMullen se sont mariés au Bas-Saint-Laurent, ceux du premier lit : Suzanne, le 29 juillet 1819 à Matane avec Pierre Keable, Daniel, le 8 septembre 1830 à Matane avec Henriette Gagnon et Marguerite, le 1<sup>er</sup> février 1836 à Rimouski avec Aimé Fillion; ceux du deuxième lit, Jacques, le 28 novembre 1839 à Matane avec Élisabeth Forbes, Christine, le 8 janvier 1849 à Matane avec Fabien Bédard et Alexandre, le 15 juillet 1856 avec Sophie Vaillancourt. Tous les enfants de

Daniel McMullen se sont donc mariés à des conjoints de souche euro-canadienne.

• **Famille Millier** : Au recensement du comté de Gaspé de 1765, le nom de James Mellie apparaît comme conjoint d'une femme micmaque avec ses quatre enfants<sup>22</sup>. En 1784, cette famille habiterait désormais au poste de Matane. Le « bon-homme » Millier apparaît sur la liste des débiteurs de la compagnie McKinnon-Marchand. Deux de ses fils figurent également sur cette liste, Jacques et Jean-Baptiste Millier, où ils sont qualifiés de « sauvages »<sup>23</sup>. En juin 1795, le prêtre missionnaire de Rimouski procède à la bénédiction de la fosse de Louise Gouze au cimetière de Matane, décédée à l'âge de 77 ans, épouse de Jacques Millier, d'origine française. Jacques Millier, fils, se serait marié vers 1785 à une jeune fille micmaque du nom de Séraphine Blaise. Plusieurs enfants du couple sont baptisés dans le Bas-Saint-Laurent : Marie-Anne (c. 1787), Pierre (1790) à Tadoussac, Marie-Louise (c. 1792), Marie-Geneviève (1795) à Rimouski, Pélagie (1797) à Saint-André-Kamouraska, Jacques (1800) à Trois-Pistoles et Michel (1802) à Rimouski. Jacques Millier et Séraphine Blaise seraient tous deux décédés avant 1824. Les enfants du couple ont eu des destins forts différents. Deux filles du couple se sont jointes aux Micmacs de la région : Marie-Anne Millier se marie le 5 août 1799 à Lévis avec Michel Montagnais, baptisé le 4 juillet 1778 à Kamouraska, né d'un père montagnais et d'une mère malécite<sup>24</sup>, alors que Marie-Geneviève Millier épouse vers 1820 Pierre Lagorgendière, baptisé à Carleton le 15 septembre 1800, né d'un père iroquois et d'une mère micmaque<sup>25</sup>. Trois enfants de

Jacques Millier se sont mariés à des conjoints euro-canadiens : Marie-Louise Millier se marie le 11 novembre 1814 à Rimouski avec Daniel McMullen, pilote sur le fleuve Saint-Laurent, Pierre Millier, cultivateur, se marie le 16 août 1824 à Matane avec Marie-Modeste Guillot<sup>26</sup> et Michel Millier s'unit à Matane le 10 février 1829 avec Marie Gagné<sup>27</sup>. En définitive, les enfants de Jacques Millier et de Séraphine Blaise ont choisi des trajectoires différentes pour s'intégrer soit au monde autochtone ou au monde euro-canadien.

• **Famille Pipe (Boebe ou Peup) dit Simoneau** : Simon Pipe, soldat des troupes de Brunswick, natif de Altringen en Bade-Wurtemberg en Allemagne, obtient sa démobilisation au Canada le 30 juillet 1783<sup>28</sup>. Il s'établit par la suite au poste de Matane et il se marie vers 1795 à Marie-Judith Grand-Pierre<sup>29</sup>, baptisée le 19 août 1772 à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, fille de Pierre-Joseph, Malécite et de Marguerite. Ils donnent naissance à six enfants connus, Catherine (c. 1793), Christine (1797), Anne (c. 1799), Simon (c. 1803), Pierre (c. 1805) et Joseph (1807). Le 22 juillet 1807, le curé Lajus, de Rimouski, en mission au poste de Matane, procède aux baptêmes de Simon (4 ans), Pierre (2 ans) et de Joseph Pipe (7 mois). Simon Pipe serait décédé peu de temps après la naissance de son fils Joseph, car sa veuve obtient un billet de concession du seigneur John McGibbons au mois d'octobre 1808<sup>30</sup>. Marie-Judith Grand-Pierre se remarie le 28 janvier 1811 à Rimouski avec Pierre Thomas, un Micmac du Bas-Saint-Laurent. Elle est inhumée le 23 juillet 1851 à Matane à un âge des plus respectables. Tous les enfants de Simon

Pipe et de Marie-Judith Grand-Pierre se sont mariés à des conjoints de souche euro-canadienne : Christine le 7 janvier 1820 à Rimouski avec Jean-Baptiste Vignola, Catherine le 18 janvier 1820 à Rimouski avec Marc Vigneau dit Labrie, Simon le 19 août 1822 à Matane avec Marguerite-Céleste Chassé, Anne le 4 octobre 1825 à Matane avec Lazare Lecours et Joseph le 17 février 1835 à Rimouski avec Julie Côté. Tous les enfants de Simon Pipe se sont donc intégrés par mariage à la société euro-canadienne du Bas-Saint-Laurent.

• **Famille Cartier** : Pierre Cartier, un autochtone de souche malécite-algonquine, fils de Jean-Baptiste Paul et de Marie Pierre-Joseph, se marie le 27 juillet 1833 à Matane avec Marie Gauthier, fille de Pierre-David et de Marie-Victoire Tremblay. Ce mariage est le seul du Bas-Saint-Laurent impliquant un homme autochtone et une femme euro-canadienne. En 1835, l'arpenteur Joseph Hamel se trouve au Petit-Matane pour y procéder à l'engagement de Pierre Cartier, un Malécite, qui connaît bien l'intérieur du pays, mais doté d'un caractère plutôt imprévisible. Hamel lui aurait versé des avances qu'il devait laisser à sa femme avant son départ. Cependant, Pierre Cartier ne se présenta pas au rendez-vous fixé au matin du 8 septembre 1835 pour explorer la région du Matapédia<sup>31</sup>. La famille Cartier réside à Matane au cours des années 1830-1840. Plusieurs enfants du couple sont baptisés dans cette paroisse : Léandre (1837), Sigismond (1839), Marie-Obéline (1842), Marie-Joséphine (1844) et Édouard (1846). À compter de 1846, nous perdons toute trace du couple au Bas-Saint-Laurent.

• **Famille Corneau** : Le Canadien Gédéon Corneau, baptisé le 6 août 1820 aux Éboulements, fils d'Étienne et de Marie Guérin, se marie le 27 novembre 1849 à Sainte-Luce-de-Rimouski avec Geneviève Katpat, jeune fille micmaque, baptisée le 12 août 1827 à Matane, fille de Pierre Katpat et d'Anne Millier. Une légende autochtone se rapportant à Gédéon Corneau nous fut transmise par Marcel Leblanc dans la Revue d'Histoire du Bas-Saint-Laurent en 1995<sup>32</sup>. Plusieurs Canadiens le confondaient avec un autochtone, soit Montagnais ou Malécite, mais lui-même se prétendait « Métis-Français ». Célibataire, il aurait vécu une effroyable expérience de feux-follets à la Pointe Sauvage des Eaux Mortes de la rivière Mistigouguèche et dès l'automne suivant, il épousait la fille d'un chef autochtone de la Pointe Sauvage. La famille Corneau-Katpat s'implante dans la région de Métis où plusieurs de leurs enfants y sont baptisés : Euphémie, le 2 mai 1850 à Sainte-Luce, Joseph, le 11 septembre 1851 à Sainte-Flavie, Adèle, le 25 juin 1853 à Sainte-Flavie, Marie, le 24 janvier 1855 à Sainte-Flavie, Marie-Guiguelmine, le 1<sup>er</sup> juillet 1857 à Sainte-Flavie, Xavier, le 25 avril 1859 à Saint-Octave, Auguste, le 8 avril 1861 à Sainte-Luce, Adèle, le 10 mars 1863 à Saint-Octave, Napoléon, le 11 août 1865 à Sainte-Flavie et Aurélie, le 28 décembre 1868 à Saint-Octave. Tour à tour menuisier, cultivateur et journalier, Gédéon Corneau occupe plusieurs métiers différents. Au recensement de 1881, Gédéon Corneau, veuf de Geneviève Katpat, demeure dans la paroisse Saint-Octave avec ses six enfants<sup>33</sup>. L'une de ses filles, Aurélie, se marie à Québec en 1892 et nous ignorons le destin de ses autres enfants.

## Conclusion

L'objet de la présente étude est d'établir l'importance du métissage au sein de la population bas-laurentienne, l'une des conditions préalables à l'éclosion de communautés métisses dans la région. Plusieurs critères de recherche permettent de retracer une communauté métisse historique. L'un de ces critères consiste à déterminer l'importance des mariages endogames entre individus de généalogie mixte. Entre 1685 et 1849, quelque 11 158 mariages sont célébrés au Bas-Saint-Laurent et seulement 21 de ceux-ci impliquent des individus de généalogie mixte, soit une proportion de l'ordre de près de 2 pour 1 000. La population métisse du Bas-Saint-Laurent ne possède donc pas la masse critique nécessaire pour perpétuer une communauté viable. Les individus issus de généalogies mixtes n'ont alors d'autres choix que de se marier avec des membres des communautés locales d'origine euro-canadienne en raison de leur faible nombre. En effet, 20 des 21 mariages mixtes du Bas-Saint-Laurent sont des mariages exogames, car le bassin d'individus métis est trop restreint pour permettre l'éclosion d'une pratique concertée de mariages endogames. Dans ces conditions, il est donc impossible qu'une communauté métisse historique ait vu le jour au Bas-Saint-Laurent.

## Notes

- 1 Serge Goudreau possède une maîtrise en démographie de l'Université de Montréal. Il travaille depuis une vingtaine d'années dans le domaine des recherches autochtones. Depuis 2006, il est à l'emploi du ministère des Ressources naturelles à titre de conseiller en histoire autochtone.
- 2 Hélène Vézina et coll., « L'apport des données génétiques à la mesure généalogique des origines amérindiennes des Canadiens français », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 41, n° 1, printemps 2012, p. 87-105.
- 3 Louis-Pascal Rousseau et Étienne Rivard, « Métissage : l'ethnogenèse métisse en amont et en aval de Powley », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 37, n° 2-3, 2007, p. 3-6.
- 4 Jean-Charles Fortin et coll., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993
- 5 *Ibid.*, p. 85-98.
- 6 État des Sauvages de la Rivière St Jean, appelés Amalécites, quelquefois Canibas ou Abénaquis (Public Record Office (Londres), Colonial Office 42, vol. 1, fo 364-366).
- 7 Laurence Johnson, « À l'origine de la réserve de Viger, une requête malécite de 1826 », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 26, n° 2, automne 1996, p. 77-81.
- 8 Pierre-Georges Roy, « Journal d'une campagne au Canada à bord de La Sauvage (mars-juillet 1756) par Louis-Guillaume de Parscau du Plessis, enseigne de vaisseau », Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1928-1929, Rédempti Paradis, Imprimeur de Sa Majesté le Roi, 1929, p. 216.
- 9 Léon Boudreault, *Faits nouveaux sur la Seigneurie de Matane (1677-1870)*, Société d'histoire de Matane, 1982, p. 242-243.
- 10 Antoine Gagnon, *Monographie de Matane, pays de brumes, de soleil, de visions*, Rimouski, 1945, p. 112.
- 11 Le nombre de sujets d'actes (1066) est supérieur au nombre d'actes (1022), car les actes de mariage comportent deux sujets d'actes.
- 12 Roch Samson et coll., *Histoire de Lévis-Lotbinière*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1996, p. 58-65.
- 13 Vente de Ursule Labauve veuve de George Lemarchand, de Camouraska, à Jacques Michaud, de Camouraska, 19 novembre 1749 (Bibliothèque Archives nationales du Québec (BAnQ), minutier Joseph Dionne, CN104,S26).
- 14 Donation de Antoine Marchand et Dorothee Terien, son épouse, de Lilet du Portage, paroisse de Camouraska, à Germain Marchand, leur fils, 9 septembre 1787 (BAnQ, minutier Jacques Colin, CN104,S22).
- 15 Jean-Claude Massé, *Malcolm Fraser : De soldat écossais à seigneur canadien 1733-1815*, Québec, Septentrion, 2006, p. 193-194.
- 16 Gabriel Langlois, « Un coureur de bois à Rimouski : Étienne Brault », *L'Estuaire*, vol. 25, n° 2, (61), juin 2002, p. 24.
- 17 Voir le registre paroissial de Carleton, 26 juillet 1799, 10 juillet 1805, 28 juillet 1806, 21 juillet 1807 et 2 novembre 1811.
- 18 Appendice au XLV<sup>e</sup> volume des journaux de la Chambre d'Assemblée de la province du Bas-Canada, session 1835-6, Exploration des parties inconnues des comtés de Rimouski, Bonaventure et Gaspé par Joseph Hamel, appendice B.B., p. 162.
- 19 Léon Boudreau, *op. cit.*, p. 243.
- 20 *Ibid.*, p. 111.
- 21 Dépôt par Messieurs John McGibben et Daniel MacMallen portant billet de concession par le premier au dernier, 10 octobre 1808 (BAnQ, minutier Augustin Dionne, CN104,S20).
- 22 Registre du Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal, acte n° 412824.
- 23 Léon Boudreau, *op. cit.*, p. 242-243.
- 24 Michel Montagnais est baptisé le 4 juillet 1778 à Kamouraska et il est inhumé au même endroit le 22 octobre 1810. Marie-Anne Millier se remarie le 2 janvier 1815 à Rimouski avec Pierre Catpat, un Micmac et elle est inhumée le 20 novembre 1839 à Rimouski à l'âge de 50 ans.
- 25 En 1811, Monseigneur Plessis, lors de son voyage en Gaspésie, rencontre en face de Mont-Saint-Pierre la famille d'Ignace Lagorgendière qui arrivait de Gaspé pour s'établir à Matane (cité par Claude Otis, p. 9)
- 26 Pierre Millier est inhumé à Matane le 7 septembre 1830 à l'âge de 40 ans. Le rédacteur de l'acte l'inscrit comme d'origine sauvage et cultivateur.
- 27 Michel Millier est inhumé le 7 septembre 1830 à Matane à l'âge de 28 ans. Le rédacteur de l'acte l'inscrit comme d'origine sauvage et cultivateur.
- 28 Dominique Ritchot, *Les troupes allemandes et leur établissement au Canada, 1776-1783*, Montréal, Éditions historiques et généalogiques Pépin, 2011, p. 29.
- 29 Réjean Denis, « La famille Pipe dit Simoneau », *Au pays de Matane*, avril 2003, p. 3-8.
- 30 Dépôt par John McGibben, seigneur de Matane et Marie Moinimouette portant concession par le premier à la dernière pour elle et ses enfants, 12 octobre 1808 (BAnQ, minutier Augustin Dionne, CN104,S20).
- 31 Appendice au XLV<sup>e</sup> volume des journaux de la Chambre d'Assemblée de la province du Bas-Canada, session 1835-6, Exploration des parties inconnues des comtés de Rimouski, Bonaventure et Gaspé par Joseph Hamel, appendice B.B., p. 155.
- 32 Marcel Leblanc, « Légende inédite de la pointe Sauvage », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 18, n° 2 (47), juin 1995, p. 11-15.
- 33 Bibliothèque Archives Canada, recensement de 1881, district de Rimouski, sous-district de St-Octave.

# Transformation du tissu urbain de la ville de Rimouski entre 1948 et 2004

*Tristan CARON<sup>1</sup>*  
*Pierre-André LALANNE<sup>2\*</sup>*  
*Antoine MORISSETTE<sup>3</sup>*

## Introduction

Depuis la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, la répartition spatiale des différentes fonctions urbaines de Rimouski a grandement évolué, ce qui est révélateur de la dynamique de ce territoire. Le paysage de la ville de Rimouski est marqué par le développement et l'intensification de l'étalement urbain au cours des dernières décennies. Ce développement s'est d'abord effectué le long de la zone côtière pour ensuite se répartir au sud de la voie ferrée et à l'ouest de l'avenue de la Cathédrale. Cette croissance peut rapidement devenir désordonnée lorsqu'elle n'est pas encadrée par des réglementations adéquates en matière d'aménagement du territoire. La présente étude vise à évaluer l'évolution de l'urbanisation de la ville de Rimouski entre 1948 et 2004. Pour ce faire, elle se penche sur l'évolution et la migration des différentes fonctions urbaines du centre-ville. L'analyse spatiale de ces changements est mise en relation avec le développement de la réglementation en matière d'urbanisme à Rimouski et de façon plus générale, à l'échelle provinciale. Dans ce sens, Rimouski a adopté un premier plan d'urbanisme en 1961<sup>4</sup>, ce qui coïncide avec l'achèvement des travaux de remblai servant à la construction

du boulevard Saint-Germain au début des années 1960. La modification du paysage urbain est aussi affectée par la promulgation de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme par le gouvernement provincial en 1982<sup>5</sup>. Considérant que la densification du centre-ville s'est faite majoritairement avant 1948, il est pertinent d'analyser comment s'est fait le développement puisqu'il est majoritairement antérieur à l'application de cette loi. La problématique est donc l'étude de l'évolution de la zone côtière rimouskoise en relation avec les facteurs qui sont venus la moduler, sur un intervalle s'étirant de 1948 à 2004 en utilisant, entre autres, les photographies aériennes du secteur datant de 1948 à 2004<sup>6</sup>. L'intervalle étudié a été choisi en fonction des couvertures aériennes disponibles. La dernière couverture aérienne, soit celle de 2004, a été utilisée afin de rendre compte de l'évolution au cours de la décennie 1990-2000. Les modifications de l'aménagement du territoire, des législations et de l'organisation municipale ayant eu cours après 2000 ne sont pas traitées dans le cadre de cette étude.

## Secteur à l'étude

Le territoire de la ville de Rimouski sur lequel se penche cette étude se

divise en deux zones illustrées à la figure 1. La première zone est située sur le littoral de Rimouski entre la rivière Rimouski à l'ouest et la Montée Industrielle-et-Commerciale à l'est, alors que les limites sud et nord correspondent respectivement à la rue Saint-Pierre et à l'estuaire du Saint-Laurent. La zone 1 permet d'étudier l'évolution du centre de la zone côtière rimouskoise. La zone 2 est située au sud-est du centre-ville, au niveau de l'actuelle *Cité des Achats*. Cette zone fut incorporée à l'étude – pourtant davantage axée sur le centre-ville – car elle permet d'évaluer la tendance à la migration des fonctions commerciales de l'espace littoral vers la *Cité des Achats*. Le territoire à l'étude se concentre donc sur les districts centraux de Rimouski soit les districts Saint-Germain, Saint-Pie-X et la partie orientale de celui de Rimouski-Est.

La ville de Rimouski est établie en majorité sur des sédiments meubles, soit sur des dépôts marins<sup>7</sup>. Sous cette couche de dépôts meubles, il y a un soubassement rocheux constitué de roches sédimentaires qui remplissent une fosse marine datant du précambrien<sup>8</sup>. C'est dans la couche de sédiments meubles qu'a été formée une succession de

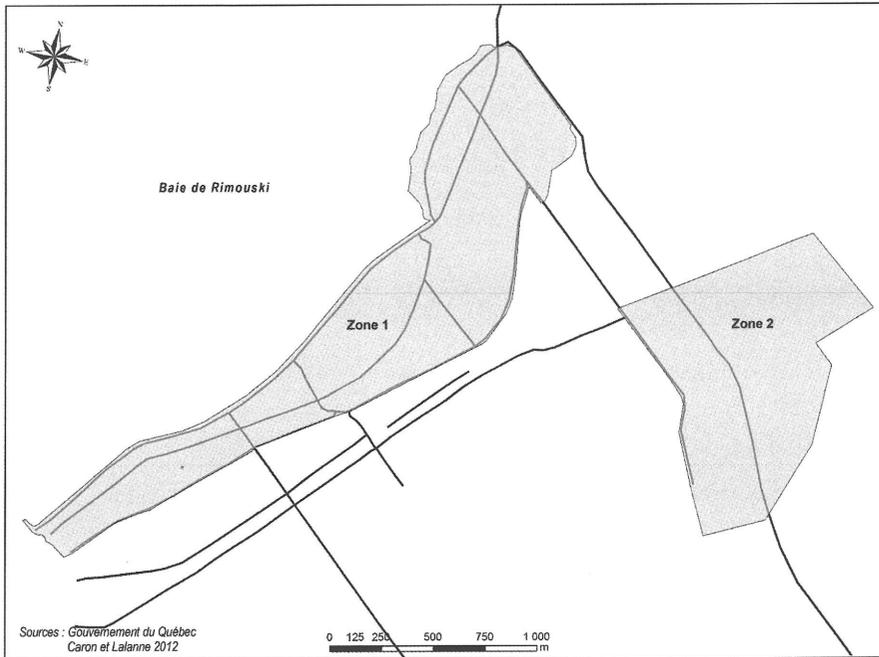


Figure 1 : Carte des zones à l'étude

terrasses marines. Actuellement, le trait de côte de la baie de Rimouski est majoritairement artificialisé puisque seul un secteur à proximité du carrefour Rimouski est partiellement naturel, soit le quartier résidentiel qui se retrouve entre le boulevard Jessop et l'estuaire du fleuve Saint-Laurent. En effet, les importants travaux de remblaiement, ayant débuté dès 1950 et s'étant terminés au début des années 1960, ont profondément modifié le littoral rimouskois<sup>9</sup>. La mise en place du remblai et la construction du mur de soutènement ont artificiellement avancé le trait de côte. Aujourd'hui, la position de la rue Saint-Germain à l'ouest de l'église du quartier Sainte-Agnès témoigne de la forme de la baie de Rimouski avant le début des travaux<sup>10</sup>.

La ville de Rimouski a grandement évolué depuis les années 1900. L'explosion démographique se produit à compter des années trente.

Entre 1930 et 1966, la population de Rimouski passe ainsi de 5 589 à 20 330 habitants<sup>11</sup>. La ville de Rimouski s'est développée en plusieurs phases au gré de son évolution démographique et économique. Après l'incendie de 1950, la ville revoit sa stratégie urbanistique. Elle modifie les normes de construction et d'aménagement des infrastructures routières afin de s'adapter au développement de l'industrie de l'automobile, les voitures étant davantage accessibles et donc de plus en plus présentes dans les rues de Rimouski. Cette modification a comme effet de diminuer l'espace disponible pour la reconstruction, en raison de l'aménagement de rues plus larges et de l'intégration d'espaces de stationnements.

Dès le début des années 1950, la ville de Rimouski et le gouvernement du Québec s'entendent pour enclencher des travaux de rem-

blaiement, qui visent à gagner du terrain sur le fleuve Saint-Laurent<sup>12</sup> (figure 2). Ceci avait pour objectif d'augmenter la superficie du périmètre urbain, mais avant tout de permettre la construction du boulevard Saint-Germain<sup>13</sup>. À la fin des travaux, qui se terminent vers le début des années 1960<sup>14</sup>, c'est environ 80 000 m<sup>2</sup> qui ont été gagnés sur le fleuve, ce qui va changer de façon importante le paysage urbain de Rimouski<sup>15</sup>. De plus, à la même époque, la rue Léonidas devient déjà un axe de développement industriel<sup>16</sup>.

#### A- Résultats des observations de la couverture aérienne Intervalle 1948-1951

De 1948 à 1951 (figure 2), il s'est produit certains changements au niveau de l'occupation du territoire de l'espace littoral rimouskois étudié, et ce, même si l'intervalle est relativement court. Ce bref intervalle donc l'incendie de 1950<sup>17</sup>, ce qui laisse entrevoir comment la ville s'est réorganisée dans l'année qui suivit le désastre. Une des modifications majeures du paysage urbain, comme nous l'avons dit précédemment, consiste en la mise en place du remblai (figure 2). Il semble donc que la ville, suite au feu, a rapidement entrepris le réaménagement de son centre-ville, puisque le boulevard est déjà en construction sur la zone remblayée dès 1951. Le remblai est toutefois loin d'être complété à ce moment, puisque seulement 800 mètres linéaires sont en place, à partir de l'embouchure de la rivière (figure 2). Le développement du réseau routier coïncide avec un nombre croissant d'automobiles à Rimouski, ce que confirme la littérature<sup>18</sup> qui fait le constat de l'élargissement des voies

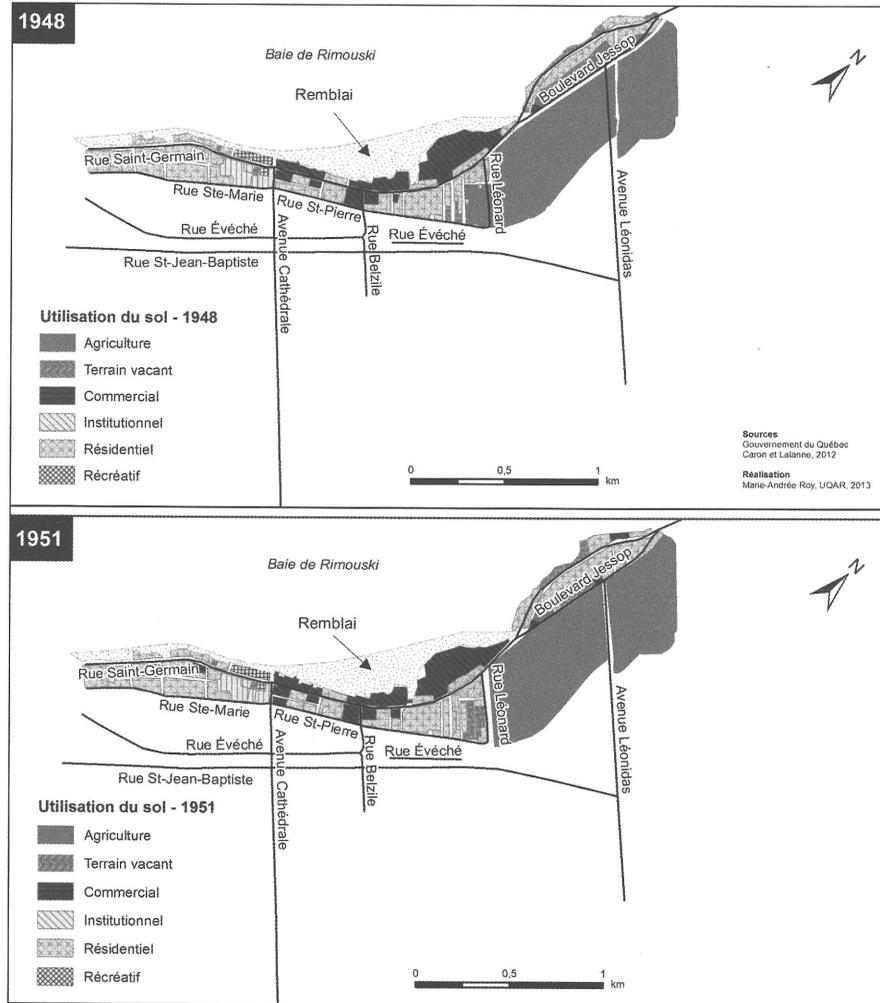


Figure 2 : Cartes des fonctions urbaines de la ville de Rimouski.  
Haut : 1948; Bas : 1951

routières et de la définition de nouveaux tracés au cours de ces mêmes années. Il est aussi intéressant de constater une légère expansion urbaine vers l'est. Le développement des zones résidentielles se fait principalement aux dépens des terres agricoles de l'est de la ville, mais aussi sur des terrains vacants (figure 2). Il apparaît donc que les principaux changements observés au cours de cet intervalle concernent différentes utilisations du sol; en ce qui concerne les transports

avec le début des travaux de remblaiement et par rapport aux fonctions résidentielles dans l'est de la ville (figure 2).

### Intervalle 1951-1963

Pour l'intervalle de 1951 à 1963 (figures 2 et 3), l'événement le plus marquant consiste en une forte expansion urbaine au détriment des terres agricoles. De plus, c'est au cours de cet intervalle que les travaux de remblaiement sont complétés. Le remblai se rend jusqu'à la limite entre le Boulevard René

Lepage et le Boulevard Jessop, ce qui a considérablement agrandi l'espace disponible pour l'urbanisation. Toutefois, l'occupation de ce nouvel espace n'est qu'à peine entamée en 1963, les seuls développements prenant place dans la zone remblayée étant l'implantation d'un hôtel et d'un centre d'enfouissement à l'emplacement actuel de *La Grande Place*<sup>19</sup>. Il importe toutefois de rappeler que le projet de remblaiement est seulement achevé vers le début des années 1960<sup>20</sup>, ce qui laisse relativement peu de temps pour que des changements s'opèrent et soient observables sur la photographie aérienne de 1963. De façon plus importante que pour l'intervalle précédent, il y a une forte expansion urbaine qui survient entre 1951 et 1963. Cette tendance est surtout marquée par le développement de zones résidentielles à l'est de la ville aux dépens de terres agricoles (figures 2 et 3), et ce, de façon plus importante que durant l'intervalle précédent. Ce développement des zones résidentielles et leur densification s'accompagnent aussi de la création de parcs et d'espaces verts sur des terrains vacants. Cependant, le développement dans l'est de la ville ne concerne pas uniquement la zone résidentielle. En effet, il y a aussi apparition d'activités industrielles et multiplication des activités commerciales le long de la rue Léonidas, qui devient un axe de développement important. Ces changements qui affectent l'est de la ville marquent aussi le recul de la zone agricole, qui se voit même délaissée au profit de terrains vacants. Il semblerait donc que, dès 1963, il en soit fini de l'agriculture dans la zone littorale (figure 3). Du côté du centre-ville, la princi-

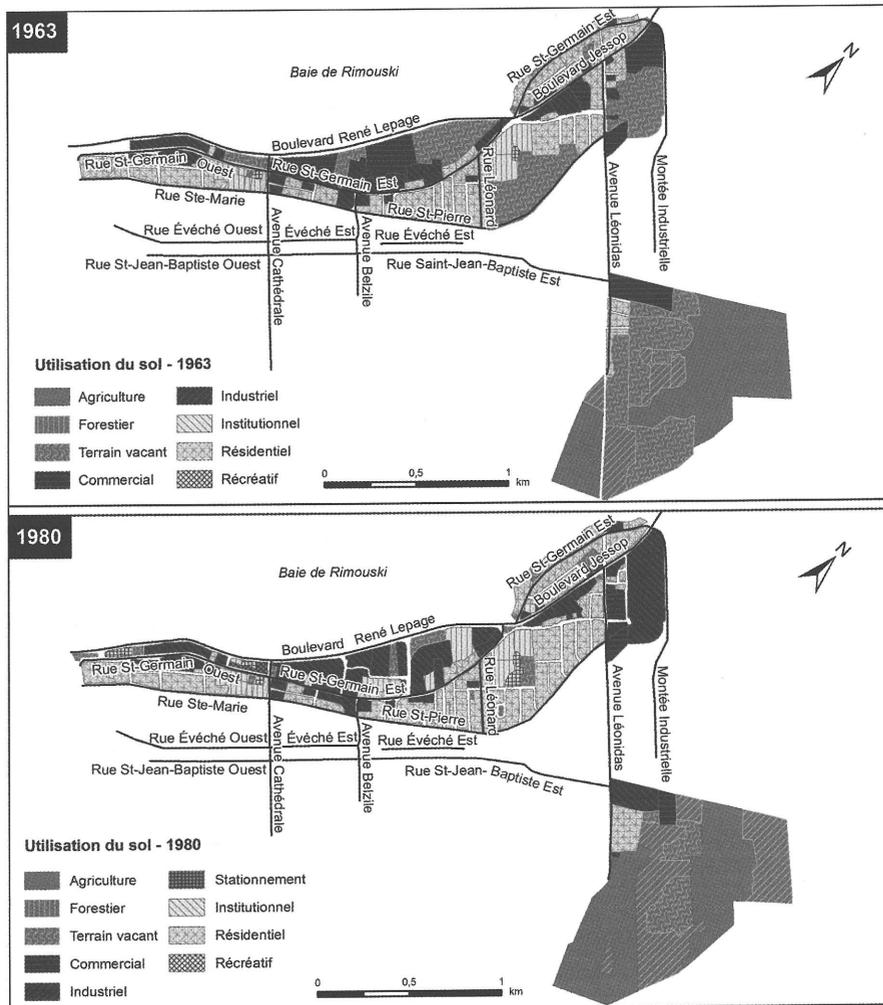


Figure 3 : Cartes des fonctions urbaines de la ville de Rimouski.  
Haut : 1963; Bas : 1980

pale tendance observée est un développement de la zone commerciale, particulièrement des commerces de proximité. Ceci s'observe principalement sur la rue Saint-Germain, surtout entre la rivière et la jonction avec la rue de la Cathédrale. Somme toute, il y a davantage de changements au niveau de l'utilisation du sol durant cet intervalle que lors du précédent.

#### Intervalle 1963-1980

Entre 1963 et 1980 (figure 3), le nouvel espace urbain créé par le

remblai se développe. L'offre commerciale et de services prend son essor, entre autres avec l'apparition de nouveaux commerces de proximité, de nouveaux hôtels et du bâtiment voué à la promotion du tourisme. Il y a aussi un changement de fonction, puisque le centre commercial *La Grande Place* occupe dorénavant l'ancien site d'enfouissement<sup>21</sup>. Il y a donc une modification majeure du paysage côtier en raison de la densification de cet espace qui était encore peu occupé dans l'intervalle précé-

dent. L'évolution est tributaire du passé surtout par le développement hôtelier et commercial. Au cours de cette période, *La Grande Place* n'est pas le seul centre commercial à s'installer sur le territoire rimouskois puisque, dans l'est de la ville, le *Carrefour Rimouski* a aussi été construit. L'implantation du *Carrefour Rimouski* s'est principalement réalisée sur des terres vacantes, mais celui-ci a aussi englobé des espaces à vocation industrielle. Les fonctions urbaines à proximité de la rue Léonidas et surtout près de son intersection avec le boulevard Jessop ne changent pas, le tout demeurant un amalgame de fonctions résidentielles, commerciales et industrielles. Tout de même, l'intervalle de 1963 à 1980 est sujet à quelques changements. La croissance ne se fait pas seulement sur le plan commercial, mais aussi sur le plan résidentiel. En effet, de grandes terres vacantes entre la rue Léonard et l'avenue Léonidas sont converties en quartiers résidentiels principalement caractérisés par des maisons unifamiliales. Ces maisons occupent une partie de l'ancienne zone agricole des années 1950 (figures 2 et 3). Les zones vacantes deviennent dans l'ensemble de plus en plus rares et le périmètre urbain semble donc se densifier autour du noyau dynamique qu'est le centre-ville de Rimouski. Dans le quartier à l'est du remblai, il n'y a pas de nouvelles constructions dans cette zone à vocation résidentielle.

#### Intervalle 1980-1993

Entre 1980 et 1993 (figures 3 et 4), le développement de la zone côtière rimouskoise semble ralentir en raison d'une densité urbaine déjà considérable et du manque

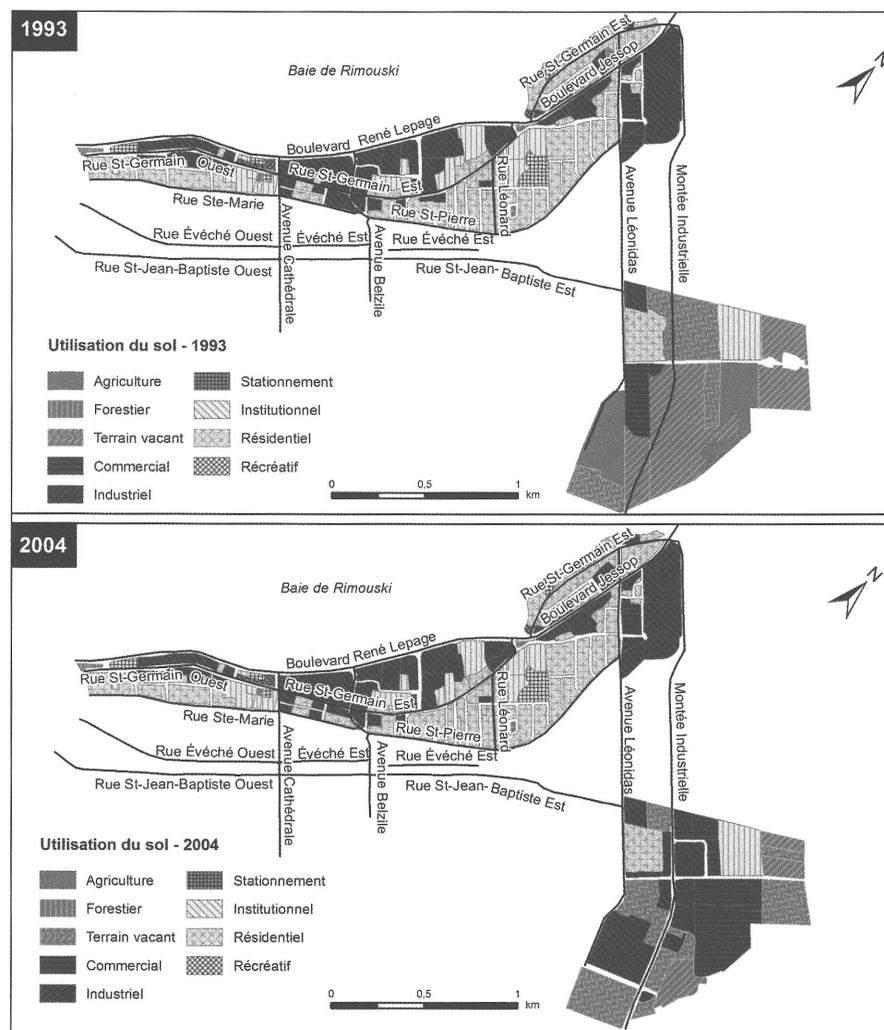


Figure 4 : Cartes des fonctions urbaines de la ville de Rimouski.  
Haut : 1993; Bas : 2004

de terrains vacants. Les quelques zones inoccupées restantes au centre-ville sont finalement attribuées à des fonctions commerciales. Dans l'est de la ville, quelques terrains inoccupés sont convertis en parcs et en espaces verts. Pour le reste, il n'y a tout simplement pas de changement notable et les fonctions demeurent relativement les mêmes en ce qui concerne l'occupation du sol de la zone côtière.

Cependant, au cours de cet intervalle, le centre commercial et industriel de Rimouski, historiquement concentré à proximité de la côte, se déplace vers l'intérieur des terres à l'emplacement de l'actuelle *Cité des Achats* (zone 2). Sur ce territoire, avant 1980, les terres sont vacantes ou à vocation agricole et forestière. Entre 1980 et 1993, le territoire de la zone 2 est donc en véritable transition (figure 3 et 4). Sans y observer de changement majeur, il est possible de

noter plusieurs traces d'une évolution du type d'occupation. Dans le nord de la zone de l'actuelle *Cité des Achats*, il est possible de constater que l'année 1993 marque l'implantation de zones industrielles et commerciales (figure 4). Ce changement implique une modification de l'utilisation du sol d'une vocation agricole vers une vocation commerciale et industrielle. Le développement urbain dans le secteur de la *Cité des Achats* marginalise l'agriculture, ce qui rappelle ce qui s'était produit pour la zone côtière entre 1948 et 1963. Les activités commerciales et industrielles tendent à se déplacer du nord vers le sud au fil des ans, suivant l'axe de la Montée Industrielle-et-Commerciale – la toponymie étant ici en phase avec le plan d'urbanisme. Un autre changement qui marque l'évolution de la zone de la *Cité des Achats* est l'installation d'un nouveau centre de transformation électrique<sup>22</sup>, précurseur du développement à venir, la ville ayant anticipé la demande. Le développement d'une activité industrielle et commerciale dans cette zone semble donc bien enclenché en 1993.

#### Intervalle de 1993-2004

Au cours de la période allant de 1993 à 2004 (figure 4), il n'y a pas non plus de changement majeur sur le territoire côtier déjà bien occupé. La seule évolution notable concerne l'extension du stationnement du *Carrefour Rimouski* aux dépens d'activités industrielles.

Toutefois, le développement industriel et commercial dans le secteur de la *Cité des Achats*, entamé entre 1980 et 1993, se poursuit aussi entre 1993 et 2004. C'est pendant cette période que le développe-

ment de cette zone est le plus marqué (figure 4). Elle possède une très grande diversité de fonctions : industrielle, forestière, commerciale et résidentielle ainsi que des terres vacantes. Il y a présence de plusieurs petits commerces dans la section nord de la 2<sup>e</sup> Rue alors que dans la partie sud de la 2<sup>e</sup> Rue, on voit apparaître des commerces de grande surface. Un élément important dans le territoire est la présence de grands terrains vacants en construction qui traduisent le développement en cours. De plus, plusieurs services tels que des stations-services, des restaurants et des hôtels apparaissent. Le développement du commerce et l'apparition des zones de service sont très influencés par la construction de l'autoroute 20 et l'aménagement de la sortie de la Montée Industrielle-et-Commerciale s'y rapportant. Cet élément influence grandement le développement de cet axe nord-sud, évolution très visible sur la photo aérienne de 2004.

Entre 1993 et 2004, nous assistons à la disparition complète des zones agricoles dans le secteur 2 (figure 4). Une diversification des types d'industries qui investissent la section sud-est de la zone explique en partie le phénomène. Depuis la création du parc industriel en 1970, l'expansion des industries s'est effectuée le long de la Montée Industrielle-et-Commerciale (figure 3), mais entre les années 1993 et 2004 (figures 4), cette tendance est davantage marquée vers le sud. Le déplacement du dépôt à neige du centre-ville vers cette zone représente un autre indice de ce déplacement. L'explosion du développement industriel et commercial de la zone de la Montée Industrielle-et-Commerciale

est l'un des aspects les plus frappants de l'évolution de l'occupation du territoire pour cet intervalle de temps. Ainsi, autour des principaux axes routiers de la zone de la *Cité des Achats*, il y a densification de la zone par le développement des fonctions industrielles et commerciales.

### **B- Tendances générales en matière d'aménagement**

À partir des observations tirées de l'examen de la couverture aérienne, nous proposons maintenant une analyse des tendances générales en matière d'aménagement sur le territoire de Rimouski. Tout d'abord, l'aménagement du centre-ville et des quartiers plus anciens de Rimouski est nettement différent du développement des quartiers plus récents à l'est de la rue Léonard qui se sont développés au cours des années 1960 à 1980. Cette différence est très marquée dans le paysage lorsqu'on observe les modèles d'aménagement du territoire. À l'ouest du centre-ville, entre l'avenue de la Cathédrale et l'embouchure de la rivière Rimouski, les fonctions urbaines sont relativement mixtes. Dans la majorité des quadrilatères, il y a un mélange entre des édifices à vocation commerciale et des résidences. À l'inverse, la zone plus à l'est entre l'avenue de la Cathédrale et l'avenue Léonidas, est composée de quadrilatères généralement attribués à un seul type d'occupation, et donc plus unificables. Plus le développement est récent, plus il suit des schémas préétablis. Cette tendance à un aménagement plus organisé correspond à l'arrivée en 1961 du premier plan d'urbanisme<sup>23</sup>, qui précède la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui entre en vigueur

en 1982<sup>24</sup>. Le développement du projet Bois-Brillant dans le quartier Sainte-Agnès est un bon exemple de cette nouvelle vision du développement. Le plan d'urbanisme génère un développement uniquement résidentiel et enclavé, ce qui limite les conflits d'usages. La législation qui structure le développement est toujours présente dans le paysage, ce qui favorise un développement unimodal dans les quartiers récents de Rimouski. Il suffit de penser au développement récent des prés du Saint-Rosaire qui est caractérisé par une concentration résidentielle sans commerce de proximité<sup>25</sup>.

Un des objectifs spécifiques de notre étude visait à déterminer si le développement de l'espace remblayé s'est fait de façon anarchique puisqu'il s'est produit avant l'application de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme par le gouvernement provincial en 1982<sup>26</sup>. Toutefois, il importe de rappeler que le développement sur la zone remblayée fut tout de même encadré par le plan d'urbanisme élaboré en 1961<sup>27</sup>. Ce développement est surtout visible entre 1963 et 1980 et, tel que décrit précédemment, il ne se fait pas de façon anarchique. En effet, les usages sont compatibles, soient principalement des fonctions commerciales. Il s'agit surtout de commerces de proximité et d'hôtels, en plus de la présence d'un centre commercial, *La Grande Place*. L'ampleur des problèmes de stationnement au centre-ville a toutefois été mal anticipée. Par contre, dans le contexte des années 1960 à 1980, il était difficile de prévoir le nombre de voitures qui circuleraient dans les années 2000. Le problème avait toutefois été anticipé en partie

puisque le terrain où est construite *La Grande Place* devait obligatoirement servir pour des espaces de stationnements. Ainsi, le centre commercial construit en 1968 a dû être construit sur pilotis pour respecter cette condition<sup>28</sup>. Aujourd'hui par contre, l'implantation d'un projet résidentiel impliquant la construction de deux tours à logements semble incohérente avec les fonctions déjà en place, le secteur n'offrant pas nécessairement le milieu de vie tranquille que pourrait rechercher la clientèle de ces immeubles.

L'analyse de l'occupation du territoire côtier de Rimouski représente un laboratoire intéressant. Après le feu de 1950, la construction du remblai et de la route coupait l'accès direct au fleuve (figure 2). Cette construction répondait à différents besoins de la ville sur le plan de l'aménagement du territoire. À cette époque, le littoral était, à plusieurs endroits, peu apprécié et peu attirant, car il servait généralement de lieux de débarquement pour les commerces qui bordaient la côte. L'approvisionnement par voie d'eau des commerces du littoral a pris fin avant le remblaiement des années cinquante. L'arrivée du chemin de fer (1873) et plus tard l'essor du camionnage (1920-1940) vont participer à la redéfinition du rapport au fleuve<sup>29</sup>. La baie de Rimouski était un lieu très pollué par la présence de deux dépotoirs en bordure du fleuve, situés respectivement sous l'actuel centre commercial de *La Grande Place* et à l'est de l'Hôtel des Gouverneurs<sup>30</sup>. De plus, à une certaine époque, plus de 35 bouches d'égout se déversaient directement dans la rivière et la baie de Rimouski<sup>31</sup>.

Plusieurs carcasses de voitures jonchaient la batture. Ce n'est que depuis quelques années que les Rimouskois entreprennent de se réapproprier leur littoral, entre autres avec la construction de la promenade. La vision de Rimouski et de sa baie semble avoir été très différente de celle d'aujourd'hui. Quelques projets qui sembleraient farfelus aujourd'hui étaient considérés comme très sérieux à l'époque. Par exemple, un conseiller municipal avait suggéré de prolonger l'avenue de la Cathédrale jusqu'à l'île Saint-Barnabé et de transformer cette dernière en aéroport<sup>32</sup>. Un autre projet était de déplacer le chemin de fer dans le centre de la baie afin de régler la problématique actuelle qu'entraîne le passage du train en ville<sup>33</sup>. Ces projets, ainsi que la construction du remblai, démontrent que les préoccupations d'hier étaient différentes de celles d'aujourd'hui en regard de la place que le fleuve occupe dans l'espace rimouskois.

### Évolution de l'utilisation du sol

#### Activités commerciales

Le développement et la migration de la zone commerciale de la ville de Rimouski est un autre point d'intérêt. À la fin des années 1970 et au début 1980, on peut remarquer le déplacement de plusieurs commerces vers les centres d'achats. À la fin des années 1970, la ville de Rimouski a vu l'arrivée de plusieurs centres commerciaux dispersés dans la ville soit, le *Carrefour Rimouski* et les *Galerias GP* en 1978, de même que la *Place Arthur-Buies* en 1979<sup>34</sup>. Il faut noter toutefois que le centre commercial de *La Grande Place* était déjà présent depuis 1968. Par la suite, il y a eu la création de la *Cité des Achats* qui

a débuté en 1990 et l'arrivée des grandes bannières dans les années 2000<sup>35</sup>. Le déclin de la vocation principalement commerciale du centre-ville s'explique par deux facteurs importants, soit le déplacement des commerces et la fermeture des commerces spécialisés. L'arrivée de grandes bannières à Rimouski a été très difficile pour plusieurs petits commerces de la ville. L'ouverture du Canadian Tire et du Rona a par exemple favorisé la fermeture de la Ferronnerie de Rimouski de même que des quincailleries Handy-Handy et Western Tire<sup>36</sup>. Dans le même sens, l'arrivée du Tanguay en 1991 a possiblement précipité la fermeture de Meubles Légaré, de Meubles Dessureault et de Meubles Belzile et Frères<sup>37</sup>. L'autre élément important du déplacement des commerces vers la *Cité des Achats* est le phénomène d'attraction. L'arrivée des grandes bannières telles que Wal-Mart et Bureau en Gros dans le sud-est de la ville pousse les autres commerces à se concentrer dans les mêmes quartiers afin de tenter de profiter de l'attraction de la clientèle générée par ces géants du commerce de détail<sup>38</sup>. Ces grandes bannières sont intéressées par cette zone précise en raison de la disponibilité de grands terrains vacants, mais aussi en raison de la proximité de l'autoroute 20 qui favorise l'arrivée de clients provenant d'autres villes et villages de la région, voire d'autres provinces. Il est intéressant de constater la migration de la zone commerciale vers le sud, et donc son éloignement du centre-ville.

Deux projets importants ont permis à Rimouski de retrouver un centre-ville actif dans les années 1990 et 2000. L'ouverture des *Halles Saint-*

*Germain* en 1990 et la création de la *Place Wilfrid* l'année suivante ont favorisé la rétention et le développement de petits commerces au centre-ville. Ils redynamisent la zone commerciale de la rue Saint-Germain Ouest en permettant l'implantation de différents petits commerces de proximité<sup>39</sup>. Au début des années 2000, la création de la *Fondation Centre-Ville*, qui a, entre autres, comme vocation la revitalisation économique du centre-ville de Rimouski, participe au même mouvement. Pendant ses deux premières années de fonctionnement, la fondation a investi plus de 1,5 million de dollars dans l'aménagement et la réfection de certaines façades de la zone commerciale de la rue Saint-Germain Ouest<sup>40</sup>.

### Activités industrielles

La fonction industrielle de Rimouski se concentre aujourd'hui principalement sur la Montée Industrielle-et-Commerciale et sur l'avenue Léonidas. Ces deux axes ont concentré le développement industriel dans l'est de la ville. À partir des années 1960, ce développement s'opère au détriment des zones agricoles. L'industrialisation de ces deux axes routiers s'est effectuée en deux phases. Dans les années 1970 et 1980, l'avenue Léonidas prend de l'ampleur alors qu'après 1980, c'est la Montée-Industrielle-et-Commerciale qui se développe et qui devient l'axe principal de développement industriel de Rimouski. Celle-ci permettra le développement du nouveau parc industriel inauguré en 1970 par la ville de Rimouski<sup>41</sup>. La construction de l'autoroute 20 stimule le développement le long de l'axe routier de la Montée Industrielle-et-Commerciale au sud de la 2<sup>e</sup> Rue.

### Activités agricoles

En raison de la présence de dépôts marins<sup>42</sup>, les différentes terres de Rimouski sont très propices à l'exploitation agricole, ce qui explique la présence marquée de ces activités avant 1951. C'est entre 1951 et 1963 que la fonction agricole disparaît du paysage côtier rimouskois. Au cours de cet intervalle, les usages résidentiels, industriels et même institutionnels s'imposent au détriment de la zone agricole<sup>43</sup>. Les terres agricoles semblent être à un tel point diminuées que de grands espaces sont même laissés vacants. La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec n'entrant en vigueur qu'en 1978, l'expansion du territoire urbain sur les terres agricoles n'est pas contrôlée. Toutefois, la réelle raison du déclin de l'agriculture trouve sa source dans cette période de mécanisation de l'agriculture qui est déjà bien enclenchée en 1950<sup>44</sup>. Au cours de cette période, la rationalisation mène à la cessation des activités de nombreux petits producteurs<sup>45</sup>. Malgré tout, l'expansion de la zone industrielle jusqu'au niveau de la *Cité des Achats* a aussi entraîné le recul des terres agricoles entre 1980 et 1993, puis leur disparition entre 1993 et 2004.

### Occupation résidentielle

Le milieu résidentiel a grandement évolué au fil des années. Au début des années 1950, il était principalement concentré au centre-ville ou dans son pourtour. Puis, avec l'intégration rapide et massive de l'automobile, les quartiers résidentiels se sont progressivement développés à des distances de plus en plus importantes du centre-ville et des commerces. Cette réalité est très bien marquée dans le paysage

par un développement plus important des quartiers résidentiels à l'est de notre zone d'étude, tel que décrit précédemment. Cet éloignement du centre-ville et cette densification en périphérie sont aussi visibles à plusieurs autres endroits dans la ville de Rimouski, par exemple dans le secteur des prés du Saint-Rosaire<sup>46</sup>.

### Conclusion

Au fil des dernières décennies, l'aménagement du territoire de la ville de Rimouski fut ponctué par divers événements : l'incendie de 1950, la mise en place du remblai, le développement de la réglementation en matière de planification de l'aménagement et l'évolution de la stratégie urbanistique. La ville a aussi connu certains épisodes d'évolution et de migration des différentes utilisations de son sol. Premièrement, la migration des secteurs résidentiels vers l'est suite à l'incendie, le développement de l'espace industriel vers l'est et ensuite vers le sud, puis dans un passé récent, la migration de la fonction commerciale du centre-ville vers l'est avec l'apparition du *Carrefour Rimouski* et ensuite vers le sud, dans la zone de la *Cité des Achats*. La multiplication du nombre d'automobiles dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle est responsable en majeure partie de la tendance à l'éloignement du centre-ville, et ce, tant sur le plan commercial que sur le plan résidentiel. Pour ce qui est de la migration de la fonction commerciale, il faut tenir compte des grandes bannières qui ont profité des multiples terrains vacants pour s'établir, mais aussi de la proximité de la sortie de l'autoroute 20 qui draine une importante clientèle. Avec l'arrivée du nouveau plan d'urba-

nisme de la ville de Rimouski, il sera intéressant d'observer le développement aux alentours de la *Cité des Achats*, mais aussi de suivre l'évolution du centre-ville, fortement densifié, mais en proie à une modification de sa fonction première.

Finalement, une modification majeure du tissu urbain de nombreuses municipalités au Québec

a eu lieu en 2001. Les fusions municipales ont assurément eu un impact significatif sur l'aménagement du territoire de la nouvelle ville de Rimouski. Il serait pertinent d'effectuer une analyse comparative de cette étude et de l'évolution du tissu urbain de la ville de Rimouski après les fusions municipales.

### **Remerciements**

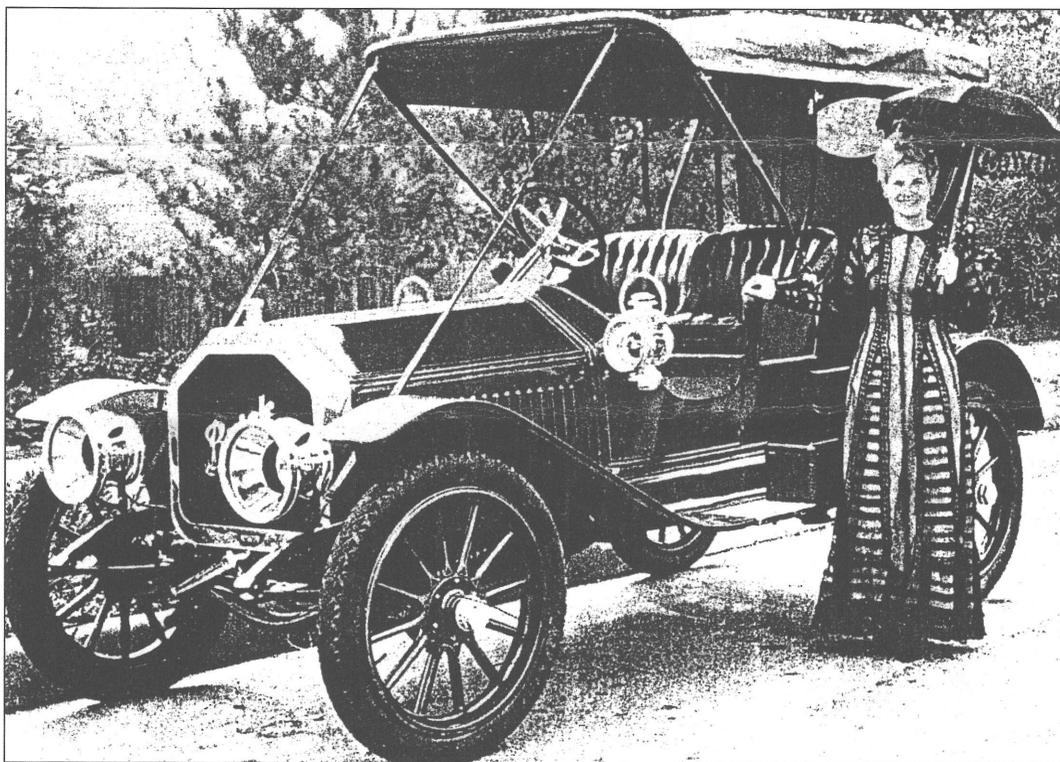
Les auteurs remercient Madame Marie-Andrée Roy pour la réalisation des figures. Une partie de cette étude a été réalisée dans le cadre d'un cours de photointerprétation dispensé à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

## Notes

- 1 Étudiant en géographie, Université du Québec à Rimouski, Rimouski, Qc, 300, allée des Ursulines, G5L 3A1, Canada.
- 2 Étudiant en géographie, Université du Québec à Rimouski, Rimouski, Qc, 300, allée des Ursulines, G5L 3A1, Canada.
- 3 Module de géographie, Université du Québec à Rimouski, Rimouski, Qc, 300, allée des Ursulines, G5L 3A1, Canada
- 4 Larocque, Paul, Jeannot Bourdages et al. (2006). *Rimouski depuis ses origines*, 411 p.
- 5 Municipalité Régionale de Comté Rimouski-Neigette (2012). Conseil des maires – Historique et mission [en ligne], page consultée le 3 octobre 2012, URL : <http://www.mrcrimouski-neigette.qc.ca/maire/historique/ind ex.php>.
- 6 Pour cette étude, les photographies aériennes de 1948 (A11659-106 et A11659-107) et de 1951 (A12956-4, A12956-5 et A12956-5) provenant du gouvernement fédéral ont été analysées. Les photographies aériennes de 1963 (Q63311-223 et Q63311-224), de 1980 (Q80537-64, Q80537-65, Q80537-66 et Q80537-67), de 1993 (Q93107-4 et Q93107-5) et de 2004 (Q04123-5, Q04123-6, Q04123-7, Q04123-8, Q04145-27 et Q04145-28) provenant du gouvernement provincial québécois ont également été analysées.
- 7 Ministère de l'Énergie et des Ressources (1983), *Compilation de la géologie du Quaternaire*, 22C/7.
- 8 Livernoche, C. (1996). « Géomorphologie du territoire urbain et utilisation de l'espace », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. XIX, n° 2 (49), p. 5-13.
- 9 Larocque, Paul, Jeannot Bourdages et al., *op. cit.*
- 10 Livernoche, C., *op. cit.*
- 11 Larocque, Paul, Jeannot Bourdages et al., *op. cit.*
- 12 *Ibid.*
- 13 *Ibid.*
- 14 *Ibid.*
- 15 *Ibid.*
- 16 *Ibid.*
- 17 Flamand-Hubert, M. et al. (2007). « Rimouski, 6 mai 1950. La plus grande catastrophe de l'histoire du Bas-St-Laurent », *Les Cahiers de l'Estuaire*, n° 4, 60 p.
- 18 Larocque, Paul, Jeannot Bourdages et al., *op. cit.*
- 19 *Ibid.*
- 20 *Ibid.*
- 21 Larocque, Paul, Jeannot Bourdages et al., *op. cit.*
- 22 Il s'agit de l'actuel poste Jules-A. Brillant d'Hydro-Québec situé sur la 2<sup>e</sup> Rue Est.
- 23 Municipalité Régionale de Comté Rimouski-Neigette, *op. cit.*
- 24 *Ibid.*
- 25 Lelièvre-Mathieu, A. (2011). « Les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Une présence religieuse marquante pour l'histoire territoriale de Rimouski », *Revue L'Estuaire*, n° 71, p. 39-43.
- 26 Municipalité Régionale de Comté Rimouski-Neigette, *op. cit.*
- 27 Larocque, Paul, Jeannot Bourdages et al., *op. cit.*
- 28 *Ibid.*
- 29 Vignola, K. (2012). « De seigneurie à métropole régionale. L'évolution de l'urbanisation à Rimouski de la Nouvelle-France à nos jours », *Revue L'Estuaire*, n° 72, p. 4
- 30 Larocque, Paul, Jeannot Bourdages et al., *op. cit.*
- 31 *Ibid.*
- 32 *Ibid.*
- 33 *Ibid.*
- 34 *Ibid.*
- 35 *Ibid.*
- 36 *Ibid.*
- 37 *Ibid.*
- 38 Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec (2007). *Tendances de l'industrie du commerce de détail*, 49 p.
- 39 Larocque, Paul, Jeannot Bourdages et al., *op. cit.*
- 40 *Ibid.*
- 41 Ville de Rimouski, « Parcs industriels et technologiques », [en ligne] consulté 1 mars 2013) URL : <http://www.ville.rimouski.qc.ca/fr/investisseurs/nav/commerces.html>.
- 42 Ministère de l'Énergie et des Ressources, *op. cit.*
- 43 Fortin, J.-C. (2003). « PURDEL et la rationalisation de l'agriculture » [en ligne], *Encyclopédie Encyclobec*, page consultée le 15 avril 2013, URL : <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=259>.
- 44 *Ibid.*
- 45 *Ibid.*
- 46 Lelièvre-Mathieu, A., *op. cit.*

# La Buick Jouvin-Desrosiers

*Béatrice CHASSÉ<sup>1</sup>*



*Le document que nous présentons ci-dessous est la traduction d'un article écrit par le professeur François Therou. Passionné de voitures anciennes, l'auteur a fait paraître cet article en octobre 1972, dans la revue Car Classic Index. C'était seulement deux ans après que le professeur Therou eut fait l'acquisition de la voiture de ses rêves, le 6 août 1970. Écrit en anglais sous le titre The Buick Jouvin-Desrosiers, le texte nous fait revivre les sentiments et même la dévotion du professeur pour la vieille Buick datant de 1909. J'ai traduit le texte paru en 1972, mais*

*c'est loin d'être une traduction littérale. L'original est très long et extrêmement bien documenté. Je l'ai beaucoup résumé, mais je n'ai rien changé ni rien ajouté aux connaissances présentées par l'auteur. J'espère simplement avoir reproduit les parties les plus importantes.*

*J'ai eu chance de mettre la main sur une photocopie de l'article extrait de la revue Car Classic Index, par l'intermédiaire de Madame Jeannine Paquet qui demeure actuellement à Sept-Îles. Cette dame est une ancienne Luçoise et elle se rappelle plusieurs*

*des événements associés à la vieille Buick qui fut remise dans un garage à Sainte-Luce pendant 36 ans, entre 1910 et 1946. Mme Paquet conserve précieusement les souvenirs du temps de notre jeunesse à Sainte-Luce-sur-Mer et c'est grâce à elle que j'ai le plaisir de présenter une traduction de l'article de M. Therou. La coupure de ce texte, tiré du Car Classic Index, avait été transmise à Mme Paquet par Monsieur Adélarde Dufour, résidant actuellement à Sainte-Félicité près de Matane. M. Dufour est un collectionneur érudit de voitures anciennes et d'informations sur ce même sujet.*

*La vieille Buick est évidemment un objet de collection. Ayant été remise pendant 36 ans à Sainte-Luce, elle nous rappelle que notre patrimoine n'est souvent pas très éloigné de celui des Américains.*

*Enfin, avis aux chercheurs : il n'a pas été possible de retracer l'emplacement actuel de la Buick.*

\*\*\*

C'est probablement la Buick la plus illustre de ce monde. Elle a une histoire fascinante. Propriété d'un prêtre catholique et d'un sénateur, elle n'a jamais été conduite par aucun de ses deux propriétaires. Le capitonnage des coussins est demeuré aussi bien conservé que le jour où elle sortit de l'usine.

Le nom du père Philippe-Auguste Jouvin est encore associé à cette automobile extraordinaire. Philippe-Auguste Jouvin est né à Sainte-Luce, le 17 juillet 1861. Il reçut à Montréal une éducation qui le destinait à la prêtrise. Encore dans la vingtaine, il fut envoyé par ses supérieurs à l'église du Cœur-Immaculé-de-Marie, à Fairfield dans le Maine aux États-Unis. Le père Jouvin était doué de nombreux talents et d'une rare diplomatie. Il conduisit plusieurs projets qui furent appréciés aussi bien par les catholiques que par les protestants.

Même s'il était profondément religieux, l'Abbé Jouvin ne dédaignait pas les agréments de la vie terrestre. Issu d'une famille riche dont il était le plus jeune enfant... il en était aussi le favori. N'ayant pas de contrainte au point de vue financier, M. Jouvin devenait propriétaire, le 3 mars 1910, d'une superbe Buick, avec tous les accessoires possibles en extra. Pour le prix de 3 000 \$, cette voiture

représentait le plus grand luxe parmi les véhicules de cette époque. Malheureusement, le père Jouvin n'eut que quinze jours pour admirer sa nouvelle acquisition. Les voies du Seigneur sont mystérieuses. Le prêtre catholique tomba, terrassé par une thrombose cérébrale, en plein milieu d'un sermon qu'il adressait à ses fidèles. La mort fut instantanée; le père n'était âgé que de 49 ans.

Ainsi finissait la première partie de l'histoire de ce majestueux véhicule, laquelle n'avait duré que quinze jours. La deuxième partie commençait et elle allait durer trente ans. Oménil Jouvin, la sœur célibataire du père Jouvin, et son frère Arcadius prirent le train pour se rendre dans le Maine. Ils allaient ramener les restes de leur frère bien-aimé à Sainte-Luce, pour une sépulture sous l'autel de l'église de ce lieu. Au mois de mai, Oménil retournait au Maine pour prendre possession de la célèbre voiture et de quelques effets personnels de son frère décédé. Elle avait retenu les services du chauffeur, Henri Laflèche, et c'est lui qui conduisit la Buick de Showhegan, au Maine, jusqu'à Sainte-Luce. À cette époque, rares étaient les personnes qui avaient vu une voiture sans traction animale. Cela suscitait toutes sortes d'émotions. Puis, les chevaux étaient épouvantés à la vue de cette chose rapide, bruyante et qui soulevait un nuage de poussière. Ils déguerpissaient au galop et causaient de nombreux accidents. À tel point que Mademoiselle Jouvin fut obligée de payer les dommages causés par la fuite des chevaux. Elle décida alors de ne pas apprendre à conduire cette machine dangereuse. Elle la remisa dans un garage construit spécialement pour la recevoir.

Oménil Jouvin décéda le 24 décembre 1940. La voiture et toutes les possessions de la famille passèrent à l'unique héritière, Mme Alfred Desrosiers, née Géraldine Desormeaux. À cette époque, seuls les membres de la famille et quelques amis savaient que la vieille Buick constituait un précieux héritage. C'était une curiosité locale que l'on s'amusait à photographier.

En septembre 1946, Mme Alfred Desrosiers fut obligée d'aller vivre à Saint-Adèle, auprès de sa vieille mère malade. Elle eut l'opportunité de vendre la maison et le terrain de la famille Jouvin à Sainte-Luce, bien sûr avec la vieille Buick. Ces biens devinrent la propriété d'un hôtelier qui transforma la maison et le terrain pour les besoins des voyageurs. C'est alors que Chrysostome Jean et son ami, Noël Banville, achetèrent la vieille voiture qu'ils revendirent pour 1 000 \$ à Paul-Eugène Ferland, agent de la police provinciale. Un ami de M. Ferland, Antoine Labbé, commerçant de voitures de marque Buick à Vallée-Jonction, entreprit de donner une nouvelle vie au véhicule devenu presque une antiquité. On nettoya la « vieille » de fond en comble, on changea les batteries et on posa de nouveaux pneus. Remise en état de rouler, la Buick fut remarquée par une antiquaire, Mme Agnès Clément, qui en fit l'acquisition le 1<sup>er</sup> novembre 1953.

Trois semaines plus tard, le sénateur Raymond Blake acheta la voiture de Mme Clément et la conduisit de Vallée-Jonction jusqu'à son commerce de Buick, à Newport dans le Vermont. M. Blake planifiait d'exposer la vieille auto à l'occasion de la célébration de son 25<sup>e</sup> anniversaire comme distributeur de la marque Buick. La « vieille » de 1909 était présentée comme un

objet de convoitise; le propriétaire envoyait même des cartes postales sur lesquelles la célèbre voiture était représentée, trônant au milieu des Buick de l'année.

Avec toute la publicité que soulevait la vieille voiture, il est facile de comprendre que plusieurs personnes désiraient posséder un tel trésor. Un ami de M. Blake, M. Clarence Huggins, se présenta comme acheteur. Mais le propriétaire refusa de se séparer de « la prune de ses yeux ». M. Huggins était aussi propriétaire d'un commerce de Buick à Concord, dans le New Hampshire. Devant le refus de M. Blake, M. Huggins obtint seulement qu'on lui prêtât la splendide antiquité et il l'exposa pendant quatre ans à Concord, dans le « showroom » de son commerce. Le nouveau propriétaire était aussi méticuleux pour conserver intacte sa récente acquisition que l'avait été M. Blake. Comme celui-ci décida de faire carrière en politique, il vendit son commerce et se sépara de la vieille Buick avec beaucoup de réticence. Le 11 octobre 1958, M. Huggins devenait propriétaire de l'objet qu'il désirait depuis longtemps. La séparation fut très pénible pour M. Blake qui écrivait : « Je ne me souviens pas d'avoir vendu quelque chose que j'ai autant détesté laisser partir que cette vieille voiture. Je ne pense pas que je pourrai en retrouver une autre comme elle de toute ma vie. »

Le nouveau propriétaire, M. Huggins, fit très peu rouler sa nouvelle acquisition. Comme son prédécesseur, il s'en servit avant tout comme objet d'exposition. Après

l'avoir possédée pendant douze ans, il la vendit au professeur Therou, le 6 août 1970.

Après toutes ces années où la Buick avait très peu roulé, nous comprenons qu'elle était encore dans un état presque parfait. Elle avait été conduite du Maine jusqu'à Sainte-Luce, en 1910. C'était la seule longue route qu'elle avait parcourue. Puis, on s'en était servi avant tout pour l'exposer dans les vitrines des commerçants automobiles ou pour marquer un anniversaire lors d'une exposition de voitures. Le cuir était aussi bien conservé que lorsqu'il était sorti des mains des artisans, en 1909. Le cuivre, luisant et brillant, ne manquait pas de faire battre le cœur d'un antiquaire. C'était un exemple magnifique du cuivre de la première heure des Buick. La vieille voiture du père Jouvin nous rappelle encore « l'âge d'or des Buick » (1903-1915).

Mme Therou, l'épouse du professeur François Therou, connut un moment de panique lorsque son époux, un chercheur passionné, descendit dans le soubassement de l'église de Sainte-Luce pour voir, sous l'autel, le tombeau du père Jouvin. L'anxiété de Mme Therou disparut lorsque l'équipe des chercheurs archéologiques remonta à la surface, disant : « Nous sommes vivants ».

Tous les anciens propriétaires partagèrent avec le professeur Therou leurs expériences et leurs souvenirs de la vieille Buick. Le sénateur Blake avait tant d'estime pour cet objet de collection qu'il

révéla à ses proches ses regrets et même ses remords de l'avoir vendu. Toutes les assurances durent être données par le professeur Therou qu'il aurait le plus grand soin et le plus grand respect pour cette voiture devenue un objet de convoitise pour tous les collectionneurs.

Rappelons qu'après la mort d'Oménil Jouvin le 24 décembre 1940, la célèbre voiture était devenue propriété de Mme Alfred Desrosiers (Géraldine Desormeaux), l'unique héritière de la famille Jouvin. Plusieurs représentations visuelles furent remises par cette dame au professeur Therou. Puis Mme Desrosiers raconta plusieurs faits bien ancrés dans sa mémoire. Elle avait 21 ans quand la voiture arriva à Sainte-Luce en 1910. Soixante ans plus tard, elle portait magnifiquement ses 81 ans et sa mémoire encore vive. Mme Desrosiers résidait toujours à Sainte-Adèle avec son fils André et sa famille.

Marie-Claude, fille d'André Desrosiers, donc la petite-fille de Mme Alfred Desrosiers, procura à François Therou un des plus beaux moments de sa carrière de professeur. La seule enfant et la seule héritière d'André, fit en effet don au professeur des lunettes à bordures dorées, du genre pince-nez, ayant appartenu au père Philippe-Auguste Jouvin. Ce souvenir de famille, ou plutôt ce bijou de famille, rappelait le temps du père Jouvin et de sa merveilleuse Buick.

## Note

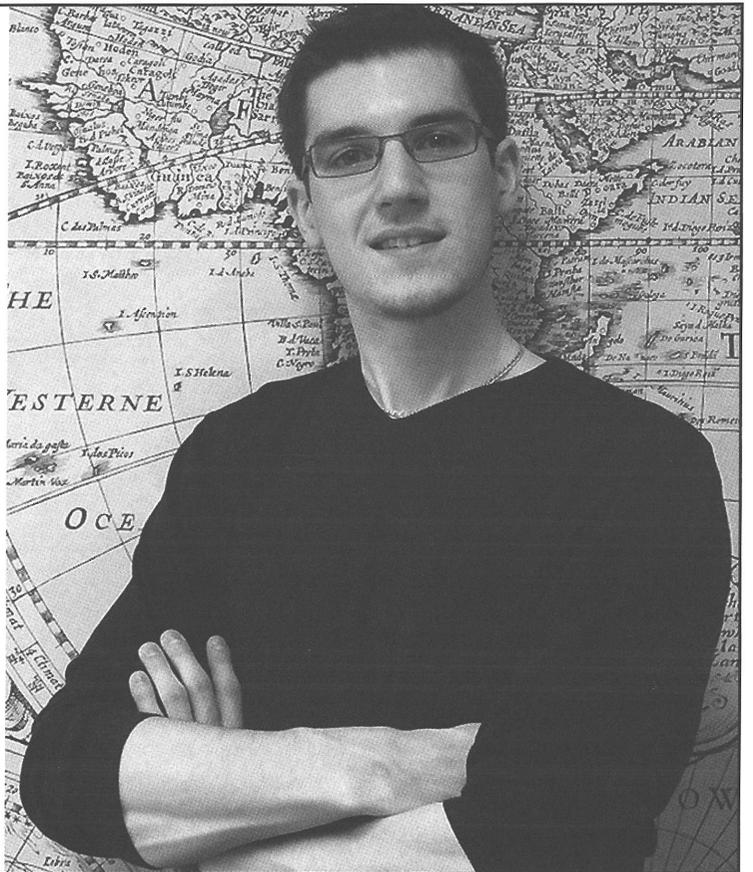
- 1 Docteure en histoire, Béatrice Chassé a travaillé plusieurs années aux Archives nationales du Québec, aujourd'hui BANQ, à Québec.

# La maîtrise en histoire de l'UQAR.

- Programme de type «Recherche» qui conduit au grade de Maître ès arts, M.A.
- Plan de formation comportant un mémoire de recherche et 4 cours optionnels
- Programme offert à temps complet et à temps partiel
- Nombreuses possibilités de financement et de bourses
- Collaborations possibles avec d'autres programmes de l'UQAR (lettres, géographie, éthique, développement régional, etc.).

**UQAR**

[www.uqar.ca/histoire](http://www.uqar.ca/histoire)



# **Section spécialisée**



VOICI UNE  
DE NOS SALLES  
DE CLASSE.

UNE AUTRE FAÇON  
D'Étudier.

Les études de premier cycle en histoire à l'UQAR. Parcourez le terrain, faites l'histoire.

**UQAR**

[www.uqar.ca/histoire](http://www.uqar.ca/histoire)

- Baccalauréat spécialisé en histoire
- Majeure en histoire
- Mineure en histoire
- Certificat en pratiques et interventions culturelles

# Denis Riverin et la Compagnie des pêches sédentaires du Canada (2<sup>e</sup> partie)<sup>1</sup> :

## Les effets de la Première Guerre intercoloniale sur l'entreprise de Denis Riverin

Mario MIMÉAULT<sup>2</sup>

Nous nous sommes attaché dans un précédent article à détailler les efforts du directeur de la Compagnie des pêches sédentaires du Canada, Denis Riverin, pour implanter une industrie de la pêche en Nouvelle-France.

Ainsi avait-il su gagner les faveurs du roi, l'appui des fonctionnaires coloniaux et trouver des partenaires financiers. Il avait acquis des terres qui lui apportaient une base solide pour ses opérations en mer. Il avait comblé son manque d'expérience dans le domaine en faisant appel à des pêcheurs professionnels et établi des contacts avec le marché européen. Pourtant, son entreprise n'eut de cesse d'être en bute à des obstacles de toutes natures. Où en était-il en 1689? Tout simplement pris dans une situation de guerre qui avait ses origines en Europe (la Guerre de la Ligue d'Augsbourg 1689-1697), mais qui s'est transportée en Amérique sous le nom de Première Guerre intercoloniale.

**La pression des colonies anglaises**  
Les tensions consécutives aux guerres européennes se sont rapi-



Figure 1 – Flotte morutière ancrée à l'île Bonaventure – 1686

(Détail de La Rade de l'île Percée – 1686, aquarelle de Stella Joncas-Veillette d'après original qui se trouve aux Archives nationales à Paris. Coll. Mario Mimeault)

dement transportées sur les bancs de pêche terre-neuviens où les corsaires anglais et hollandais ne manquent pas de harceler les morutiers français. Leurs activités ont presque fait avorter la campagne de 1689.<sup>3</sup> Les activités de pêche sont aussi menacées à l'intérieur du golfe Saint Laurent en raison de la rivalité qui existe entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre. Les pêcheurs sédentaires sont l'objet d'une pression accrue alors que les incidents se multiplient jusqu'à proximité des côtes gaspésiennes. Dans une lettre adressée au roi, Frontenac raconte être passé à Percé en 1689 et avoir appris des missionnaires récollets qu'un forban de Boston avait capturé sept ou huit bâtiments de pêche sur le Grand Banc. Deux jours plus tard, le gouverneur faisait état d'une perte que Charles Aubert de La Chesnaye avait subie dans le cadre des opérations de la Compagnie de pêche de l'île Percée. Une barque de cinquante tonneaux en route vers son poste était tombée aux mains de patrouilleurs anglais avec 10 000 francs de marchandises à son bord.<sup>4</sup>

À l'été 1690, les établissements de Percé et de Barachois connaissent un sort dramatique. Des corsaires anglo-américains saccagent leurs installations et les pêcheurs basques qui se trouvaient dans la rade au moment de l'attaque ont juste le temps de fuir. Ils trouvent au Mont-Louis les secours qui leur permettent de gagner Québec, mais leur mésaventure sème l'émoi dans les rangs des pêcheurs côtiers.<sup>5</sup>

D'autres incidents alimentent les rumeurs d'une invasion anglaise et maintiennent le facteur risque à un haut niveau pour les entrepreneurs en pêche. Le sieur Aubert de La Chesnaye perd à nouveau une barque dont le chargement à lui seul valait 20 000 livres.<sup>6</sup> Deux autres bateaux s'en allant charger du poisson à Gaspé doivent s'échouer à la côte du cap des Rosiers pour ne pas tomber aux mains des navires de l'amiral Phipps.<sup>7</sup> Et finalement, la flotte anglaise remonte le Saint Laurent jusqu'à Québec.

On sait l'échec que l'armada bostonnaise a connu face à l'opiniâtreté du gouverneur Frontenac et à la résistance des Français enfermés à l'intérieur des murs de la ville. Au printemps 1691, des renforts secourent la colonie, mais les côtes bas-laurentiennes et nord gaspésiennes demeurent insécures malgré le revers anglais. Les navires ennemis patrouillent toujours les bancs de pêche et remontent assez haut dans le fleuve.

### Un plan de relance

C'est la situation qui prévaut dans les eaux côtières canadiennes lorsque Denis Riverin veut, en 1691, lancer son entreprise sur une base d'autosuffisance et qu'il se présente

en France pour défendre son plan de relance. Il reçoit dans ses démarches un appui significatif de l'intendant Jean Bochart de Champigny. Celui-ci tente de montrer à ses supérieurs en quoi le travail de la Compagnie des pêches sédentaires du Canada pourrait être d'un apport économique important pour la mère patrie. Les Anglais d'Europe occupent à l'époque plus de cent navires à la pêche dans le golfe, relève-t-il dans une lettre envoyée au Ministre de la Marine. Ceux de Boston envoient chaque année plus de deux cents quaiques tandis que la région de Percé en reçoit une trentaine venant de France. Les gens de la Biscaye prennent aussi part à la pêche à la morue sur la côte du Labrador, mais les Canadiens n'ont pas encore occupé la place qui leur revient, déplore l'intendant. Le seul établissement canadien qui soit sur la côte atlantique est Percé et il vient juste d'être pillé.<sup>8</sup> Il ne restait que celui de Riverin sur le fleuve Saint-Laurent, selon ce qu'en rapporte Bochart de Champigny, mais Seignelay le sait bien et l'intendant a si bien préparé le terrain que ce dernier devra conclure à la nécessité de l'aider s'il veut assurer la suite de ses efforts.

Un rapport sur l'état des pêcheries sédentaires faites dans le fleuve Saint-Laurent suit l'intervention de Champigny. Riverin y présente le plan d'expansion par lequel viendrait l'élan qui a fait jusqu'à ce jour défaut à son entreprise. S'appuyant sur la politique des concessions de terres telle que l'État l'envisageait pour favoriser l'implantation de colons en Nouvelle-France, il projette d'établir au Mont-Louis des familles d'habitants pêcheurs qui formeraient en peu

de temps une petite colonie. Sa proposition ne soulève toutefois aucun écho chez les autorités de la métropole.<sup>9</sup> Elle ne lui vaut même pas une aide particulière, sinon deux congés pour les navires dans lesquels il veut transporter du sel et amener la production de son poste de pêche en France.

### La reprise des opérations et les hésitations royales

Bien que sa dernière démarche ne lui ait rien apporté, Riverin poursuit son travail et il organise sa prochaine campagne de pêche à partir des ports de France. Il signe le 5 mai 1692 une entente avec Nicolas Grozé, un marchand de La Rochelle qui pourrait bien être un des associés qu'il s'est donnés en créant la Compagnie des pêches sédentaires du Canada. Le contrat prévoit que les navires *La ville de Bordeaux* et *La Providence* amèneront du sel à son poste de Mont-Louis et qu'ils repartiront avec tous les poissons secs et verts ainsi que les huiles provenant de la pêche qui y aura été faite<sup>10</sup>

Manque de veine, *La Ville de Bordeaux* se perd en mer et *La Providence*, mal en point, est échouée dans le Cul-de-sac de Québec par son commandant sans même attendre qu'on en décharge le fret. Riverin recevra plus tard la prime des assurances couvrant la cargaison de l'épave. Il réclamera de Grozé que ce dernier lui rembourse la moitié des sommes versées en gages aux pêcheurs amenés au Mont-Louis ainsi que la moitié des frais encourus par l'achat du sel et des vivres dont ils ont eu besoin. Il demeure de cette mésaventure que la précipitation du maître d'équipage, s'ajoutant aux aléas de la guerre, est venue

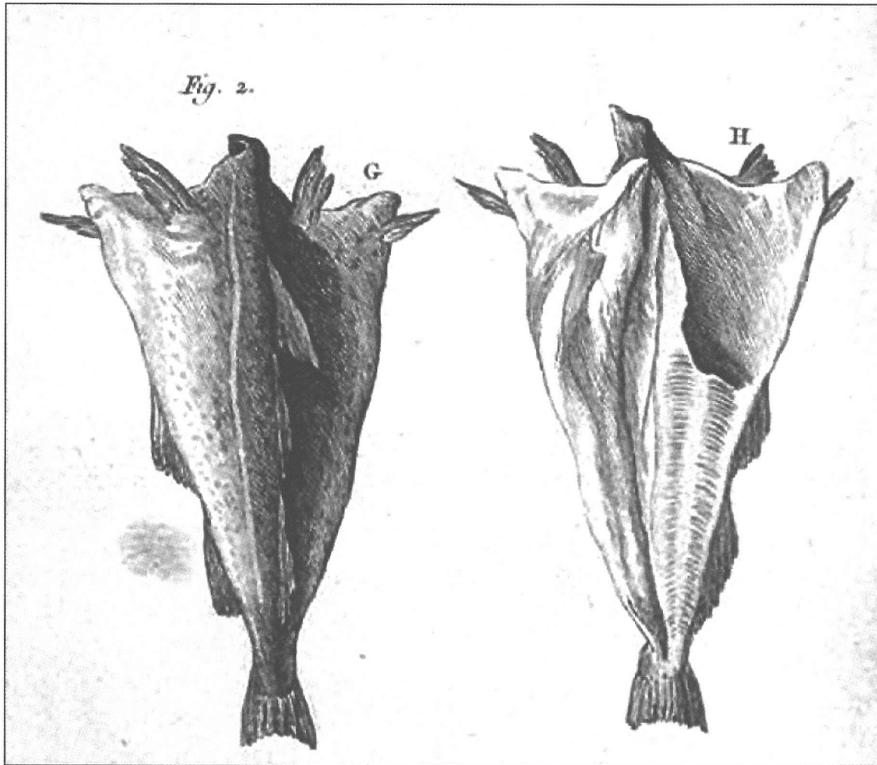


Figure 2 - Morue séchée :

Une fois étêtée, désossée et séchée, la morue peut se conserver des mois entiers. (Duhamel du Monceau, *Traité général des pêches*, vol. II, 2<sup>e</sup> partie, section 1, planche X, fig. 2)

saper son travail.<sup>11</sup> Qui plus est, la confiance que le roi avait mise à ce jour dans les projets de Riverin s'en trouve ébranlée.

Ces nouveaux déboires ravivent les doutes qui se sont déjà manifestés chez le souverain. Celui-ci se pose des questions sur l'orientation des efforts de son protégé et il manifeste son inquiétude dans une missive qu'il expédie à Frontenac au printemps 1692. Il connaît l'implication de Riverin dans les fourrures et il ne voudrait pas que les appuis consacrés aux pêches soient détournés aux fins de ce commerce. Le roi demande aux responsables coloniaux de toujours encourager les pêcheries, mais de prendre garde que ceux qui ont obtenu des

concessions à cette fin s'y appliquent fortement sans qu'ils se servent de ce prétexte pour faire seulement la traite avec les Amérindiens, particulièrement le sieur Riverin.<sup>12</sup> Les directives envoyées aux administrateurs coloniaux pour l'année 1693 portent à nouveau un jugement sévère sur les entreprises de la Compagnie des pêches sédentaires et de son directeur. « Quoiqu'onayt donné de fréquents secours au Sr Riverin pour les pêcheries qu'il a proposées », écrit le roi, « il n'a point encore paru ou très peu de retour de ces prétendues entreprises ».<sup>13</sup>

Est-ce que le souverain français est toujours disposé à appuyer les efforts de Riverin? Malgré les

réserves émises, certaines indications permettent de le croire. D'abord, Louis XIV lui octroie de nouveaux congés pour ses navires puis il rend une mesure administrative qui ne laisse pas de doute. Elle concerne la tenure seigneuriale en Nouvelle-France. Le roi a toujours veillé à ce que les concessionnaires satisfassent aux conditions inhérentes à l'attribution des terres et à leur peuplement. Ainsi, l'omission de s'y conformer a valu à Nicolas Denys de perdre en 1688 la plus grande partie de la seigneurie qui lui avait été accordée sur les côtes de l'Acadie. Il n'avait pas installé dans les délais prescrits le nombre d'habitants déterminé au moment de la concession. Pour sa part, la veuve d'Antoine Caddé avait perdu la rivière Madeleine en 1689 parce qu'elle ne pouvait y apporter de développements. En 1693, le souverain français rappelle ses volontés quant aux obligations de peupler les seigneuries canadiennes, mais avec cette réserve, indique-t-il à Frontenac et à Champigny, qu'il « n'entend point comprendre en cela les établissements pour les pescheries sur le cours du fleuve Saint Laurent et sur les rivières qui y affluent quoique les esperances qu'ils donnent pour faire le succes de cette entreprise depuis plusieurs années n'ayant eû presque aucun effet ».<sup>14</sup>

La correction visait manifestement les entreprises de la Compagnie des pêches sédentaires du Canada. Louis XIV répondait à la proposition qui avait été faite deux ans plus tôt de développer au Mont-Louis une petite colonie de peuplement articulée autour des activités de la pêche. L'échec de Nicolas Denys en Acadie laissait croire, malgré des efforts apparemment



Figure 3 - Vallée de Mont-Louis :

La vallée du Mont-Louis conserve encore de nos jours la topographie qui a attiré Riverin : un banc où installer ses hommes, un étang où abriter ses barques et, tout au fond, une vallée propre à l'agriculture. (Photo Jacques de Lesseps. Coll. Mario Mimeault)

soutenus, à l'impossibilité de mener conjointement des entreprises de pêche et des visées colonisatrices. La directive royale lui faciliterait donc la tâche à l'avenir en lui permettant de concentrer son attention sur l'exploitation de la pêche. Cependant, le roi entendait bien ne pas voir les efforts consacrés à développer ce secteur de l'économie coloniale dévier des objectifs initiaux. Déjà en 1692, il avait mis en garde ses fonctionnaires de voir à ce qu'ils ne servent point de prétexte pour faire la traite avec les Amérindiens.<sup>15</sup> Et encore une fois, en 1693, il voit avec un grand regret une augmentation funeste du commerce du castor.<sup>16</sup> Le monarque lance un message bien clair : il veut bien aider Riverin, mais seulement s'il se préoccupe de développer les pêches.

Le gouverneur et l'intendant de la Nouvelle-France volent aussitôt au secours du directeur de la Compagnie des pêches sédentaires. Il a amené en 1693 « plusieurs habitants » sur les lieux de ses opérations, soulignent-ils dans la réponse donnée à la missive royale, et, malgré quelques pertes occasionnées par les pluies, il a réussi à produire 450 quintaux de morue qu'il a vendus au capitaine de *La Sainte-Anne de Bordeaux*.<sup>17</sup>

La réponse des autorités coloniales, lorsqu'elles font état de plusieurs habitants envoyés sur le lieu des opérations, laisserait supposer que Riverin aurait donné suite à la phase deux de son projet de développement du Mont-Louis. Dans les faits, Frontenac et Champigny exagèrent dans leur désir de soutenir le favori du roi. D'abord,

Riverin n'a pas installé d'habitants pêcheurs à son établissement, respectant la volonté royale de le voir se consacrer uniquement aux pêches. Ensuite, il n'a fait qu'une timide reprise de ses opérations. Les termes de l'entente passée avec Guillaume Maret, marchand de Bordeaux et pour lors commandant du navire *La Sainte-Anne*, du même lieu, parlent uniquement de l'envoi de trois équipes de pêcheurs, ce qui signifie une dizaine d'hommes au maximum.<sup>18</sup>

Les campagnes qui suivent cette autre saison de pêche ne présentent pas un meilleur bilan que les précédentes. Par exemple, on ne sait même pas si Riverin a employé des hommes en 1694 et l'année 1695 marque pour lui une nouvelle perte par fait de piraterie. Sa barque, remplie de poisson, tombe aux mains de forbans anglais.<sup>19</sup> Et comme un malheur ne vient jamais seul, cet échec lui crée en surcroît des embêtements juridiques. Il se retrouve devant la cour parce qu'il refuse de payer le salaire de son maître de barque, Antoine Izoire, et il se voit imposer l'obligation de payer le reliquat des gages qu'il aurait voulu épargner.<sup>20</sup>

Les opérations de la Compagnie des pêches sédentaires du Canada ont présenté depuis leurs débuts un double handicap. Elles étaient centrées en un comptoir unique, le Mont-Louis, et elles ne tournaient qu'autour d'un seul produit, la morue. Est-ce là l'analyse qu'en a faite le principal intéressé? Sans doute, du moins ainsi interprétons-nous la décision qu'il prend à l'hiver 1696 d'étendre ses opérations à la baie de Gaspé et de s'engager dans la chasse à la baleine. Il présente à cet égard une

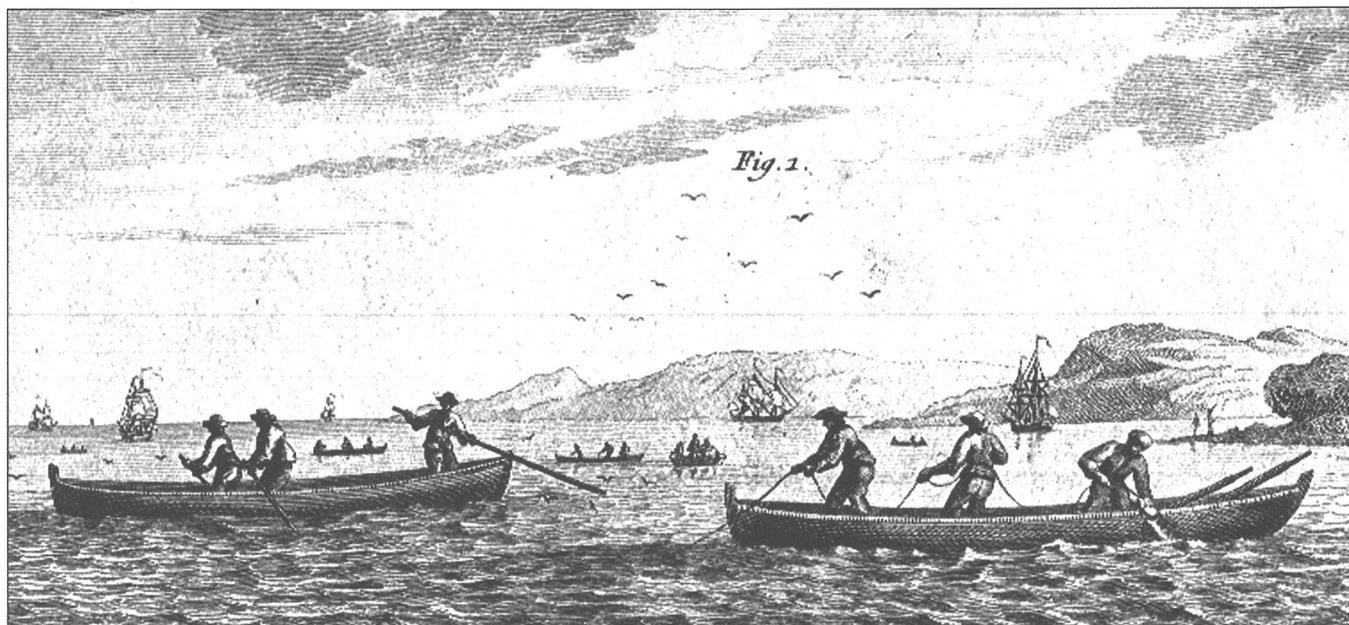


Figure 4 - Pêcheurs de morue en action :  
Chaque chaloupe de pêche est montée par une équipe de trois hommes.  
(Duhamel du Monceau, *Traité général des pêches*, vol. II, 1<sup>re</sup> section, chap. 1, planche XIX, fig. 1)

requête au Ministre de la Marine dans laquelle il fait valoir les avantages du milieu. Il aurait, à ce qu'il affirme, déjà pris entente avec des marchands de La Rochelle pour écouler sa production. Il aurait même, selon ses propres termes, levé « des hommes propres pour la balaine (sic) et des maîtres pour la molue (morue) ». <sup>21</sup> Le projet paraît avoir reçu bonne audience, mais la menace anglaise oblige, au printemps suivant, le gouverneur Frontenac à retenir le navire de la compagnie à Québec et Riverin devra rappeler les hommes qu'il a déjà envoyés à Gaspé. <sup>22</sup>

Finalement, l'année 1696 aura donné le coup de grâce à la Compagnie des pêches sédentaires du Canada. Riverin effectuera un autre de ses voyages en France, mais ce ne sera que pour confirmer l'échec de la société.

### Conclusion

Jusqu'à la création de la Compagnie des pêches sédentaires du Canada, l'activité qui s'est déroulée sur la côte nord-gaspésienne se résume à peu de chose. On n'y voit que des efforts désordonnés où la planification laissait la place à des initiatives ponctuelles. Les objectifs mis de l'avant par les promoteurs servaient davantage les intérêts personnels que le bien collectif. Riverin, qui a voulu poser les premiers jalons d'une industrie des pêches, a au moins le mérite d'avoir mené une action aux visées plus larges. Ses projets, pourvu qu'ils eussent réussi, auraient développé un secteur économique prometteur pour la Nouvelle-France. Il aurait offert un exutoire à la jeunesse canadienne en mal de liberté. Le commerce intercolonial aurait bénéficié d'un autre produit à troquer et les hommes d'affaires

canadiens auraient trouvé un champ d'investissement supplémentaire.

Le nouvel industriel de la pêche n'a pas ménagé ses efforts et il a fait montre d'un esprit d'organisation peu commun. Il a su se ménager les appuis des gens en place dans le gouvernement. À plusieurs reprises, il a déniché des partenaires commerciaux prêts à supporter les mêmes risques que lui. Il a placé sa compagnie dans une position de monopole dans le bas du fleuve en lui donnant une large base d'opérations. Il a trouvé le personnel capable de suppléer à son inexpérience et il a presque toujours écoulé à l'avance la production de son poste de pêche.

En fait, la Compagnie des pêches sédentaires du Canada disposait de tous les atouts pour réussir, mais les infortunes de la guerre et

les impondérables qui accompagnent ces périodes de crise l'ont à plusieurs occasions empêchée de prendre son envol. Mais cela ne suffit pas à expliquer les insuccès de cette compagnie. Autant la stabilité nécessaire à des entreprises du genre a fait défaut, autant la présence d'une main-d'œuvre stable et en nombre suffisant manquait. L'éloignement des marchés n'a pas non plus aidé.

Pour ces raisons, et bien que s'inscrivant dans le cadre de la politique de développement de la colonie telle qu'envisagée par le

roi, l'expérience de Riverin dans la Compagnie des pêches sédentaires du Canada n'a économiquement et socialement pas bénéficié à la côte nord gaspésienne et par voie de conséquence à la Nouvelle-France, pas plus qu'elle ne l'a servi lui-même d'ailleurs. Elle n'a retenu personne sur la côte, elle n'a pas formé de pêcheurs professionnels et la production de son établissement n'a pas atteint les quantités de poisson qui eussent justifié un commerce intercolonial. Riverin n'a jamais fait ses frais et l'entreprise n'a pu se maintenir que grâce à la protection de l'État.

En définitive, les efforts de Riverin dans la mise sur pied de la Compagnie des pêches sédentaires du Canada se soldent par un échec, mais il n'est pas le type d'hommes qui se laissent abattre. Il repense son entreprise, reprend le fardeau et il crée... la Compagnie du Mont-Louis.

## Notes

- 1 Le présent texte fait suite à l'article publié dans le précédent numéro de *L'Estuaire* : « Denis Riverin et la Compagnie des pêches sédentaires du Canada : Les difficultés d'implantation d'une industrie de la pêche en Nouvelle-France », *L'Estuaire*, vol. 72, juin 2012.
- 2 Mario Mimeault est docteur en histoire. Spécialisé en histoire maritime canadienne, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur ce thème et collaborateur de longue date de la revue *L'Estuaire*.
- 3 BAC, MG 2, série B 3, Archives de la Marine, volume 58, Saint-Malo, le 6 janvier 1689, Duguay, commissaire de la Marine au Ministre - Va-t-on permettre la pêche à Terre-Neuve cette année?, folios 160 - 161 v.; le 6 février 1689, Précis d'une lettre du syndic de Saint-Malo au Ministre - Interdire la pêche cette année, folio 172 s. Lettre de Monsieur de Frontenac au Ministre, Québec, le 15 novembre 1689, Anonyme, *Collection de manuscrits relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France*, Québec, Imprimerie A. Côté, 1883, vol. I, p. 467.
- 4 Lettre du gouverneur Frontenac au Ministre, le 17 novembre 1689, *RAPQ 1927-28*, p. 25.
- 5 « Lettre du père Emmanuel Jumeau à Chrétien Le Clercq », le 15 octobre 1690, Chrétien Le Clercq, *Nouvelle relation de la Gaspésie...*, Paris, Amable Auroy, 1691, p. 7 ss.
- 6 Mémoire de Bochart de Champigny, 1691 cité dans E.T. Chambers, *Les Pêcheries de la Province de Québec*, Québec, ministère des Mines, de la Colonisation et des Pêcheries de la province de Québec, 1912, p. 87.
- 7 Denis Riverin, « Mémoire sur l'Etablissement du Montlouis (sic) », *op. cit.*, folio 152.
- 8 Mémoire de Champigny, *op. cit.*, p. 85 ss.
- 9 BAC, MG 1, C 11 A, vol. 11, Denis Riverin, « Mémoire sur L'estatpresent... », *op. cit.*, folios 565-567 des transcriptions.
- 10 Acte cité dans BAnQ, greffe Chambalon, le 3 octobre 1692, sommation de Denis Riverin au capitaine Jean Tasseron.
- 11 BAnQ, greffe Chambalon, le 28 octobre 1693, quittance par l'entremise de Jacques Cartier à Denis Riverin. BAnQ, greffe Chambalon, le 3 octobre 1692, sommation de Denis Riverin au capitaine Jean Tasseron.
- 12 Lettre du roi à Frontenac et Champigny, le 7 avril 1692, *RAPQ 1927-28*, p. 87.
- 13 Lettre du roi à Frontenac et Champigny, le 4 mars 1693, *RAPQ 1927-28*, p. 147.
- 14 Mémoire du roi à Frontenac et Bochart de Champigny, 1693, *RAPQ 1927-28*, p. 97.
- 15 Mémoire du roi à Frontenac et Bochart de Champigny, le 7 avril 1692, *RAPQ 1927-28*, p. 87.
- 16 Mémoire du roi à Frontenac et Bochart de Champigny, 1693, *RAPQ 1927-28*, p. 97.
- 17 Lettre du gouverneur de Frontenac et de l'intendant Bochart de Champigny au Ministre, le 4 novembre 1693, *RAPQ 1927-28*, p. 97.
- 18 BAnQ, greffe Chambalon, le 3 août 1693, marché entre Denis Riverin et Guillaume Maret.
- 19 Lettre du gouverneur Frontenac et de l'intendant Bochart de Champigny au Ministre, le 10 novembre 1695, *RAPQ 1928-29*, p. 283.
- 20 BAnQ, *Collections de pièces judiciaires et notariales*, pièce n° 3267, Antoine Izoire dit Provençal vs Denis Riverin pour l'affaire du Mont-Louis.
- 21 BAC, MG 1, C 11 D, vol. 3, partie 1, « Mémoire sur les pesches sédentaires du Canada - 1696 », folios 3 à 5 des transcriptions et « Mémoire à Monseigneur de Pontchartrain sur les pesches sédentaires du Canada - le 28 janvier 1696 », folios 6 à 12 des transcriptions.
- 22 BAC, MG 1, C 11 E, vol. 11, « Mémoire à Monseigneur le Comte de Maurepas - 1697 », folios 147 - 152 des transcriptions.



VOICI UNE  
DE NOS SALLES  
DE CLASSE.

UNE AUTRE FAÇON  
D'Étudier.

Stage sur le terrain de recherche de l'île  
Phérix, Nicolas Beaujoly

**UQAR**

Le baccalauréat en géographie, concentration en aménagement du territoire et développement durable à l'UQAR. Pour comprendre les changements qui bouleversent l'environnement et les sociétés.

[www.uqar.ca/geographie](http://www.uqar.ca/geographie)

# **Chroniques**

# Rimouski, un milieu propice à la recherche et à la création en lettres.

- Chaire de recherche du Canada en histoire littéraire
- Revue d'envergure internationale Tangence
- Laboratoire spécialisé en études littéraires, le Centre Joseph Charles Taché
- Écrivains en résidence

**UQAR**

[www.uqar.ca/lettres](http://www.uqar.ca/lettres)



# *Vieux écrits*

## La grande « détresse » de 1816

*Présentation de Pierre COLLINS<sup>1</sup>*

L'objectif de cette chronique est de publier des documents d'archives inédits ou oubliés illustrant des aspects méconnus de notre histoire régionale.

Dans ce numéro, nous vous présentons des textes relatifs à la grave situation de famine qui a prévalu dans l'Est du Québec suite à de piètres récoltes résultant de conditions atmosphériques inouïes; en fait tout l'Occident fut touché durement par la température erratique de cette année 1816 qui serait le résultat d'une série d'éruptions volcaniques très intenses, dont celle du mont Tambora, en Indonésie, en avril 1815<sup>2</sup>.

Les deux textes sont extraits d'un rapport « concernant l'état de la détresse des paroisses en bas de Québec »<sup>3</sup> et de la Gazette de Québec 1816. D'importantes sommes d'argent, de semences et de victuailles furent octroyées par le gouvernement du Bas-Canada en 1816 et 1817 pour aider les habitants les plus touchés par la catastrophe climatique surtout ceux de l'Est du Québec.

Note : Nous avons respecté la typographie, l'orthographe et la ponctuation originales.

### **Journal de la Chambre d'Assemblée de la Province du Bas-Canada (1817)**

#### **APPENDICE (B.)**

#### **N° 2**

***EXTRAIT d'un Rapport d'un Comité de tout le Conseil, daté du 13 Novembre 1816, sur la Référence de Son Excellence le Gouverneur en Chef, concernant l'état de la détresse des Paroisses en Bas de Québec.***

*Le Comité a pris en sa plus sérieuse considération les Rapports des Curés des différentes Paroisses en bas de Québec, concernant leur état de détresse actuelle et leur manque de provisions alimentaires et de Grains de Semence, que Votre Excellence a bien voulu lui soumettre, le Rapport du Grand-Voyer du District, sur le manque des Récoltes dans les mêmes Paroisses, et l'information donnée au Comité sur ce sujet, par Mr. Tasché, de Kamouraska, et par Mr. Harrower, de Saint Jean, sur leur examen; et d'après ces Documens, le Comité est d'opinion que dans les Paroisses suivantes, savoir : La Malbaie, les Eboulements, la Baie Saint Paul, la Petite-Rivière, Rimouski, Matane, le Cap-Chat, les Trois-Pistoles, l'Île verte, Cacona, la Rivière du Loup, Saint André et Kamouraska, il existe une disette et un besoin qui exigent fortement l'assistance du Gouvernement Exécutif pour sauver les Habitans de la Famine, et en conséquence il recommande aussi humblement que la quantité de Provisions qui sera trouvée nécessaire pour le soutien des Habitans desdites Paroisses leur soit fournie, et que tous les Procédés pour cet objet soient mis devant le Parlement Provincial à la prochaine assemblée. Le Comité recommande aussi humblement qu'il soit fourni aux Habitans des sept Paroisses ci-après mentionnées, savoir : La Malbaie, les Eboulemens, la Baie Saint Paul, la Petite-Rivière, Rimouski, Matane, Cap-Chat, la quantité de Provisions que leurs Curés respectifs ont déclaré être nécessaire pour leur subsistance jusqu'au premier jour de Mai prochain, mais qu'au lieu de Bled et de Pois, il leur soit fourni un*

*équivalent en Fleur<sup>4</sup>, Biscuit, et Gâteaux à soupe, vû qu'il ne sera pas possible de procurer du Bled et des Pois : qu'il soit fourni au reste des Paroisses ci-dessus mentionnées la quantité de Provisions qui sera nécessaire pour leur subsistance jusqu'au premier jour de Mars prochain, mais qu'au lieu du Bled et des Pois : il soit fourni un équivalent en Fleur, Biscuit et Gâteaux à soupe. Que la quantité fournie dans chaque Paroisse soit distribuée par le Curé de la Paroisse, aidé de telle personne ou personnes que Votre Excellence jugera à propos de nommer pour cette fin, et sous telles instructions que vous pourrez juger expédientes, et enfin que les dépenses à encourir pour fournir lesdites Provisions, soient prises sur les Fonds généraux de la Province en première instance, pour être remplacées de la manière que la sagesse de la Législature le décidera.*

*Vraie Copie.*

*ANDREW Wm. COCHRAN  
Secrétaire.*

*[...]*

**N° 11**

*Copie d'une Pétition des Habitans de Rimouski, demandant du secours, avec une Lettre à l'appui d'icelle.*

*A SON EXCELLENCE  
Sir JOHN COAPE SHERBROOKE,*

*Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre Militaire du Bain, Capitaine-Général, et Gouverneur en Chef dans et pour la Province du Bas-Canada, &c. &c. &c.*

*QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,*

*La Requête des Habitans de la Paroisse de Rimouski, dans le Comté de Cornwallis, dans le District de Québec, province du Bas-Canada, représente en toute humilité,*

*QUE par la suite des saisons défavorables depuis quelques années, les moissons de vos supplians n'ont pas répondu à leur attente, par quoi ils ont été hors d'état de se pourvoir contre leur faillite totale, que cette année a mis le comble à leur détresse, nulle des semences qu'ils avoient confiées à la terre n'étant venue à maturité, de sorte que non seulement ils se voyent menacés d'une extrême disette, mais encore la famine commence à se faire sentir parmi la classe la plus indigente de la Paroisse, et ce fléau deviendra infailliblement général dans toute son étendue, si le Gouvernement ne vient pas à l'aide de vos supplians. C'est donc au Gouvernement paternel, c'est donc au digne représentant de notre auguste Souverain si justement chéri de ses sujets, qu'ils adressent leur supplication dans la confiance de Votre Excellence s'étant assurée de la réalité et de l'étendue de leur situation désastreuse, daignera faire usage du pouvoir qui lui est confié pour les en retirer en administrant des secours proportionnés à leurs besoins pressans, d'autant qu'ils sont privés de toute communication pendant l'hiver, et vos supplians comme il est de leur devoir ne cesseront de prier.*

*Rimouski, le 3 Novembre 1816.*

*P. GAGNON, Ptre, Curé de Rimouski,  
AUGUSTIN TRUDEL, M. I. M.  
JOSEPH PINEAU, Capt. M.*

*Germain Le Page, Lieut. de M. Abraham Côté, Adjt. de M. Joseph Du Tremblé, Augustin Levasseur, Joseph Le Page, Pierre Gendron, et soixante autres signatures avec leurs marques.*

*Nous, Soussignés, certifions les signatures ci-dessus véritables, à Rimouski, les jour et an suidits.*

*AUG. TRUDEL, M. I. M.*

*JOSEPH PINAU, Cap. M.*

*MONSEIGNEUR,*

*NOUS n'avons pas eu le Bonheur de recevoir l'assistance que Son Excellence, par la médiation de Votre Grandeur, avoit bien voulu envoyer aux habitans de cette Paroisse, la Goëlette destinée pour ce lieu est venue à terre à l'Île Verte où son équipage l'a abandonnée, les glaces ensuite poussées par le vent l'ont percée et emportée au large, et nous n'avons connu tout ceci que plusieurs jours après, car le Capitaine Paquet n'a écrit ni au Major Trudel ni à moi à ce sujet. Nous sommes dans la plus grande tristesse de nous voir privés d'un secours nécessaire, déjà plusieurs familles et bientôt un grand nombre seront réduites à une extrémité terrible. Il est certain qu'une partie des Habitans de cette Paroisse périront de faim dans le cours de l'hiver, si la Providence ne fait quelque chose en notre faveur. Nous avons achevé le Chemin qui communique à la Paroisse voisine aussitôt que nous avons connu que la Goëlette étoit à l'Île Verte. S'il plaisoit à votre Grandeur d'exposer notre Etat à Son Excellence le Gouverneur, peut-être feroit-il parvenir aux Trois Pistoles des Provisions que nous irions prendre là. Et comme les personnes le plus en besoin sont incapables d'aller pour cela même aux Trois Pistoles, Votre Grandeur pourroit faire cette observation au Commissaire des Transports qui probablement donneroit des forces pour commander des Voitures de cette Paroisse à cet effet.*

*Nous sommes avec les plus grands sentimens de vénération, de Votre Grandeur, les très humbles et obéissans Serviteurs.*

*P. GAGNON, Ptre. Curé de Rimouski.*

*AUG. TRUDEL, M. I. M.*

*St. Germain de Rimouski,  
le 9 Décembre, 1816.*

*A Sa Grandeur l'Évêque de Québec.*

## Gazette de Québec (1816)

1) Article paru le 13 juin 1816.

*Nous avons observé dans la Gazette de Jeudi dernier, le 6 du courant, la circonstance extraordinaire d'une chute de Neige ce jour là de plus d'une heure de durée. Depuis ce tems la saison a donné des signes de sévérité permanente et extraordinaire. Le 6 après midi, lorsque les nuages se sont dissipés, le haut des Montagnes au nord de cette Ville a paru couvert de Neige, les plus éloignés paroisoient en avoir un pied d'épais. Le 7 il y a eu un peu de Neige, le Thermomètre etant toujours au point de gelée. A dix heures et demie du soir, les couvertures des Maisons, les rues et places de la ville étoient entièrement couvertes de Neige; et le lendemain le 8, la campagne dans les environs étoit dans le même état, ayant, douze jours avant le solstice d'été, l'apparence du milieu de Décembre. Un Monsieur, qui étoit, Vendredi dernier, au côté Sud, à cinq lieues du Fleuve, a trouvé des bancs de neige jusqu'à l'essieu de sa voiture, et une poudrerie comme dans le milieu de l'Hiver. Le 8 la neige a continué à tomber par intervalles dans différentes parties. Il a encore neigé le 9. Depuis le 6 jusqu'au 10 il a gelé tous les nuits. Le 7, la terre, dans des situation exposées, a gelé dans le jour. Le vent a été constamment fort du Nord-Ouest, chassant devant lui des masses immenses de nuages qui cachoient continuellement le Soleil. Ce ne fût que Dimanche après-midi qu'ils se dissipèrent. On vit alors que quoique la neige qui étoit tombée dans la nuit du 7 eût disparu de bonne heure le lendemain, le sommet des montagnes dans le Nord et dans le Sud étoit encore couvert de neige. Sur le côté Ouest de la Rivière Chaudière, il y avoit encore des grands morceaux de terre déserte qui étoient encore couverts, et ils restèrent de même jusqu'à Lundi. Nous sommes informés que dans cette partie-là la neige est restée pendant quelque tems environ un pied de hauteur.*

*Parmi le grand nombre de circonstances extraordinaires qui ont accompagné une saison sans exemple, de la mémoire des habitans, ou dans les annales du Pays, nous avons observé que jeudi un grand nombre d'oiseaux qu'on ne voit ordinairement que dans les grands bois, ont paru dans la Ville, et l'on en voyoit dans toutes les rues et même dans les vaisseaux. Plusieurs tombaient morts dans les rues, et d'autres étoient détruits par des jeunes gens ou des personnes cruelles. Les hirondelles ont entièrement disparu pendant plusieurs jours. Plusieurs espèces d'arbres ont laissé tomber leurs feuilles qui étoient fanées avant que d'être à moitié ouvertes. Dans la Campagne un grand nombre de Moutons nouvellement tondus ont été tués par le froid. Les habitans prudens ont mis leurs bestiaux à l'abri pendant plusieurs jours. Dans presque toutes les maisons les Poèles ont été régulièrement chauffés comme en Hiver.*

*Nous nous flattons que le tort fait aux récoltes dans le voisinage de cette ville, n'est pas tout à fait aussi grand qu'on auroit pu le craindre. La neige de vendredi dans la nuit les a protégées contre les grandes gelées. Si la végétation eût été plus avancée, elle auroit souffert davantage. Les boutons des arbres fruitiers étoient à peine ouverts. Dans les situations exposées les arbres des forêts ont beaucoup souffert quoique les feuilles ne fussent pas à moitié ouvertes. Les jardins et les arbres fruitiers sauvages qui étoient en fleurs, ont beaucoup souffert.*

*La dernière année a été une des plus taadixes<sup>s</sup> (sic) que l'on eût encore jamais vues dans le Pays : le 4 Juin les arbres n'étoient pas en feuilles. Maintenant, le 12, ils ne sont pas aussi avancés qu'ils l'étoient l'année dernière le 4.*

*Nous n'avons eu que cinq où six jours où le Thermomètre se soit élevé au dessus de 60° de Fahrenheit. Quant au retard de la saison, nous voyons les mêmes plaintes dans toute la partie Nord des Etats-Unis. Le 15 Mai il a gelé dans la Virginie et la Pensilvanie. Vers le même tems on s'est plaint du froid sur le Mississipi et le Missouri, et, le long du Ohio. Le Lac Erié n'a été débarassé des glaces que vers le 10 Mai. Tout le long du Fleuve St. Laurent, et même à Halifax les plaintes sont les mêmes.*

*Des circonstances aussi défavorables aux productions de la terre dans une aussi grande étendue de Pays, on ne peut pas recommander trop de précautions contre la disette. Nous n'avons que quelques jours pendant lesquels on peut semer des patates, de l'orge et des navets, avec quelque espérance qu'ils viendront à maturité. On ne devrait rien négliger de ce qui peut pourvoir une subsistance pour l'homme et les animaux, quoique nous puissions encore être favorisés d'une meilleure année que ne l'indiquent les apparences actuelles.*

2) Extrait d'un article paru le 25 juillet 1816.

*Nous sommes mortifiés d'apprendre, d'autorités incontestables, qu'il y a une grande détresse dans plusieurs Paroisses de cette Province par la rareté des alimens. Le pain et le lait sont la nourriture des pauvres gens dans cette Saison de l'année; mais beaucoup n'ont point de pain; ils supportent une misérable existence, en faisant bouillir des herbes sauvages de différentes espèces, qu'ils mangent avec leur lait [...]. Une succession de mauvaises récoltes, mais surtout les gelées d'Août et de Septembre derniers, ont réduit le Pays dans cette malheureuse situation [...].*

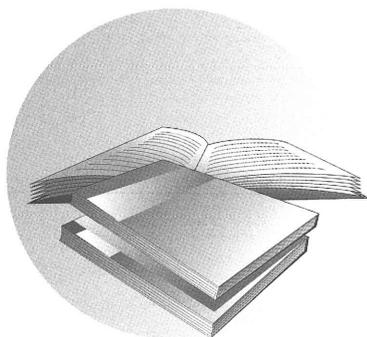
3) Extrait d'un article paru le 10 octobre 1816.

*[...] Plusieurs Paroisses en bas de Québec ont été moins heureuses. Il a péri une grande quantité de grain qui étoit encore trop vert pour résister aux fortes gelées du mois de Septembre; et les Cultivateurs [...] n'ont pas recueilli assez pour le besoin de leurs familles. Ce qui augmente la détresse est qu'ils ont déjà été appauvris par de mauvaises récoltes depuis plusieurs années. [...]*

---

## Notes

- 1 Retraité depuis 2010, Pierre Collins a occupé le poste d'archiviste responsable des archives régionales à l'UQAR.
- 2 Pour nos lecteurs intéressés par ces événements, nous vous proposons de lire sur Internet les articles suivants :
  - A) Année sans été (Wikipédia) - ([http://fr.wikipedia.org/wiki/Ann%C3%9\\_sans\\_%C3%A9tC3%A9](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ann%C3%9_sans_%C3%A9tC3%A9))
  - B) 1816, The year without a summer (Dan Suri) - ([www.dandantheweatherman.com/Bereklauw/yearsosummer.html](http://www.dandantheweatherman.com/Bereklauw/yearsosummer.html))
  - C) La disette de 1816 (dans la Côte-du-Sud) (Jacques Saint-Pierre) - ([www.encyclobec.ca/main.php?docid=237](http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=237))
- 3 Appendice B du Journal de la Chambre d'assemblée de la province du Bas-Canada, vol. 26, 1817.
- 4 Fleur = farine (Flour en anglais)
- 5 tardive? (« backward » dans la version anglaise du texte)

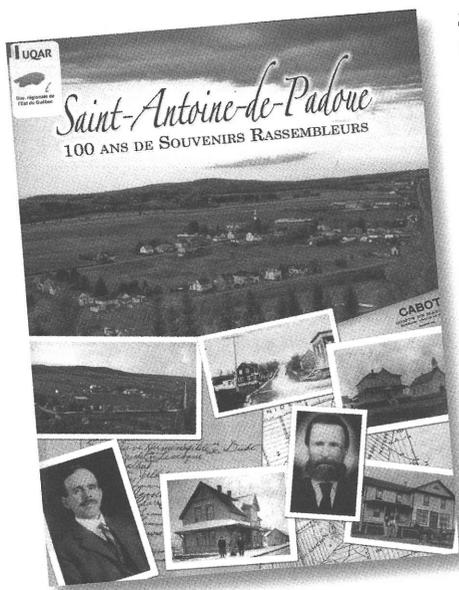


## Des livres à lire

*Jean-François RIOUX<sup>1</sup>*

Les livres dont il est question dans cette chronique peuvent tous être consultés à la Bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski (Documentation régionale).

***Saint-Antoine-de-Padoue : 100 ans de souvenirs rassembleurs***  
**Comité des fêtes du 100<sup>e</sup> anniversaire de Padoue**  
 Mont-Joli, Québec, 2012, 664 pages.



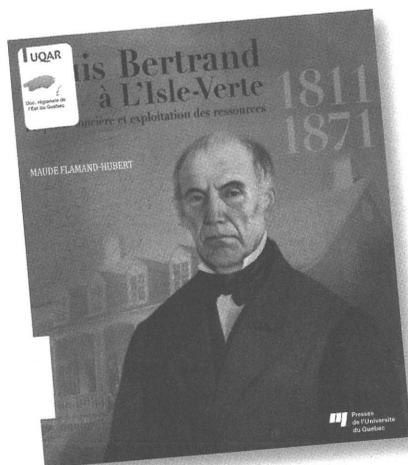
Saint-Antoine-de-Padoue-de-Kempt... C'est surtout sous le nom de Padoue que l'on nomme familièrement cette petite municipalité qui fêtait dernièrement son centième anniversaire de fondation. Pour commémorer dignement cet anniversaire, quoi de plus symbolique que la publication d'un ouvrage rempli d'histoires, de photographies et de souvenirs? Comme l'explique le comité responsable du livre : « Dans un premier temps, nous voulions reconnaître l'apport des familles de Padoue pour la sauvegarde du milieu familial, source première de la qualité de vie du monde rural. » Comptant plus de 600 pages, le contenu se partage agréablement entre rigueur historique et récits familiers de la population. « Le but était de conserver toute la richesse du langage, l'expression familiale; cette émotion perçue entre les lignes [...] » (comité du livre, p. 21)

On y apprend notamment toute l'importance des voies d'accès terrestres pour l'établissement et le développement de Padoue. Sans le chemin Kempt qui traverse la localité, puis l'arrivée du chemin de fer Intercolonial, Padoue ne se serait certainement pas développé et Vincent Gagnon, premier colon à s'y établir, n'y aurait certainement pas transporté son ménage. Le reste du texte se divise par la suite en grandes thématiques liées à l'histoire religieuse (grandes étapes de la fondation de la paroisse), à l'histoire des prêtres (notices biographiques de chacun d'eux), à l'histoire municipale (liste des résolutions du conseil depuis les origines), à l'histoire scolaire (écoles de rang et liste des enseignants par institution), aux événements marquants (feu de 1950), aux souvenirs historiques, aux commerces et organismes (beurrerie, bureaux de poste) et à l'histoire sportive (balle-molle). Enfin, la deuxième section du volume fait la part belle à l'histoire des familles qui ont vécu ou habitent encore à Saint-Antoine-de-Padoue. Un livre anniversaire rempli de photographies à parcourir seul ou en famille, pour se souvenir.

### Note

<sup>1</sup> Jean-François Rioux est le bibliothécaire responsable des archives et de la documentation régionale à l'Université du Québec à Rimouski.

**Louis Bertrand à L'Isle-Verte 1811-1871 : propriété foncière et exploitation des ressources**  
**Maude Flamand-Hubert**  
**Québec : Presses de l'Université du Québec 2012, 157 pages.**



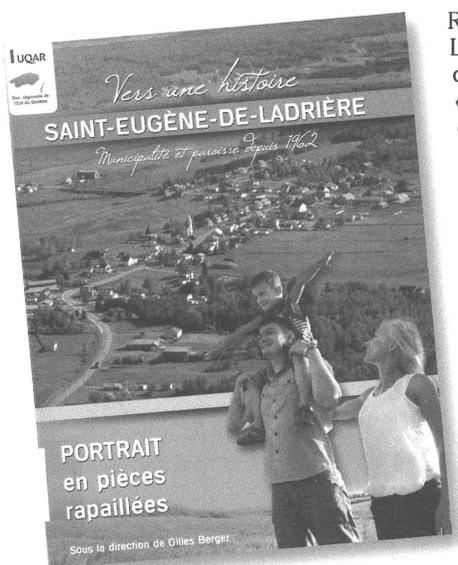
Cette étude originale résulte de l'interrogation de l'auteur sur le rôle de l'élite locale dans le développement de certaines régions. Par le biais de l'analyse de plusieurs actes notariés, Maude Flamand-Hubert a pu révéler « les stratégies mises en œuvre par les élites locales pour s'affirmer dans la société bas-canadienne. »

Né d'une modeste famille de Québec, Louis Bertrand s'installe à L'Isle-Verte en 1811. D'abord simple commerçant, il deviendra au fil des années un important propriétaire foncier, un notable influent ainsi que le seigneur de L'Isle-Verte. Témoin du rôle joué par la famille Bertrand dans la région, la Maison Louis-Bertrand de L'Isle-Verte, patrimoine classé, est aujourd'hui propriété de l'Université du Québec à Rimouski.

L'ouvrage est organisé en trois sections pouvant être mises en parallèle avec trois phases de développement dans la carrière de Louis Bertrand. Après une introduction sur le régime seigneurial, une première section aborde l'arrivée et l'établissement de Louis Bertrand à L'Isle-Verte et le début de ses acquisitions foncières (1811-1820). Il est ensuite question de la mise en place de ses affaires par l'administration de la seigneurie, l'acquisition de fiefs, la concession de terres et l'exploitation des ressources agricoles et forestières (1821-1849). L'auteur établit d'ailleurs que cette période coïncide avec l'apogée des activités professionnelles de Louis Bertrand. Il est question en dernier lieu de la succession du seigneur et du partage de ses propriétés foncières entre ses fils (1850-1871).

Le livre est illustré de quelques documents photographiques et accompagné de synthèses graphiques des acquisitions, ventes et échanges de terres de 1816 à 1869. Une liste des notaires consultés incluant, pour chacun, le nombre de transactions liées à la famille Bertrand, complète cet ouvrage qui révèle un pan méconnu de notre histoire régionale.

**Vers une histoire : Saint-Eugène-de-Ladrière : municipalité de paroisse depuis 1962**  
**Sous la direction de Gilles Berger**  
**Saint-Eugène-de-Ladrière, Québec : La Municipalité 2012, 248 pages.**



Réalisée dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière, cette publication récente, sous la direction de Gilles Berger, retrace l'histoire de ce coin de pays. Comme il l'exprime lui-même, l'auteur a voulu par cette étude « tracer un portrait composé de fragments de la vraie réalité de notre communauté qui s'est développée longtemps dans et par la forêt et l'agriculture. »

Correspondant géographiquement au 5<sup>e</sup> rang de Saint-Fabien, le territoire de Saint-Eugène est habité depuis 1860. On le nomma ainsi en l'honneur des abbés Eugène-Elzéar Pelletier et Augustin Ladrière, l'un curé de Saint-Fabien et l'autre de L'Isle-Verte.

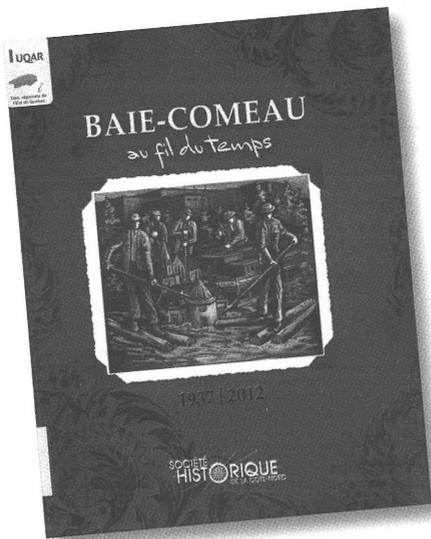
Si Gilles Berger a pu s'entourer d'une équipe de chercheurs, il a également pu compter sur plusieurs résidents de la municipalité de Saint-Eugène, souvent des descendants des familles pionnières, qui lui ont fourni de nombreuses informations et témoignages.

Fruit d'une recherche dans le cadastre foncier, une grande partie du livre s'attache à raconter l'histoire de l'occupation du sol. Débutant par l'ancienne seigneurie Nicolas-Rioux et le premier colon à s'établir au 5<sup>e</sup> rang de Saint-Fabien vers 1870, l'auteur enchaîne avec une série de « randonnées » à travers chaque lot occupé et en dresse le récit de l'occupation jusqu'à nos jours. Une part non négligeable de l'ouvrage aborde également les aspects économique et social de la municipalité. On y fait notamment lecture d'anecdotes relatives à la vie au village et on y découvre la vie agricole par le biais de la description détaillée des neuf fermes du lieu. Abondamment illustré, le livre contient aussi une carte des propriétaires et de l'utilisation du sol.

**Baie-Comeau au fil du temps, 1937-2012**

Société historique de la Côte-Nord

Baie-Comeau, Québec : Société historique de la Côte-Nord 2012, 208 pages.



Ce livre vient souligner le 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Baie-Comeau. Il résulte de la fusion de l'étude publiée en 1987 lors du 50<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité ainsi que de la mise à jour qui en avait été réalisée en 1997.

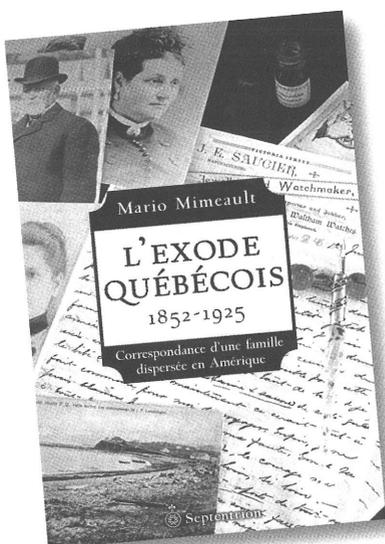
« *L'histoire de Baie-Comeau s'écrit petit à petit, dans les grandes décisions, mais aussi dans les gestes du quotidien qui finissent par définir qui nous sommes. [...] pour utiliser nos histoires de succès comme pierres de fondation de notre avenir, il devient nécessaire de les consigner et d'en garder la trace.* » explique madame Christine Brisson, mairesse de Baie-Comeau, dans le texte de présentation du volume. Ce devoir de consignation de la mémoire a été relevé avec brio dans cette étude qui couvre non seulement l'histoire de Baie-Comeau depuis son incorporation en 1937, mais aussi l'occupation du territoire par les autochtones, les premières tentatives d'exploitation forestière et de peuplement au tournant du 19<sup>e</sup> siècle, ainsi que le « Projet Manicouagan » du colonel McCormick qui allait mener à la naissance de la municipalité.

En plus d'être richement illustrée de photographies provenant des archives de la Société d'histoire et de généalogie de la Côte-Nord, l'intérêt de cette monographie réside dans son découpage simple et pratique par époque et sujet. On y aborde notamment les thèmes du travail en forêt, de la vie religieuse, économique, politique, sociale, sportive et culturelle de Baie-Comeau. Une section biographique est consacrée à la famille Comeau, au colonel McCormick et à M<sup>re</sup> Napoléon-Alexandre Labrie, premier évêque de Baie-Comeau. Enfin, d'intéressants tableaux statistiques apportent un éclairage chiffré sur l'évolution de la population, le marché de la construction, les revenus municipaux et les prévisions budgétaires de la municipalité. En ce 75<sup>e</sup> anniversaire, voilà un bien beau cadeau de mémoire!

**L'exode québécois 1852-1925 : correspondance d'une famille dispersée en Amérique**

Mario Mimeault

Québec : Éditions du Septentrion 2013, 439 pages.



Le bureau de poste de Sainte-Anne-des-Monts, en Gaspésie, a certainement reçu de nombreuses fois entre ses murs la visite du marchand et homme d'affaires bien connu Théodore-Jean Lamontagne. C'est que ce père d'une famille bourgeoise nombreuse envoie et reçoit régulièrement par la poste des nouvelles de neuf de ses seize enfants, dispersés un peu partout sur le continent. À l'image de bien d'autres familles de la province au 19<sup>e</sup> siècle, plusieurs membres de la famille Lamontagne ont émigré aux États-Unis et dans l'Ouest canadien à la recherche d'un avenir meilleur. Pendant 73 ans, soit de 1852 à 1925, les divers membres de la famille Lamontagne s'adonneront à une activité épistolaire suivie, d'abord autour du pôle paternel, puis, à la mort de celui-ci, autour de l'un de ses fils.

Afin de réaliser son étude, l'auteur a eu accès à l'important et riche corpus documentaire que représente le Fonds Famille Théodore-Jean Lamontagne conservé au Musée de la Gaspésie. De la masse d'information qui s'offrait à lui, il a retenu 1057 lettres, soit entre 3 000 et 4 000 pages manuscrites relatant autant les activités commerciales que les problèmes conjugaux, les petites et grandes réalités quotidiennes des membres de la famille.

Mario Mimeault aborde dans une première partie les caractéristiques physiques de la lettre (pliage, couleur, décoration) et ses diverses fonctions (proximité affective, solidarité familiale, etc.). Il est aussi question des motivations migratoires des divers membres de la famille et des liens forts qui les unissent malgré la distance. « Par la lettre, ils se recomposaient une famille, épanchaient leurs souffrances, comblaient les absences », conclut l'auteur.

Le livre présente quelques documents d'archives, notamment les photographies de chaque membre de la famille Lamontagne. Des tableaux statistiques relatifs à la correspondance échangée (typologie, provenance géographique et familiale) ajoutent à l'étude une dimension analytique des plus révélatrices.